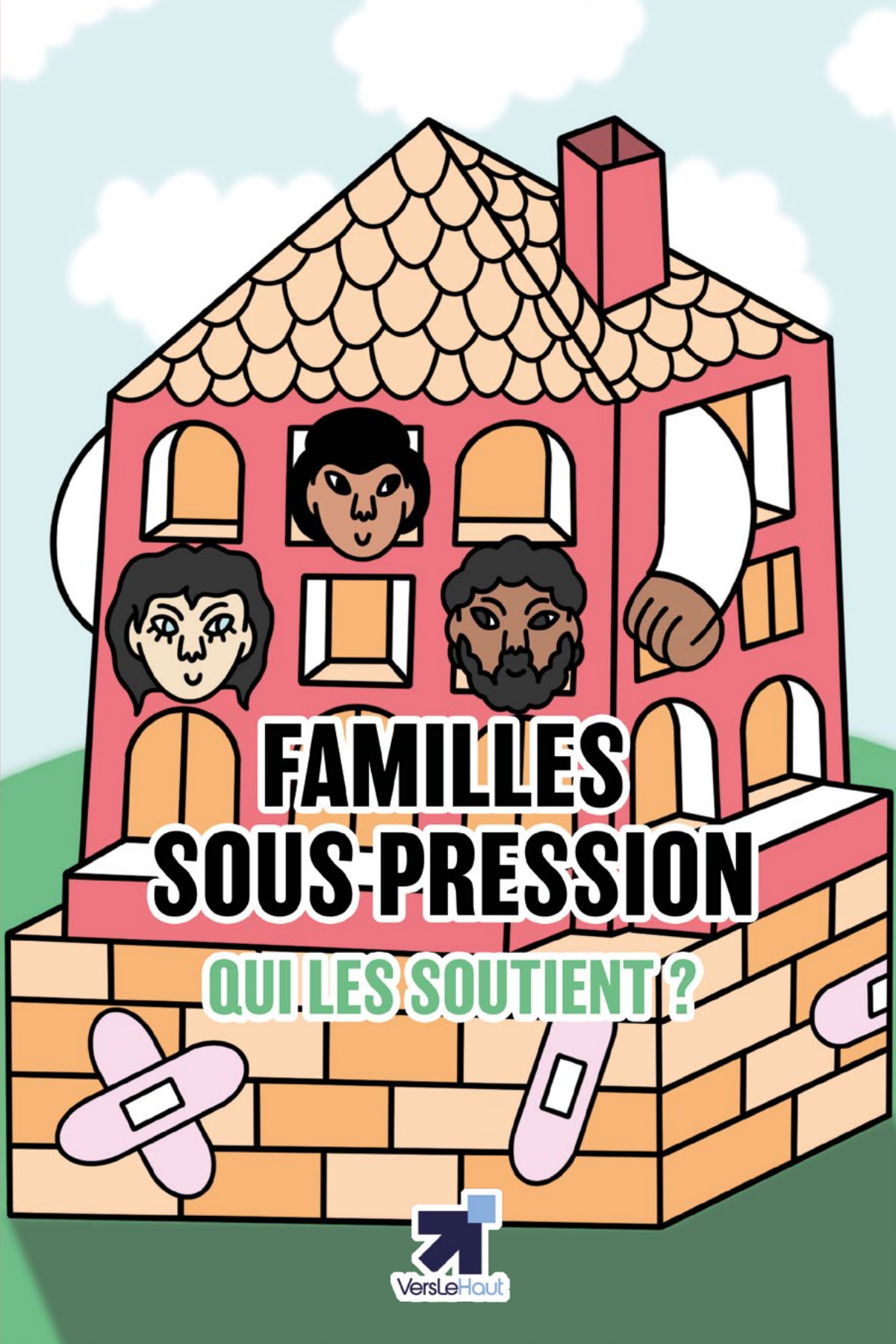




FAMILLES SOUS-PRESSION

QUI LES SOUTIENT ?

FAMILLES SOUS PRESSION

QUI LES SOUTIENT ?

SOMMAIRE

10 INTRODUCTION DERRIÈRE LES ENFANTS, LES FAMILLES !

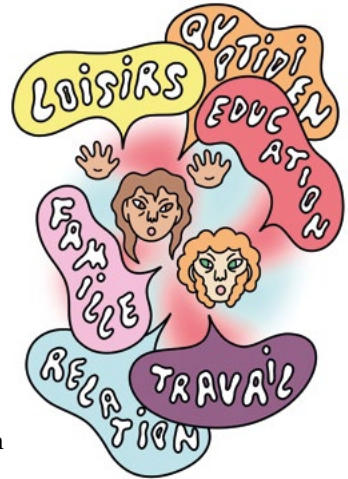


17 ANATOMIE DES FAMILLES DE FRANCE

- 19 Des réalités familiales qui affectent les conditions d'éducation des enfants
- 31 Un lieu de ressources et de contraintes pour les enfants

37 LA CONDITION PARENTALE : UN BONHEUR CONTRARIÉ

- 38 Être parent aujourd'hui : aspirations et difficultés
- 42 La tendance inflationniste des missions éducatives parentales
- 48 Le temps perdu des parents français
- 52 Privée ou publique ? Une sphère parentale sous tension



ÉCOLE ET FAMILLES AU DÉFI DE L'ALLIANCE

- 60 À l'origine de la mésentente, un bref rappel historique
- 65 Une distance vécue douloureusement par les familles
- 68 Des expériences qui réinventent le lien

85 POLITIQUE FAMILIALE : UNE AMBITION FRANÇAISE EN QUÊTE DE RENOUVEAU

- 86 Une ambition en décalage avec les souhaits des Français
- 90 Les outils de la politique familiale au service de l'enfant ?
- 96 Se recentrer sur les besoins des enfants et des familles ?



103

ENFIN UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE LA PARENTALITÉ ?

- 104 Une politique publique encore en quête de cohérence
- 113 Et sur le terrain ? Des familles demandeuses et une diversité d'initiatives
- 120 Et demain ?

128

NOS PROPOSITIONS

124

CONCLUSION

LIBÉRER LES FAMILLES

FAMILLES... JE VOUS AIME !

« **F**amille, je vous hais ! Foyers clos, portes refermées, possession jalouse du bonheur ! ». Toutes les tensions qui traversent les familles semblent contenues dans cette citation d'André Gide : entre le clos et l'ouvert, entre contrainte et bonheur, sphère privée et publique, limites et émancipation.



Plus d'un siècle après *Les Nourritures terrestres*, cette ambivalence reste vive. Si nous choisissons aujourd'hui de nous intéresser aux familles, c'est précisément parce qu'elles se situent au croisement de ces enjeux. Comprendre ce qu'exige une vie favorable à l'épanouissement d'un enfant, éclairer les connaissances sur son développement, mettre en valeur les initiatives qui soutiennent la parentalité : tout cela permet aussi de mesurer l'écart croissant entre les politiques publiques et les besoins réels des individus.

Cet écart se lit dans le quotidien des parents. Une majorité d'entre eux juge difficile d'élever un ou plusieurs enfants et se sentent, au moins par moments, dans un état d'épuisement proche de la rupture. Charge mentale, injonctions contradictoires, stress éducatif, isolement : les familles d'aujourd'hui renvoient le reflet, souvent cru, des profondes transformations sociales et économiques à l'œuvre. Or les transferts financiers traditionnels de la politique familiale, pourtant au cœur de notre modèle social, ne suffisent plus à répondre à ce qui se joue désormais dans l'expérience parentale.

À L'HEURE OÙ LA FRANCE CONNAÎT UNE CRISE DÉMOGRAPHIQUE INÉDITE, SOUTENIR LES FAMILLES N'EST PLUS UN CHOIX, MAIS UNE URGENCE.

Dans ce contexte, certaines tendances sociétales en disent long. La tentation d'invisibiliser les familles, déjà perceptible dans le mouvement « no kids », traduit une volonté de reléguer la question familiale au strict domaine privé, comme si elle ne

concernait plus la société. Parallèlement, l'inégale répartition des tâches au détriment des mères, la vulnérabilité des familles monoparentales ou encore le rôle essentiel des adultes de confiance dans les parcours les plus fragiles révèlent la nécessité de repenser en profondeur notre logiciel de politique familiale.

Car faire grandir un enfant au XXI^e siècle n'a jamais été aussi exigeant. À l'heure où la France connaît une crise démographique inédite, soutenir les familles n'est plus un choix, mais une urgence. Il s'agit de mettre l'école de leur côté, de renforcer l'accompagnement des parents et, plus largement, de saisir cette période charnière pour réinventer la politique familiale autour de la parentalité.

Il en va de notre pacte social et d'un futur désirable pour les enfants.

Marie-Caroline Missir, déléguée générale de VersLeHaut

LU, VU, ENTENDU

25 %

Un quart des familles sont monoparentales avec dans 83 % des cas une femme à sa tête. (INSEE)

63 %

des mères trouvent qu'il est aujourd'hui difficile d'élever leurs(s) enfant(s). (OpinionWay/ Apprentis d'Auteuil, 2025)

1/3

Un tiers des parents estiment ne pouvoir compter sur personne pour contribuer à leurs côtés à l'éducation de leurs enfants. (Baromètre *Jeunesse & Confiance* OpinionWay/ VersLeHaut, 2025)

“

**Et elle court toute la journée
Elle court de décembre en été
De la nourrice à la baby-sitter
Des paquets de couches au
biberon de quatre heures**

JEAN-JACQUES GOLDMAN,
ELLE A FAIT UN BÉBÉ TOUTE SEULE

**Les pouvoirs publics ont tout
intérêt à consolider et amplifier
le soutien à la parentalité.
Les dispositifs mis en œuvre,
peu coûteux pour les finances
publiques, répondent à des
objectifs pertinents et contribuent
au maintien de la cohésion sociale.**

INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES

LU, VU, ENTENDU

69 %

des Français désignent des prestations en nature comme priorité pour la politique familiale. (Baromètre d'opinion de la Drees, 2024).

56 %

des parents plaident pour une communication plus régulière avec l'école. (Baromètre *Jeunesse & Confiance* OpinionWay/ VersLeHaut, 2025)

59 %

des parents se disent mal informés sur les structures et les professionnels qui peuvent les aider et les accompagner en matière d'éducation. (IFOP/Fondation pour l'enfance, 2022)

J'en appelle à la responsabilité des parents. La République n'a pas vocation à se substituer à eux.

EMMANUEL MACRON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU COURS DES ÉMEUTES AYANT FAIT SUITE À LA MORT DE NAHEL MERZOUK, TUÉ PAR BALLE PAR UN POLICIER À NANTERRE LE 27 JUIN 2023

Pour que la famille demeure une institution, c'est-à-dire pour qu'elle continue à articuler, en tenant compte de la liberté contemporaine, la sphère du privé et la dimension de la culture, il faudrait qu'elle s'extraie un tant soit peu de sa logique de privatisation.

JACQUES ARÈNES, PSYCHOLOGUE CLINICIEN ET PSYCHANALYSTE



DERRIÈRE LES ENFANTS, LES FAMILLES !



Nos ambitions éducatives se concentrent avec raison sur l'enfant. C'est vers son développement, ses apprentissages, son intégration dans le collectif que les professionnels de l'éducation concentrent leurs efforts.

Ce rapport direct peut parfois amener à occulter les premiers éducateurs des enfants : les parents, et plus largement, les familles. Pressés de porter les enfants vers le haut, les autres éducateurs oublient parfois la place prépondérante qu'occupent les réalités familiales dans les parcours éducatifs des enfants.

Trop souvent, c'est par leurs manquements, par les reproches qu'on leur adresse, qu'on

aborde la question de l'éducation au sein des familles. En cédant à la tentation de faire l'impasse sur leurs besoins, leurs ressources, leurs fragilités, nous affaiblissons notre projet éducatif collectif.

Pouvons-nous vraiment faire l'économie d'une politique éducative qui donne toute sa place aux familles ?

L'égalité des chances mise en échec par les familles ?

Dans une société démocratique comme la nôtre, mue par un idéal d'égalité arboré par notre devise républicaine, l'idée que la

responsabilité de l'éducation des enfants ne peut être laissée à la seule charge des familles paraît solidement installée. L'instruction obligatoire, la politique familiale, l'investissement de la société civile en faveur du développement et de l'émancipation des enfants en sont des marqueurs forts.

Et pourtant, lorsque les failles de notre politique éducative éclatent au grand jour, l'appel à la responsabilité des parents ressurgit. Certaines familles ne joueraient donc pas le jeu du pacte éducatif et, malgré tout ce que la collectivité fait pour elles et leurs enfants, feraient dérailler la belle mécanique.

Un diagnostic hâtif? Assurément, car les difficultés de l'exercice des missions éducatives attribuées aux parents – et plus largement aux familles – s'étalent au grand jour. Précarité, monoparentalité, isolement, multiplicité des injonctions, inadéquation des modes de vie, défaut d'accompagnement, pénurie de professionnels : autant de causes avérées et documentées du casse-tête que vivent au quotidien de nombreuses familles pourtant bien décidées à faire le maximum pour l'éducation de leurs enfants.

À intervalles réguliers, l'actualité nous rappelle que les réalités familiales conditionnent largement le devenir des enfants et l'efficacité des efforts collectifs déployés dans le domaine de l'éducation.

Pas de familles, pas d'enfants

En premier lieu, c'est un constat démographique qui nous amène à nous rappeler l'importance des familles. Avec un taux de fécondité de 1,62 enfant par femme en 2024, on a atteint un niveau au plus bas depuis

la fin de la Première Guerre Mondiale. Le total des naissances se rapproche quant à lui dangereusement du nombre de décès menaçant de faire basculer la France dans un déclin démographique que connaissent déjà de nombreux pays développés¹.

Longtemps, la France a pensé être préservée de cette baisse de la natalité. Mais les dernières années ont été marquées par une accélération du phénomène. Pourtant, le désir d'enfants reste prégnant. L'enquête publiée en 2023 par l'UNAF est éloquente sur ce point. La réalité des conditions fami-

LA DISPOSITION DE L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ À L'ÉGARD DES FAMILLES CONDITIONNE LE DÉSIR DE DEVENIR PARENT.

liales – logement, conjugalité, âge des premiers enfants, situation financière – vient toutefois le contrecarrer. Près d'un parent sur 5 aurait voulu avoir plus d'enfants et 13 % des adultes sans enfants y ont renoncé alors qu'ils en souhaitaient².

Face à cette crise démographique, la connaissance des familles, et la prise en considération de leurs aspirations et besoins prend tout son sens. Car les conditions propices pour accueillir des enfants ne comportent pas qu'une dimension matérielle. La disposition de l'ensemble de la société à l'égard des familles conditionne également le désir de devenir parent.

1. Bilan démographique 2024 de l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE).

2. Enquête OpinionWay pour l'Observatoire des Familles Unaf-Udaf-Uraf, 2023.

Cachez ces familles que je ne saurais voir !

L'actualité récente révèle en effet une disposition ambivalente d'une partie de la population française vis-à-vis des familles. Certes, l'enfant des autres est désiré comme

VOULOIR CANTONNER L'ESPACE ÉDUCATIF AU SEUL FOYER FAMILIAL FABRIQUE SES PROPRES PATHOLOGIES : ENFANTS D'INTÉRIEUR, DÉLITEMENT DES SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ, ISOLEMENT PARENTAL.

futur travailleur et contributeur au modèle social, mais au quotidien, on préfère parfois ne pas le voir.

C'est ce qui transparait dans la tendance « No Kids » (« sans enfant »). Elle désigne un certain nombre d'espaces – hôtels, restaurants, campings, transports publics – où la présence d'enfants est limitée voire interdite. L'idée invoquée est souvent de préserver le calme, la tranquillité, ou le confort des adultes.

En réponse à cette nouvelle « mode », la Haute commissaire à l'Enfance Sarah El Haïry a souhaité le lancement d'un label « Le choix des familles », pour réaffirmer la place centrale des enfants et de leurs familles dans l'espace public. Cette initiative publique permettra aux familles de labelliser les établissements – musée, hôtel, restaurant – qui se montrent hospitaliers pour les familles³.

La passe d'armes médiatique recouvre en réalité une tension qui traverse la société française : l'éducation familiale est-elle affaire publique ou privée ? La tentation de vouloir cantonner l'espace éducatif au seul foyer familial, idéalement entre quatre murs bien insonorisés, fabrique d'ores et déjà ses propres pathologies : enfants d'intérieur, délitement des solidarités de proximité, isolement parental⁴.

Sous les émeutes, la démission parentale

Le renvoi à la responsabilité parentale comme pierre d'angle éducative a connu un point culminant lors des émeutes ayant fait suite à la mort de Nahel Merzouk, tué par balle par un policier à Nanterre le 27 juin 2023.

Les mots utilisés alors par le président de la République, Emmanuel Macron, souffrent peu d'ambiguïté : « J'en appelle à la responsabilité des parents. La République n'a pas vocation à se substituer à eux. »

Les jeunes interpellés ces nuits de l'été 2023 se révélèrent être très massivement élevés

INVOQUER LA RESPONSABILITÉ PARENTALE PLUTÔT QUE PRENDRE ACTE DE NOS MANQUEMENTS COLLECTIFS SOULIGNE L'AMBIVALENCE DE NOTRE PROJET COLLECTIF.

dans une famille monoparentale – 60 % d'entre eux selon le ministère de la Justice. A *posteriori* le message présidentiel n'échappe

3. Communiqué de presse du 11 juin à retrouver sur le site du Ministère des Solidarités.

4. Cf. notamment le rapport du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), « Quelle place pour les enfants dans les espaces publics et la nature ? », octobre 2024.

pas à la tentation d'accabler les familles qui cumulent déjà les difficultés.

La propension à invoquer la responsabilité parentale plutôt qu'à prendre acte de nos manquements collectifs participe à souligner l'ambivalence de notre projet collectif. On reconnaît parfois la place des parents comme premiers éducateurs des enfants surtout pour en souligner les manquements.

La famille, obstacle à nos projets collectifs ?

La tendance à incriminer la famille s'inscrit dans un contexte de suspicion qui traverse l'histoire des systèmes éducatifs. Parce que l'éducation occupe une part substantielle dans les visées collectives – citoyenneté, prospérité économique, justice sociale, sécurité – la tentation est grande de la placer toute entière sous la férule de la communauté.

L'organisation sociale évoquée par Platon dans *La République* ou, dans une forme atténuée, l'éducation collectivisée au sein des *kibboutzim* en Israël constituent des illustrations d'une telle visée.

Dans une moindre mesure, nos institutions portent également la marque de cette tentation. Le projet républicain repose en partie sur l'ambition d'extraire les enfants de leur condition familiale. L'autorité que l'État exerce sur les enfants s'exerce également sur les familles : instruction

voire scolarisation obligatoire, « police des familles » qui s'étend au secteur médico-social⁵.

Les liens familiaux, une valeur éducative incompressible

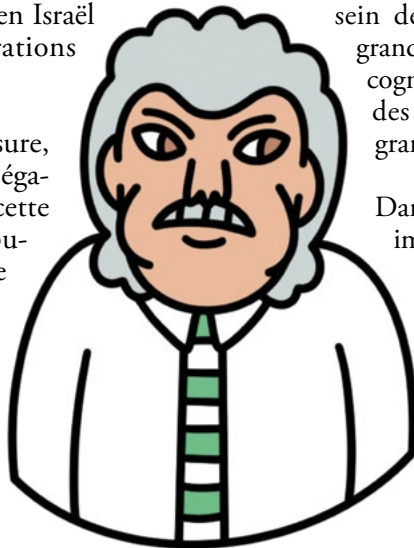
Cette tentation de passer outre les familles se heurte à la réalité de l'importance des liens familiaux dans l'éducation des enfants.

Au point de pouvoir parler d'une valeur intrinsèque de la relation familiale, en particulier de la relation entre l'enfant et

LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE VIS-À-VIS DES ENFANTS S'APPLIQUE INDIRECTEMENT À LEURS FAMILLES : NOUS LEUR DEVONS DES CONDITIONS PROPICES AU DÉVELOPPEMENT DE LIENS FAMILIAUX FÉCONDS ET BÉNÉFIQUES POUR LEURS ENFANTS.

ses parents. L'état de la connaissance en psychologie du développement autorise à affirmer que des relations saines au sein de la famille contribuent grandement au développement cognitif, moral et émotionnel des enfants et concourent grandement à son bien-être.

Dans cette optique, il paraît important de préserver une sphère d'autonomie de la famille. Il en va de l'intérêt conjoint des parents et des enfants. Cette sphère concerne



⁵. Jacques Donzelot, *La police des familles*, Les éditions de minuit, 1977.

un certain nombre d'activités qui constituent le cœur de la relation parent-enfant et qui lui confèrent une valeur intrinsèque⁶.

La nature profondément intime, spontanée, d'une relation saine et riche entre parent et enfant nécessite une protection vis-à-vis d'une intervention extérieure – celle de l'État notamment – mais également d'une emprise morale qui imposerait au parent un mode d'emploi trop rigide.

Cependant, cette relation n'a de valeur que si elle peut s'épanouir dans des conditions favorables. Dans les faits, elle est soumise à des adversités tenant aux conditions matérielles de vie, mais également parfois à l'incapacité de certains parents à s'y investir.



Une approche en termes de ressources et de fragilités familiales

Le parcours éducatif de l'enfant est bel et bien imprégné de son vécu familial. La famille est un lieu de ressources et de contraintes, de forces et de fragilités qui conditionnent le développement de l'enfant, sa socialisation, son entrée dans les apprentissages, son adaptation aux projets éducatifs proposés par les professionnels.

En d'autres termes, la famille représente une composante de l'écosystème dans lequel est inscrit l'enfant, exposée à des dynamiques internes mais également relationnelles avec les autres acteurs qui le composent.

REPARTIR DES FAMILLES – LEURS RÉALITÉS, LEURS BESOINS, LEURS ATTENTES – POUR DESSINER LES CONTOURS D'UN RENOUVEAU DU PACTE ÉDUCATIF.

La valeur de ces liens familiaux devrait nous inciter à favoriser leur développement. Ainsi, la responsabilité collective vis-à-vis des enfants – nous leur devons une éducation de qualité – s'applique également indirectement à leurs familles – nous leur devons des conditions propices au développement de liens familiaux féconds et bénéfiques pour leurs enfants.

C'est l'étude de cet écosystème qui permet de saisir la complexité des mécanismes qui conduisent aux réussites, difficultés, accidents de son parcours. Les caractéristiques intrinsèques à la famille – ressources économiques, sociales, culturelles mais aussi taille du foyer, facteurs de stress, santé mentale – tout comme celles qui caractérisent son environnement – qualité des liens et disponibilité de la famille élargie, des amis, des voisins, des professionnels – sont autant d'atouts ou de facteurs de risque pour l'enfant⁷.

6. Harry Brighouse & Adam Swift, *Family values. The ethics of parent-child relationships*, Princeton University Press, 2014.

7. Une telle théorie écosystémique a pu être proposée dans l'étude des situations de négligence. Cf. Lacharité, Carl., et al. « Vers une théorie écosystémique de la négligence envers les enfants ». *Bulletin de psychologie*, 2006/4 Numéro 484, 2006. p. 381-394.

Une politique familiale appelée à se renouveler

Garantir aux familles des conditions propices à accueillir et élever un ou plusieurs enfants fait partie des objectifs affichés de la politique familiale. Pour autant, cette politique consiste encore largement à décharger les familles d'une part de la charge financière de leurs enfants sans se soucier de l'efficacité « éducative » de cette dépense collective.

Certes, certaines familles ne pourraient offrir des conditions décentes d'éducation sans ce soutien financier, d'ailleurs insuffisant pour prévenir la pauvreté des enfants. Pour autant, d'autres besoins proprement éducatifs nécessitent souvent un soutien tout autre de la part de la collectivité. Pour garantir aux jeunes enfants un temps de présence suffisant du ou des parents à leurs côtés, pour penser un accueil adapté aux besoins de développement des enfants plutôt qu'à une simple « garde », pour offrir aux familles des temps de répit, d'écoute et

d'accompagnement dans les périodes de vulnérabilité.

La réponse à la diversité des besoins des familles appelle donc à un renouvellement de la politique familiale, outil à part entière de la protection de l'enfance et de la politique éducative.

Se porter à la rencontre des besoins des familles

C'est en repartant des familles, leurs réalités, leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis des principaux acteurs de l'éducation – professionnels, pouvoirs publics, associations – que nous nous proposons de dessiner les contours d'un renouveau du pacte éducatif.

On dit souvent qu'il faut tout un village pour élever un enfant. Mais n'oublions pas de préciser à quel point ce fameux village se doit d'être hospitalier et soutenant pour les familles. C'est ainsi qu'il pourra perpétuer sa richesse : avoir des enfants à élever.





ANATOMIE DES FAMILLES DE FRANCE

Où en est la famille en 2025 ? Si la question peut sembler démesurément large, elle n'en demeure pas moins impérative. S'interroger sur les conditions d'éducation des enfants exige de tenter de dessiner les contours de l'environnement familial dans lequel ils évoluent. Où se situent les forces et les fragilités des familles en France ? Et quel regard les enfants et les jeunes portent-ils sur leur propre famille ? Quelques éléments de réponse.

La famille n'est pas un objet d'étude facile à circonscrire. Lorsqu'il est question de l'éducation des enfants, on peut cependant tenter d'en retenir une définition qui évite les longs détours conceptuels. Ainsi, on peut d'ores et déjà le voir par un prisme très singulier : celui d'un groupe humain centré sur l'enfant⁸.

De ce point de vue, par exemple, bien que certains groupes humains puissent être usuellement qualifiés de « familles » – un couple adulte sans enfant ou encore plusieurs générations apparentées ne comptant que des membres adultes – nous ne nous y intéresserons pas ici. Pour autant, une telle approche ne doit pas nous conduire à ne considérer que les droits et intérêts de l'enfant. Le fait que l'activité de la famille soit étudiée prioritairement du point de vue de ce dernier n'exclue pas de prendre en compte la situation de ses membres adultes dans la mesure notamment où leurs conditions de

8. L'expression en anglais *child-centred family* est utilisée notamment par Daniela Cutis pour qualifier l'approche de la famille qui importe dès lors qu'on s'intéresse aux intérêts de l'enfant dans le cadre de ses relations familiales. Cf. Daniela Cutis, « The composition of the family », dans A. Gheaus et al. (eds), *The Routledge Handbook of the Philosophy of Childhood and Children*, New York, Routledge, 2020, p.193.

vie influent grandement sur la qualité de l'éducation qu'ils pourront offrir aux enfants.

Cependant, tous les groupes humains centrés sur l'enfant ne constituent pas des familles. D'autres dimensions viennent s'ajouter à ce premier aspect pour conférer à la famille toute sa spécificité par rap-

LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT DÉPEND DAVANTAGE DE LA QUALITÉ DES RELATIONS AU SEIN DE LA FAMILLE QUE DE LA COMPOSITION DE CELLE-CI.

port à d'autres institutions qui remplissent aussi des fonctions de soin, de socialisation, d'éducation des enfants.

Ainsi la famille peut être entendue comme un groupe composé d'au moins un adulte et un enfant dont les membres sont unis par des liens affectifs profonds, qui cohabitent ou entretiennent des relations de façon régulière dans la durée – et donc au-delà d'un cadre professionnel – et dans lequel les adultes exercent une forme d'autorité sur les enfants et supportent un certain nombre de responsabilités particulières vis-à-vis d'eux.

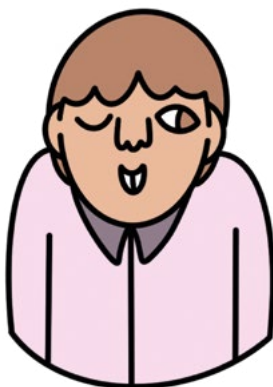
En retenant ainsi une définition essentiellement fonctionnelle, on cherche à éviter

d'émettre un jugement normatif sur la structure de la famille. La diversité des situations familiales vécues par les enfants au sein de familles nucléaires, monoparentales, homoparentales, recomposées, adoptives, doit pouvoir être appréhendée dans le cadre de cette étude.

Cette approche fonctionnelle puise sa légitimité dans les résultats récents de la recherche en psychologie de l'enfant selon lesquels le bien-être de l'enfant dépendrait davantage de la qualité des relations au sein de la famille que de la composition de celle-ci⁹.

Ainsi définie, la famille apparaît comme le premier lieu d'éducation des enfants. Ce qui s'y noue, dès la plus petite enfance, affecte profondément la trajectoire des enfants. C'est une bonne raison pour dresser quelques éléments de diagnostic des forces et fragilités des familles en France aussi bien du point de vue des réalités qui les traversent que du regard que portent les jeunes sur leur propre famille en nous appuyant notamment sur les résultats de notre baromètre *Jeunesse&Confiance* 2025.

9. Voir par exemple Susan Golombok, *Modern Families. Parents and Children in New Family Forms*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.



Des réalités familiales qui affectent les conditions d'éducation des enfants

La composition du foyer comme les liens adultes qui se tissent autour des enfants viennent façonner l'environnement éducatif. La précarité ou l'isolement qui participent à dégrader la capacité des parents à offrir des conditions d'éducation favorables à leurs enfants trouvent en partie leur origine dans des réalités familiales qu'il convient d'identifier. Quel rôle joue la composition du foyer ? Comment les ruptures affectent-elles le parcours des enfants ? Comment sont mobilisés les réseaux de solidarité dans la famille ou dans l'entourage ?

Trois configurations familiales en mutation

Dans quel type de foyer vivent les enfants ? Un premier niveau d'analyse porte sur la composition parentale du foyer. L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en distingue trois formes¹⁰.

La famille « traditionnelle » correspond à un couple vivant avec un ou plusieurs enfants dont ils sont les parents. Sur la base du recensement de 2021, l'INSEE estime qu'environ deux tiers des enfants de moins de 18 ans vivent dans un foyer correspondant à cette configuration familiale. Cette forme familiale

traditionnelle reste donc une norme et correspond au vécu d'une large majorité d'enfants.

La famille recomposée concerne des couples vivant avec au moins un enfant issu d'une union précédente de l'un des conjoints. Cette configuration très marginale il y a encore quelques décennies est un peu plus présente aujourd'hui — elle concernait moins de 5 % des enfants il y a encore 40 ans et environ 10 % en 2021. Néanmoins, elle ne progresse plus depuis les années 2000 et demeure la forme familiale la moins présente. Ce sont les familles recomposées qui ont en moyenne le plus d'enfants¹¹.

Enfin, la famille est dite monoparentale lorsque les enfants vivent avec un seul de leurs deux parents. Cette configuration concernait 22 % des enfants en 2021. La

JUSQU'AUX ANNÉES 1980, MOINS DE 10 % DES FAMILLES AVEC ENFANTS ÉTAIENT MONOPARENTALES. AUJOURD'HUI, C'EST 25 % !

part des familles monoparentales a beaucoup progressé ces dernières années. Jusqu'aux années 1980, moins de 10 % des familles avec enfants étaient monoparentales.

10. France, *portrait social*, Insee Références, Édition 2024.

11. Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, *Panorama des familles d'aujourd'hui*, 2021.

Aujourd'hui, on est autour de 25 %¹². À la tête d'une famille monoparentale, on retrouve la mère dans 83 % des cas¹³. Le fait de vivre principalement avec un seul de ses deux parents ne veut pas pour autant signifier que l'enfant n'a pas de relation avec son autre parent. Par exemple, seuls 25 % des enfants de moins de six ans vivant avec leur mère n'ont pas de contact avec leur père¹⁴. Les familles monoparentales ont en moyenne moins d'enfants¹⁵.

Les ruptures conjugales, source de difficultés pour l'enfant

La structure familiale détermine en partie les conditions effectives d'éducation des enfants. La rupture conjugale – ou l'absence de conjugalité dès le départ – peut apparaître comme un signal d'attention sur la capacité de la famille à répondre au mieux aux besoins des enfants¹⁶.

LA PAUVRETÉ DES ENFANTS EST MULTIPLIÉE PAR DEUX AU MOMENT DE LA SÉPARATION.

La séparation entraîne en premier lieu une baisse du niveau de vie des enfants quel que soit le milieu socio-économique. Cette diminution ne se résorbe pas dans les années qui suivent la rupture, pouvant même

LES ENFANTS VIVANT EN FAMILLE MONOPARENTALES SONT PLUS EXPOSÉS QUE LES AUTRES AUX DIFFICULTÉS SCOLAIRES.

s'accroître dans certains cas, en particulier lorsque l'enfant appartient initialement à un ménage aisé. La baisse est de 19 % en moyenne l'année de la rupture et n'est remontée qu'à 12 % cinq ans plus tard. La pauvreté des enfants est multipliée par deux au moment de la séparation¹⁷.

Les effets négatifs de la séparation sur le niveau d'éducation des enfants ont également pu être mesurés dans le cas français. Le nombre d'années d'études et le rendement scolaire – le revenu moyen rapporté à la durée des études – diminuent significativement pour les enfants dont les parents se sont séparés durant l'enfance ou l'adolescence, en particulier à des moments charnières comme le passage en élémentaire et au collège¹⁸.

Une étude de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) publiée en 2012 mettait en lumière le lien entre la structure familiale et la réussite scolaire. Ainsi, par exemple, 15,2 % des enfants vivant dans une famille monoparentale et 14,4 % de ceux vivant dans une famille recomposée redoublent au moins une fois au collège, contre 8,4 % de ceux vivant avec leurs deux parents.

Une partie de cet écart provient du profil économique, social et culturel de la famille

12. Algava, Elisabeth, Guillemette Buisson, and Laurent Toulémon. "Les « familles monoparentales » : une catégorie statistique bien établie, assortie de nombreuses limites." *Les familles monoparentales. Conditions de vie, vécu et action publique* (2023) : 27-57.

13. Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, *Panorama des familles d'aujourd'hui*, 2021.

14. DREES, « Monoparentalités : les solidarités familiales, un relais important au quotidien pour la prise en charge des jeunes enfants », *Études et Résultats*, n°1326, janvier 2025.

15. Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, *Panorama des familles d'aujourd'hui*, 2021.

16. Cf. le rapport de VersLeHaut, *Prévenir les ruptures conjugales pour protéger les enfants*, mars 2021.

17. De Montaignac, Marine., et al. « Séparation des parents : quel impact sur le niveau de vie des enfants ? ». *La note d'analyse de France Stratégie*, 2024/2 n° 132, 2024, p.1-16.

18. Le Forner, Hélène. "Age at Parents' Separation and Achievement: Evidence from France Using a Sibling Approach." *Annals of Economics and Statistics*, no. 138, 2020, pp. 107–163.

– les familles les moins avantagées sont plus soumises aux séparations. Ainsi, par exemple, les couples appartenant aux 20 % les plus avantagés en termes de niveau de vie connaissent une probabilité annuelle de séparation 30 % plus faible que celle des couples les moins avantagés¹⁹.

Mais une fois isolés ces facteurs, des écarts demeurent. Comme le souligne l'auteure de l'étude : « à caractéristiques sociales comparables, les enfants vivant en famille monoparentale ont moins de chance que les autres d'obtenir le brevet des collèges au terme de leur quatrième année d'études secondaires et de parvenir en seconde générale et technologique²⁰. »

Prendre en compte les solidarités intrafamiliales

La prise en compte des réalités familiales ne peut se limiter à la seule configuration parentale. Les ressources humaines qui composent la famille s'étendent aux autres adultes à même de passer du temps avec les enfants et de prendre en charge certaines des tâches parentales.

1/3 DES PARENTS DISENT NE POUVOIR COMPTER SUR PERSONNE DANS LEUR ENTOURAGE POUR LES AIDER DANS L'ÉDUCATION DE LEURS ENFANTS.

Les résultats du baromètre *Jeu-nesse&Confiance* 2025 nous éclairent sur ce point. Une majorité des parents français

estiment pouvoir compter sur des membres de leur famille pour contribuer à leurs côtés à l'éducation de leurs enfants. Ils sont notamment 54 % à dire pouvoir compter sur leurs propres parents ou leurs frères et sœurs. Si on inclut également les proches

L'IMPLICATION DES GRANDS-PARENTS, ONCLES ET TANTES SE RÉDUIT AU MOMENT DU PASSAGE À L'ADOLESCENCE.

hors famille, on arrive à un total de deux tiers des parents français qui bénéficient d'un soutien substantiel dans leur entourage.

L'âge des enfants est un facteur déterminant de l'appui familial. Ainsi, jusqu'à 10 ans, plus des deux tiers des parents estiment pouvoir compter sur le premier cercle familial – leurs propres parents, frères et sœurs. Le passage à l'adolescence distend ce lien familial élargi puisque seuls 39 % des parents d'enfants de 14 ans et plus disent pouvoir compter sur ces mêmes membres de leurs familles. Ce qui peut s'analyser comme un moindre besoin perçu mais également comme une plus grande réticence à s'investir pour des adolescents.

Les parents les moins diplômés apparaissent également comme les moins épaulés. Là où 61 % des parents ayant un diplôme supérieur à bac+2 disent pouvoir compter sur leur premier cercle familial, ils sont seulement 41 % parmi ceux ayant atteint un niveau d'études inférieur au bac. Les moins diplômés sont donc doublement exposés : plus sujets à la précarité économique, ils le sont également davantage à l'isolement.

19. De Montaignac, Marine., et al. « Séparation des parents : quel impact sur le niveau de vie des enfants? ». *La note d'analyse de France Stratégie*, 2024/2 n° 132, 2024. p.1-16.

20. Cretin, Laurette. "Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège." *Éducation & formations* 82 (2012): 51-66.

Cet isolement, qu'il soit contraint ou choisi, touche un tiers des parents qui répondent ne compter sur personne dans leur entourage proche pour les aider dans l'éducation de leurs enfants. Ces parents isolés sont surreprésentés chez les plus âgés – 46 % chez les parents âgés de 50 ans et plus contre 22 % chez les moins de 35 ans –, les moins diplômés – 46 % chez ceux qui n'ont pas le bac contre 31 % chez ceux qui ont au moins le bac – et en zone rurale – 41 % contre 32 % chez les urbains.

Cet isolement familial et amical n'est pas directement lié au statut conjugal. Il est formulé de façon similaire chez les parents en couple ou seuls. Néanmoins, le nombre de soutiens n'est pas le même selon que le parent est seul – 1,9 réponse en moyenne parmi la liste proposée – ou en couple – 2,38 en moyenne.

Le grand-parent, figure d'une implication familiale contrariée

L'évolution démographique française contribue largement à la disponibilité des grands-parents. L'espérance de vie a connu une augmentation spectaculaire depuis la fin de la Seconde guerre mondiale – un peu moins de 20 ans de progression en moyenne. Cette évolution se manifeste également pour l'espérance de vie « en bonne santé ». Non seulement les personnes âgées vivent plus vieilles mais restent en pleine possession de leurs moyens plus longtemps.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) recensait 15 millions de grands-parents en France en 2011 – un ordre de grandeur relativement

égal au nombre d'enfants français²¹. Tous ne sont pas également impliqués auprès de leurs petits-enfants mais ils demeurent en moyenne largement mobilisés.

Ainsi, selon une étude IFOP de 2021 pour le magazine *Notre Temps*, ils passent en moyenne 8h par semaine avec eux hors vacances scolaires et 21 jours de vacances par an, et 69 % d'entre eux aimeraient s'occuper plus souvent de leurs petits-enfants ; un sentiment encore plus marqué chez les 55-64 ans et les Franciliens²².

Les grands-parents apprécient en particulier de passer du temps avec leurs petits-enfants avant l'adolescence. Plus ils grandissent, plus les instants partagés ensemble sont rares. 76 % des grands-parents estiment être le plus heureux lorsque les petits-enfants sont jeunes, contre 12 % pour les bébés, 7 % pour les adolescents et seulement 5 % pour les jeunes adultes.

L'aide des grands-parents varie en fonction de la catégorie socio-professionnelle des parents. En effet, ce sont les cadres et les professions intermédiaires (plus de 80 %) qui bénéficient le plus de ce service contrairement aux employés (74,7 %) et aux ouvriers (62,3 %).

69 % DES GRANDS-PARENTS AIMERAIENT S'OCCUPER PLUS SOUVENT DE LEURS PETITS-ENFANTS.

L'envie d'implication des grands-parents auprès de leurs petits-enfants ne se concrétise pas toujours du fait d'un certain nombre de facteurs qui contribuent à faire barrage.

21. Nathalie Blanpain et Liliane Lincot, « 15 millions de grands-parents », *INSEE Première*, N° 1469, Octobre 2013.

22. Enquête IFOP pour Notre temps, *Les grands-parents français : portrait et attentes*, mars 2021.



Mathilde Hinzelin

Chercheuse en philosophie,
ancienne directrice des études du CESOF

Solidarités familiales aujourd'hui : quelle famille entoure vraiment l'enfant ?

La solidarité naît toujours d'un manque, d'une crise, d'une rupture dans l'ordre établi. Parler aujourd'hui de « solidarités familiales », c'est ainsi reconnaître une transformation profonde de la famille, non pas sa disparition, mais la fin d'un modèle dominant : celui de la famille nucléaire stable.

Le terme apparaît dans les sciences sociales à partir des années 1980-1990, dans un contexte de double mutation : d'un côté, la diversification des structures familiales (recompositions, monoparentalité, éloignement intergénérationnel) ; de l'autre, la crise de l'État-providence, de plus en plus contraint de déléguer une partie de ses fonctions de soutien aux proches.

Face à ces changements, une question centrale émerge : quelle famille entoure l'enfant aujourd'hui ? Et, au-delà de la diversité des formes, ces nouvelles solidarités sont-elles capables d'assurer une éducation aussi structurante et protectrice que celle promise par la famille traditionnelle ?

Une mutation progressive de la structure familiale, des solidarités reconfigurées autour de l'enfant

Depuis plusieurs décennies, la famille connaît un processus de recomposition. La famille dite « nucléaire » – un couple stable et ses enfants, parfois prolongée par la présence des grands-parents et/ou des oncles et tantes – tend à se raréfier. Selon les données de l'Insee, les familles biparentales représentaient encore 70 % des configurations familiales en 2011 ; elles ne sont plus que 67 % en 2020. Les familles monoparentales constituent désormais un quart des foyers avec enfants, et les familles recomposées, environ 9 %²³.

Ce changement de paysage familial entraîne une reconfiguration des modes de solidarité.

Autrefois internes à la famille, les soutiens deviennent souvent latéraux ou externalisés. Un beau-parent, un demi-frère, un grand-parent ou un adulte proche non biologique peuvent aujourd'hui jouer un rôle éducatif central. Ce glissement modifie en profondeur la façon dont l'enfant est entouré, guidé et protégé.

23. Données de l'INSEE.

Figures éducatives plurielles, cohérence indispensable

Cette pluralité de figures éducatives suppose un minimum de cohérence éducative. Là où la famille traditionnelle offrait un cadre relativement stable et cohérent, les nouvelles formes familiales peuvent générer des dissonances normatives : règles différentes d'un foyer à l'autre, éducations inégales, conflits de légitimité entre adultes. Le risque, dès lors, est celui d'un éclatement du référentiel éducatif, si la coordination ne se met pas en place. Les familles monoparentales posent, quant à elle, la question de la disponibilité du parent responsable.

Dans le contexte scolaire, on constate notamment que la disponibilité est un facteur-clé. Un rapport sur l'impact du contexte familial sur la réussite scolaire des enfants, publié par le CESOF²⁴ en 2024, souligne que les enfants issus de familles monoparentales ou recomposées présentent davantage de risques de redoublement ou de décrochage, non en raison de la structure familiale elle-même, mais en raison d'une baisse des ressources éducatives disponibles : moins de temps, moins de stabilité, moins de présence²⁵. Pourtant, des facteurs de protection existent. Lorsqu'un grand-parent, un beau-parent ou une autre figure éducative

s'implique de manière régulière et attentive, cette présence peut compenser l'instabilité familiale structurelle.

Les solidarités familiales peuvent ainsi permettre à l'enfant d'évoluer dans un réseau protecteur, à condition que ces différents soutiens s'articulent dans une logique cohérente.

DANS UN PAYSAGE FAMILIAL ÉCLATÉ, SOUVENT MOUVANT, LES SOLIDARITÉS FAMILIALES ASSURENT UNE CONTINUITÉ DE SOUTIEN, D'ATTENTION ET DE PRÉSENCE AUTOUR DE L'ENFANT.

Les solidarités familiales ne compensent pas la disparition d'un modèle ; elles en traduisent la transformation. Dans un paysage familial éclaté, souvent mouvant, elles assurent une continuité de soutien, d'attention et de présence autour de l'enfant.

Qu'il vienne d'un parent, d'un beau-parent ou d'un grand-parent, c'est l'engagement auprès de l'enfant qui fait la différence. À l'heure où les institutions peinent à tout couvrir, reconnaître, accompagner et renforcer ces solidarités devient un enjeu central pour penser l'éducation aujourd'hui. ●

24. Centre d'études sur les solidarités familiales et sociales

25. *Impact de la situation familiale sur la réussite scolaire*, rapport du CESOF (p.33 et 51)

L'éloignement géographique constitue probablement l'obstacle matériel le plus déterminant. L'enquête de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) *Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants* a permis d'établir qu'il s'agissait du facteur-clé dans l'implication des grands-parents. Quand les grands-parents habitent à plus de 30 minutes la probabilité qu'ils gardent leurs petits-enfants chute de 34 points²⁶ !

Sur ce plan-là, les cas sont très différents selon les territoires. Les enfants vivant dans les grandes agglomérations sont plus sujets à l'éloignement. Par exemple, 76 % des enfants de moins de six ans résidant en agglomération parisienne vivent à plus de 30 minutes du domicile de leurs grands-parents maternels. Ils ne sont que 49 % dans les communes rurales²⁷.

L'enquête IFOP pour *Notre temps* de 2021 révèle que cet éloignement est tangible. Seuls 28 % des grands-parents déclarent habiter à moins de 30 minutes de leurs petits-enfants. Ils sont même 35 % à habiter à plus de deux heures. Au point qu'une part non négligeable de grands-parents – 41 % – se disent prêts à déménager pour se rapprocher de leurs petits-enfants²⁸.

Le temps disponible pour s'occuper de leurs petits-enfants est également très variable selon les cas. Le temps passé avec leurs petits-enfants rentre souvent en concurrence avec leurs engagements professionnels – les grands-parents le deviennent en moyenne à 53 ans selon l'enquête IFOP pour *Notre temps* et sont donc souvent encore actifs – la

QUAND LES GRANDS-PARENTS HABITENT À PLUS DE 30 MINUTES LA PROBABILITÉ QU'ILS GARDENT LEURS PETITS-ENFANTS CHUTE DE 34 POINTS !

poursuite d'activités personnelles ou un engagement bénévole. À titre d'exemple, un quart des grands-parents ont une activité associative ou un mandat électif et y consacrent environ 5 heures par semaine, plus de 10 heures dans 16 % des cas.

Enfin, le lien relationnel que les grands-parents entretiennent avec leurs propres enfants est déterminant. La mésentente, le besoin de distanciation des jeunes adultes avec leurs parents, les ruptures familiales liées à des deuils ou des divorces ainsi que les recompositions familiales qui divisent les moments passés avec chaque petit-enfant sont autant de raisons qui éloignent les générations.

De la famille à l'entourage

L'implication des proches dans l'éducation des enfants, en dehors de la famille au sens strict, est un phénomène non négligeable qui mérite d'être pleinement intégré dans une réflexion sur les réalités familiales. Les données de notre baromètre *Jeunesse&Confiance* 2025 le confirment : 28 % des parents estiment pouvoir compter sur un proche hors famille pour contribuer à leurs côtés à l'éducation de leurs enfants.

On rejoint ici le concept d'« entourage » initialement pensé pour sortir d'une assimilation de la famille au ménage ou aux liens biologiques en se posant la question de la dynamique des liens et de leur

26. Kitzmann, Morgan, « Les grands-parents : un mode de garde régulier ou occasionnel pour deux tiers des jeunes enfants », *Études et résultats de la Drees*, n°1070, juin 2018.

27. *Ibid.*

28. Enquête IFOP pour *Notre temps*, *Les grands-parents français : portrait et attentes*, mars 2021.

permanence dans le temps²⁹. Là où parfois les liens se distendent avec la famille proche, ils peuvent rester vifs dans le temps avec un ex-conjoint par exemple. Mais on peut pousser plus loin cette approche en constatant que des proches n'ayant jamais appartenu à la famille à proprement parler occupent un statut plus important que certains membres du réseau familial.

L'enquête *Proches et parents* menée au début des années 1990 à l'Institut national d'études démographiques (INED) initie une compréhension moins restrictive de la famille. Elle permet d'appréhender les recompositions de la famille au gré des affinités, des « réticences et des conflits » mais aussi de la prédominance de certains liens amicaux sur les liens familiaux³⁰.

L'IMPLICATION DE PERSONNES-RESSOURCES AUPRÈS DE PARENTS FAISANT FACE À DES DIFFICULTÉS PEUT CONTRIBUER À REDÉFINIR LES CONTOURS DE LA FAMILLE.

Cette approche peut également s'avérer pertinente quand on s'intéresse aux ressources éducatives des familles. L'étude de cas consacrée à Ilyes dans l'ouvrage collectif dirigé par le sociologue Bernard Lahire, *Enfances de classes*, illustre très concrètement l'apport éducatif de cet entourage. L'auteure, Martine Court, identifie la présence de Michel, un ami du père d'Ilyes, comme porteuse d'avantages dans le développement de l'enfant : il « relaie régulièrement auprès de Debora [la mère d'Ilyes] des principes éducatifs caractéristiques des classes moyennes », « il l'invite

également à limiter le temps de télévision des enfants ou à leur faire manger davantage de fruits et légumes », « il constitue pour lui un exemple de réussite scolaire et sociale »³¹. Cette fréquentation, aussi bien pour l'enfant que pour ses parents, semble constituer pour Ilyes un enrichissement par rapport à son environnement parental.

Une recherche-action initiée par les sociologues Catherine Delcroix et Bénédicte Gousault et publiée sous le titre *L'éducation, ça se partage ?* se penche spécifiquement sur les ressources éducatives que mobilisent des parents dont les enfants sont confrontés à des difficultés liées à la précarité, à l'isolement, à des troubles ou des violences³². La prise en compte de l'entourage pour comprendre l'écosystème qui entoure l'enfant permet aussi d'adosser aux personnes-ressources les réponses apportées aux difficultés des enfants.

Concrètement, l'implication de personnes-ressources auprès de parents faisant face à des difficultés peut contribuer à redéfinir les contours de la famille. Le parrainage de proximité, par exemple, en participant à la construction d'une relation privilégiée instituée entre un adulte, parrain ou marraine, un enfant et sa famille, peut s'assimiler à « de la famille en plus »³³. Dans le domaine de la protection de l'enfance, les conférences familiales constituent un modèle de prise de décisions permettant d'associer les familles aux décisions les concernant en intégrant toutes les personnes qui, aux yeux de l'enfant ou de ses proches, comptent dans sa vie et sont susceptibles de s'engager à ses côtés³⁴.

31. Bernard Lahire (dir.), *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Seuil, 2019, p.232.

32. Delcroix, Catherine et Bénédicte Gousault (dir.), *L'éducation, ça se partage. Ressources des familles et de leur entourage*, Logiques sociales, L'Harmattan, 2022.

33. Cf. le rapport de VersLeHaut, *De la famille en plus. Idées et actions pour développer le parrainage de proximité*, septembre 2020.

34. Cf. l'encart « La conférence familiale : élargir la notion de famille pour mieux répondre à l'intérêt de l'enfant » dans ce même volume.

29. Bonvalet, Catherine. & Lelièvre, Éva, « Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial », *Sociologie et sociétés*, 27(2), 1995, 177-190.

30. Bonvalet, Catherine, et al. "Proches et parents." *Population*, n°48-1, 1993, 83-110.



Le parrainage de proximité : « de la famille en plus »

PÉPITE ÉDUCATIVE

En France, près d'une famille sur quatre avec enfants est monoparentale. Dans ces foyers, la charge éducative repose souvent sur un seul adulte, avec un risque accru d'isolement et de découragement.

D'autres familles connaissent des difficultés liées à la migration, à la précarité, à l'éloignement ou au manque de proches.

Dans ces situations, le parrainage de proximité apporte un souffle nouveau : il permet à un citoyen bénévole inscrit dans un projet collectif de s'engager auprès d'un enfant et de ses parents, créer ou consolider un lien de confiance en partageant du temps, des activités et ainsi offrir « de la famille en plus ».

Un appui aux enfants et aux parents

Le principe est simple : un citoyen s'engage dans la durée auprès d'un enfant, avec l'accord et en lien avec son/ses parents et va devenir parrain ou marraine : tiers bienveillant, choisi et reconnu, il consacre du temps à l'enfant – loisirs, sorties culturelles, repas, vacances, ou simple présence attentive. Le lien de parrainage n'est ni un lien d'amitié, ni une relation professionnelle, il ne s'inscrit pas dans une substitution familiale et ne s'arrête pas à la majorité.

Les effets potentiels sont multiples. Pour l'enfant, le parrainage contribue à renforcer l'estime de soi, à apporter une stabilité affective, à favoriser la réussite scolaire et augmente ce que les sociologues appellent le « capital social » : avoir quelqu'un sur qui compter et quelqu'un pour qui compter.

Une étude menée en 2017 par l'association Parrains Par Mille montre que 67 % des filleuls pensent avoir davantage de chances de faire des études correspondant à leurs aspirations grâce au parrainage.

Pour les parents, il représente une ressource éducative complémentaire et un moment de répit. 7 parents sur 10 disent disposer de plus de moments personnels depuis que leur enfant est parrainé. 60 % constatent une baisse des conflits à la maison, et 9 sur 10 affirment avoir plus confiance en eux dans leur rôle éducatif.

Au-delà de l'aide concrète, le parrainage contribue à tisser du lien social : il recrée une solidarité de voisinage et une entraide intergénérationnelle qui ne vont plus toujours de soi.

Un cadre légal désormais consolidé

Si le parrainage existe depuis longtemps dans la culture, sa grande plasticité offre à chaque époque de nouvelles occasions de le remettre au « goût du jour » pour répondre aux besoins des enfants et des familles en les inscrivant dans des réseaux de solidarité. Les pratiques associatives ont contribué depuis les années 80 à la construction d'un cadre d'action en plusieurs étapes, la dernière en 2022 par la

>>>

loi Taquet qui ouvre à tout enfant pris en charge en protection de l'enfance le droit de se voir proposer un parrain une marraine via un tiers associatif.

Cette loi prévoit également qu'une « Charte nationale du parrainage d'enfants » parachève ce cadre de référence clair qui permet de « penser parrainage » dans toutes les configurations familiales. Elle a été publiée au *Journal officiel* en janvier 2025.

Construite en miroir de la Charte nationale du soutien à la parentalité dans un souci d'universalité, inscrite dans le CASE, elle définit la finalité du parrainage – instaurer un lien affectif durable au bénéfice de l'enfant et en soutien aux parents – et en précise les principes : engagement volontaire et réciproque, respect de la place des parents, neutralité politique et confessionnelle, accompagnement par une structure associative. Ces garde-fous garantissent que le parrainage reste une alliance avec la famille, et jamais une substitution.

En 2020, environ 3 000 enfants étaient parrainés en France, via des associations nationales comme *France Parrainage*, *Parrains par Mille*, certaines Unions départementales des associations familiales (UDAF), des associations locales et d'autres encore comme des ONG ou des Fondations inscrivant le parrainage dans leurs actions.

C'est peu au regard des besoins, mais le potentiel est important : dans d'autres pays, comme les États-Unis, des centaines de milliers d'enfants bénéficient d'un dispositif comparable. Les récentes évolutions législatives ouvrent la voie à un développement plus large, notamment grâce à l'intégration du parrainage dans les schémas départementaux des services aux familles.

Des histoires qui font sens

Derrière les chiffres, il y a des parcours de vie. Thelma, 9 ans, a rencontré Émilie grâce à l'association *Parrains par Mille*. Elles partagent des jeux, des sorties, des vacances, et même l'apprentissage du vélo.

Pour sa mère, ce lien a été une respiration bienvenue et un appui éducatif comme elle l'exprime elle-même : « *J'ai pu apprécier l'écoute bienveillante d'Émilie et d'avoir de temps en temps quelques moments pour souffler dans mon quotidien de maman solo.* »

Dans certains départements, des associations organisent des cérémonies symboliques qui officialisent publiquement le lien, rappelant qu'il s'agit d'une relation singulière, consentie et reconnue.

Ces récits montrent que le parrainage n'est pas seulement une aide ponctuelle : c'est un outil de cohésion sociale et d'égalité des chances. En épaulant les parents dans leur mission éducative et en élargissant le cercle des adultes de confiance, il donne à chaque enfant davantage de ressources pour s'épanouir. ●

POUR ALLER PLUS LOIN :

Le site de l'Union Nationale des Acteurs de Parrainage de proximité





Marie-Pierre Auger

Conseillère technique protection de l'enfance à la Cnape
(Convention Nationale des Associations de Protection
de l'Enfant)

La conférence familiale : élargir la notion de famille pour mieux répondre à l'intérêt de l'enfant

Dans un contexte de diversification des structures familiales et d'attente accrue de participation, la conférence familiale constitue un dispositif innovant. Importée de Nouvelle-Zélande où elle a été développée par les communautés maories dans les années 1980, elle s'est progressivement diffusée en Europe comme un outil permettant d'associer les familles, au sens large, aux décisions qui les concernent. Elle propose une autre façon de faire alliance autour de l'enfant, en reconnaissant la capacité de son entourage à formuler collectivement des solutions dans des moments de crise ou de rupture.

Une conception élargie du cercle familial

La conférence familiale se distingue par un principe central : celui de confier à la famille la responsabilité d'élaborer elle-même un plan d'action face à une situation de danger ou de vulnérabilité de l'enfant. Le dispositif repose sur trois temps : une phase de préparation individualisée avec chaque participant, un temps de rencontre animé par un coordinateur indépendant, et surtout un temps privé pendant lequel la famille, seule, construit sa réponse à une question centrale construite durant la préparation.

**C'EST CETTE RECONNAISSANCE
D'UNE « FAMILLE ÉLARGIE »
OU D'UN « RÉSEAU DE SOUTIEN » QUI
FAIT LA SINGULARITÉ ET LA RICHESSE
DE LA DÉMARCHE.**

Mais au-delà de la méthode, la conférence familiale engage une redéfinition implicite mais puissante de la notion même de famille. Loin d'une conception restreinte aux seuls liens biologiques ou juridiques, elle permet d'intégrer toutes les personnes qui, aux yeux de l'enfant ou de ses proches, comptent dans sa vie et sont susceptibles de s'engager à ses côtés. On y retrouve des grands-parents, des oncles et tantes, des voisins, des marraines, parfois une enseignante ou un éducateur, ou encore un adulte important pour l'enfant sans lien formel avec les titulaires de l'autorité parentale. C'est cette reconnaissance d'une « famille élargie » ou d'un « réseau de soutien » qui fait la singularité et la richesse de la démarche.

>>>

Une logique de soutien et de responsabilisation

Dans un secteur marqué par une certaine verticalité dans les relations entre institutions et personnes concernées, la conférence familiale repose sur un renversement de perspective : elle considère que les réponses les plus durables sont souvent celles qui émanent du cercle proche de l'enfant, à condition que ce dernier soit mobilisé, soutenu et accompagné dans un cadre sécurisé. Loin de se substituer à l'intervention des professionnels, elle en redéfinit le rôle : le travailleur social devient facilitateur, garant du cadre et de l'intérêt supérieur de l'enfant, mais il n'en est plus l'unique porteur. Le coordinateur, quant à lui, assure la neutralité du processus, sans intervenir sur le contenu du plan proposé, à moins qu'il ne contrevienne de manière manifeste aux droits fondamentaux de l'enfant.

Cette approche favorise une plus grande adhésion aux décisions prises, car elles sont co-construites et ancrées dans la réalité vécue des familles. Elle permet égale-

ment de redonner une place à des adultes parfois invisibles dans les parcours institutionnels, mais qui peuvent jouer un rôle clé dans la protection et le développement de l'enfant. En cela, la conférence familiale constitue une réponse adaptée aux enjeux contempo-

EN DÉFINITIVE, LA CONFÉRENCE FAMILIALE INVITE À REPENSER LES FONDEMENTS DE L'INTERVENTION EN PROTECTION DE L'ENFANCE.

rains de la protection de l'enfance : sortir d'une logique de remplacement et privilégier le soutien et la responsabilisation des milieux familiaux.

Une culture professionnelle renouvelée

La mise en œuvre de cette démarche suppose cependant un engagement institutionnel fort : former des coordinateurs indépendants, articuler la conférence avec les cadres juridiques existants (notamment en assistance éducative), prévoir des temps de suivi et d'évaluation du plan d'action. Elle implique aussi une culture professionnelle ouverte à la participation réelle des familles, à la reconnaissance de leurs ressources, et à la construction d'un espace de confiance.

Au demeurant, les solutions imaginées pour les publics les plus vulnérables et en difficulté livrent souvent des enseignements utiles à tous. En répondant aux besoins les plus exigeants, elles soutiennent une amélioration globale des pratiques professionnelles et des politiques publiques, créant ainsi un cercle vertueux où chacun, quel que soit son degré de vulnérabilité, peut bénéficier de dispositifs plus inclusifs et plus efficaces.

En définitive, la conférence familiale invite à repenser les fondements de l'intervention en protection de l'enfance. En élargissant la définition de la famille à celles et ceux qui, au quotidien, prennent soin de l'enfant ou peuvent s'y engager, elle crée les conditions d'une décision partagée et enracinée dans le réel. Elle contribue ainsi à faire vivre concrètement le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant, non comme une norme abstraite, mais comme le fruit d'un processus collectif, respectueux des liens et des histoires de chacun. ●

Un lieu de ressources et de contraintes pour les enfants

A l'approche factuelle qui a prévalu jusqu'à présent, il peut être fructueux de superposer le regard que portent les jeunes sur leur propre environnement familial. Notre baromètre *Jeunesse&Confiance* 2025 a interrogé un échantillon représentatif des jeunes de 16 à 25 ans sur la nature des relations qui s'y nouent, sur les ressources qu'ils y trouvent mais également sur les contraintes qu'ils y subissent. Tremplin éducatif, refuge, la famille est également pour certains un frein mais demeure une valeur structurante.

Des relations affectives

Lorsqu'il s'agit de qualifier la relation qu'ils entretiennent avec leurs parents, les

LA RELATION AVEC LEURS PARENTS EST PERÇUE SOUS UN JOUR MOINS POSITIF CHEZ LES JEUNES VIVANT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES QUE CHEZ LES AUTRES.

jeunes répondants évoquent avant tout la confiance ! Ils sont 62 % à se reconnaître dans ce qualificatif. Loin devant la solidarité et l'entraide (47 %) ou la confiance (40 %). Au total, 4 jeunes sur 5 évoquent cette relation sous un versant positif.

Cette prédominance de la confiance comme qualité principale de la relation aux parents est cependant moins marquée chez certaines

catégories de jeunes. Ainsi, ceux résidant dans les quartiers prioritaires ne sont que 47 % à la mentionner contre 66 % des jeunes n'y résidant pas.

Un tiers des jeunes identifie de leur côté une caractéristique plus « négative » dans leur relation à leurs parents. Ainsi 14 % d'entre eux parlent d'une relation toxique, 13 % d'une relation de contrainte et 16 % d'une relation principalement financière. Le qualificatif « toxique » apparaît largement plus en quartier prioritaire : 26 % de ceux qui y résident le mentionnent (contre 10 % des jeunes qui n'y résident pas)³⁵.

La relation avec les parents influence le sentiment de s'épanouir dans le foyer familial. 81 % des jeunes qui disent avoir une relation de confiance avec leurs parents s'épanouissent chez eux et s'y sentent à leur place. Cette proportion tombe à 60 % chez ceux qui identifient la relation avec leurs parents comme une relation de contrainte.

Une école des compétences humaines

Pour répondre à la question « Selon vous, quelles sont les compétences ou qualités les

35. Idem pour 18 % des jeunes issus de l'immigration (contre 10 % chez ceux n'ayant pas d'ascendant étranger).

plus importantes que votre famille vous a aidé à développer? », les jeunes placent sur le podium : l'autonomie (citée par 46 % des jeunes), la responsabilité (40 %) et la confiance en soi (35 %). Soit des compétences essentiellement individuelles!

Le lien avec les autres et la vie collective sont relégués au second plan. L'empathie (citée tout de même par 35 % des jeunes), la communication (24 %), la capacité à travailler en équipe (identifiée par seulement 16 % des jeunes) sont moins associées à la transmission familiale dans l'esprit des jeunes.

Les jeunes femmes sont plus nombreuses à identifier l'autonomie (+6 pts par rapport aux hommes) et la responsabilité (+7 pts par rapport aux hommes) mais moins la confiance en soi (-7pts par rapport aux hommes).

Le point de vue des jeunes est intéressant à mettre en perspective avec celui des parents. Ces derniers sont plutôt en accord sur les qualités et compétences qu'ils pensent

L'AUTONOMIE EST LA PRINCIPALE QUALITÉ QUE LES JEUNES ESTIMENT AVOIR DÉVELOPPÉE GRÂCE À LEUR FAMILLE.

avoir transmises à leurs enfants même s'ils sont plus enthousiastes : ils identifient en moyenne 4 qualités là où les jeunes n'en dénombrent que 3.

Sans surprise, les pères et les mères n'évaluent pas de la même façon ces compétences. C'est particulièrement tangible pour l'empathie (identifiée par 47 % des mères et 39 % des pères), la communication (citée 49 % des mères et 32 % des pères) ou la rigueur (citée par 41 % des pères et 34 % des mères).

Rigueur et communication sont d'ailleurs les deux qualités dont les parents surestiment la transmission par rapport aux réponses des jeunes. Ainsi, si 44 % des parents d'enfants âgés de 18 ans et plus pensent leur avoir transmis le sens de la rigueur, cette qualité n'est citée que par 24 % des jeunes.

Au quotidien, des vécus contrastés

La vie de la famille entraîne des contraintes pour les enfants et les jeunes. Notamment quand ils sont invités à participer aux tâches quotidiennes, à prendre part à l'éducation de leurs frères et sœurs, voire à travailler pour compléter les revenus du foyer. Ces contraintes ne concernent pas tous les jeunes de façon égale et tous ne les vivent pas de la même façon.

32 % des jeunes affirment qu'ils doivent travailler pour contribuer aux revenus de leur famille (parents, frères, sœurs). Là encore, certaines catégories de jeunes sont plus concernées. Ainsi, ceux résidant dans les quartiers prioritaires se disent concernés à 49 % (22 points de plus que ceux qui n'y habitent pas). Les jeunes dont les deux parents sont étrangers sont également beaucoup plus concernés que les autres³⁶.

46 % des jeunes ayant des frères et sœurs de moins de 18 ans estiment qu'ils doivent les aider pour faire les devoirs, encadrer les loisirs. Cette proportion monte à 65 % chez les jeunes qui ont des frères et sœurs âgés de 6 à 10 ans et à 63 % chez les jeunes dont les deux parents sont étrangers (contre 36 % chez les jeunes n'ayant pas d'ascendants étrangers).

36. 48 % contre 26 % chez ceux n'ayant pas d'ascendants étrangers.



Enfin, si 19 % des jeunes déclarent devoir s'occuper de parents dépendants, cette proportion grimpe singulièrement chez ceux résidant dans les quartiers prioritaires (38 % contre 14 % chez ceux n'y habitant pas).

La fin de l'adolescence et les premières années de l'âge adulte est une période où

78 % DES JEUNES ESTIMENT QUE LEUR FAMILLE EST PLUS IMPORTANTE QUE LEUR TRAVAIL.

les contraintes familiales peuvent se cumuler. Elles concernent leur foyer d'origine et perdurent après leur départ comme on le voit pour ceux qui continuent à s'occuper de

leurs parents ou de leurs frères et sœurs plus jeunes. Mais, pour certains d'entre eux, une nouvelle famille est déjà constituée autour d'un couple et, plus rarement, d'enfants.

Cette combinaison fait que la part de jeunes de 16 à 25 ans se sentant effectivement confrontés à des contraintes familiales est loin d'être négligeable. Ce qui conduit 41 % d'entre eux à estimer avoir déjà dû renoncer à une opportunité de formation à cause de leurs responsabilités familiales.

Sur ce volet, l'écart entre catégories socio-démographiques est très important. Ainsi, ce sont 70 % des jeunes résidant dans un quartier prioritaire qui se disent concernés contre 32 % de ceux n'y habitant pas !

La taille de la fratrie joue également : 53 % des jeunes ayant au moins deux frères et sœurs se disent concernés³⁷.

Quel sentiment ces contraintes font-elles naître chez eux ? Une donnée nous permet d'avoir un aperçu : 1 jeune sur 5 qui dit avoir dû renoncer à des opportunités scolaires ou professionnelles pour obligations familiales qualifie la relation à leurs parents

LES JEUNES RÉSIDANT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES RECONNAISSENT PLUS DE RESPONSABILITÉS QUE LES AUTRES VIS-À-VIS DE LEURS PARENTS ET FRÈRES ET SŒURS.

de toxique. C'est seulement 1 sur 50 chez les jeunes n'ayant jamais eu à faire de tels renoncements.

Enfin, 37 % des jeunes estiment avoir reçu des pressions familiales pour leurs choix d'orientation ou de carrière. Ce sont une fois encore les jeunes des quartiers prioritaires qui

expriment le plus largement ce sentiment. Ils sont 57 % à avoir ressenti ces pressions (26 points de plus que les jeunes n'y résidant pas).

Une valeur dominante

De ce vécu contrasté, la grande majorité des jeunes retient une vision positive de la famille qui apparaît comme une valeur structurante de leurs projections futures.

Ainsi, par exemple, 78 % des jeunes estiment que leur famille est plus importante que leur travail. Une proportion qui monte même à 85 % chez les jeunes ruraux (contre 77 % chez les jeunes urbains).

Sans surprise, le vécu familial influe sur la réponse. Ainsi, répondent par l'affirmative 86 % de ceux qui estiment avoir une relation de confiance avec leurs parents contre 62 % de ceux qui qualifient cette relation de toxique.

Dans un autre registre, cette conception est partagée par 85 % des jeunes dont les parents sont mariés contre 71 % de ceux dont les parents vivent seuls.

37. 18 points de plus par rapport à ceux qui n'ont pas de frères et sœurs.





Se battre pour une personne que l'on aime, ft. Chelsie

JEUNES&BRILLANTS

Grandir au sein d'une famille, c'est aussi apprendre à faire face à l'imprévu. Dans certaines configurations, la solidarité devient le ciment du foyer, bien avant d'être un mot d'ordre. Chelsie en a fait l'expérience très tôt : élevée par sa mère et ses grands-parents dans une maison de campagne du centre de la France, elle a grandi dans un cocon tissé d'amour, mais aussi de responsabilité partagée.

Lorsque sa grand-mère perd progressivement son autonomie, la maladie bouleverse le quotidien familial et redistribue les rôles. Chacun devient aidant à sa manière : le grand-père en première ligne, la mère en soutien médical et affectif, et Chelsie, encore enfant, témoin actif de cette lutte silencieuse.

Cette structure atypique révèle combien les solidarités intrafamiliales façonnent la construction des enfants. Entre contraintes et tendresse, Chelsie découvre la force du lien et la valeur de l'attention à l'autre. Malgré la lourdeur du quotidien, elle garde le souvenir d'une enfance "pleine d'amour, de moments de joie et de vie". Sa mère, infirmière, parvient à maintenir un équilibre rare entre sa carrière, le soin à sa propre mère et l'éducation de sa fille.

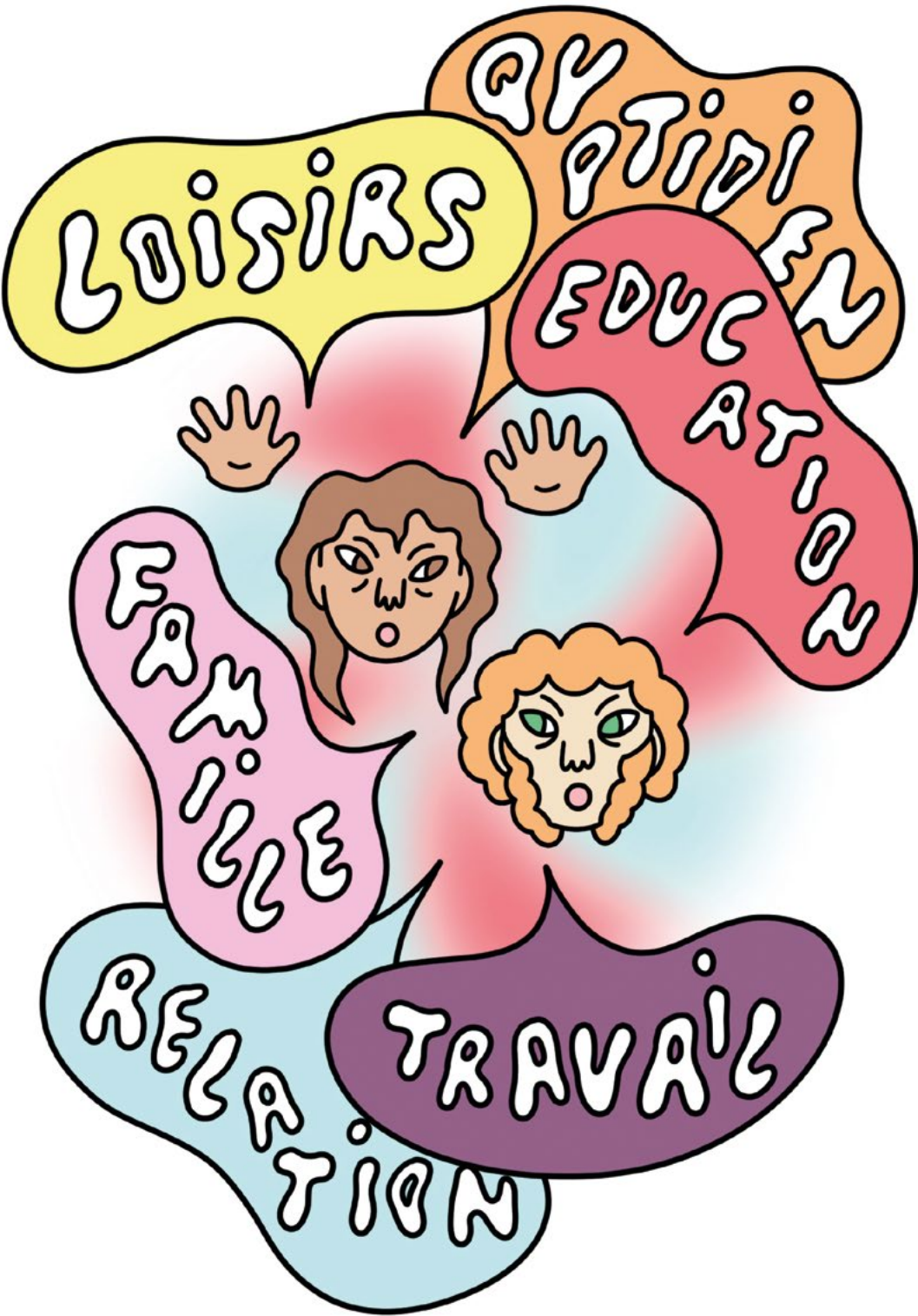
Avec le recul, Chelsie parle moins de sacrifice que d'un apprentissage collectif : celui de la patience, de la résilience et de la transmission. Son histoire rappelle qu'autour de l'enfant, la famille n'est pas toujours celle que l'on imagine, elle peut être recomposée, éprouvée, mais demeure un espace essentiel de protection et de croissance, où se tissent les premiers gestes d'attention et d'amour. ●

« JE PENSE QUE TOUS LES TROIS, MON GRAND-PÈRE, MA MÈRE ET MOI, ON A EU CETTE MÊME VOLONTÉ DE SE BATTRE POUR UNE PERSONNE QU'ON AIME », CONFIE-T-ELLE.



INFOS Jeunes&Brillants est disponible sur toutes les plateformes d'écoute





LA CONDITION PARENTALE : UN BONHEUR CONTRARIÉ

Il se passe quelque chose du côté des parents. Le sentiment d'un décalage entre les aspirations éducatives et la réalité de la vie familiale imprègne le débat public. Les mères, en particulier, cumulent les difficultés et disent leur épuisement. Comment s'exprime ce malaise ? Sur quels sujets se cristallise-t-il ? Et à quelles difficultés tangibles renvoie-t-il ? Quelques éléments de réponse.

L'exercice de la parentalité est un sujet d'attention largement relayé par les médias. Les émissions et chroniques consacrées au sujet fleurissent à la télévision – *les Maternelles XXL* sur France Télévisions – à la radio – *Ma vie de parent* sur France Inter – ou dans la presse écrite – *Darons, Daronnes* dans *Le Monde*.

Les sujets afférents aux missions parentales sont également l'objet de débats dans les émissions généralistes comme en témoigne par exemple le feuilleton de l'année 2013 autour de la pratique parentale du *time out* – l'isolement de l'enfant désobéissant – et la personnalité controversée de la psychologue Caroline Goldman.

De cette exposition émane un sentiment paradoxal. Le rôle parental y apparaît

valorisé, l'importance pour le bien-être de l'enfant souligné, parfois exagéré. Dans le même temps, les tâches parentales sont souvent jugées ingrates et les contraintes qui pèsent sur les parents présentées comme lourdes voire insurmontables.

Le décalage entre le prestige de la fonction – et les attentes qui en découlent – et les difficultés quotidiennes qu'expriment les parents peut générer ses propres pathologies : culpabilité, honte, épuisement, repli. Dans une moindre mesure, de nombreux parents – et en particulier les mères – se sentent traversés par un sentiment de malaise, voire un vertige devant l'ampleur de la tâche – dans une forme souvent idéalisée – et les ressources dont ils disposent effectivement.

Etre parent aujourd'hui : aspirations et difficultés

Disons-le d'emblée, avant d'aborder les difficultés, le fait d'être parent demeure une source de satisfaction presque unanimement partagée. Ainsi, par exemple, l'enquête réalisée en 2024 par l'institut OpinionWay pour l'Union nationale des associations familiales (UNAF) révélait que 95 % des personnes interrogées estimaient qu'être parent est une source de bonheur et 97 % se disaient fiers d'être parents³⁸.

UNE SOURCE DE BONHEUR ET DE FIERTÉ POUR PRESQUE TOUS LES PARENTS.

Dans le même temps, 66 % des parents interrogés reconnaissent qu'il leur arrivait de se sentir dépassés par leurs responsabilités parentales. Cette ambivalence exprime des attentes fortes vis-à-vis de l'expérience de parent et de l'éducation des enfants qui se heurtent à des difficultés réelles, ressenties comme un obstacle à l'accomplissement parental et à l'épanouissement personnel.

La source menaçante de l'épuisement parental

L'enquête *Les Français et la parentalité* publiée en mars 2025 permet de cerner ce malaise qui touche aujourd'hui une large frange des parents français.

C'est en effet une majorité des parents - 55 % - qui trouvent qu'il est difficile d'élever un ou des enfants. Ce résultat est d'autant plus inquiétant lorsqu'on isole deux catégories de répondants. En premier lieu, les mères : 63 % d'entre elles considèrent leur tâche de parent comme difficile. Et sans surprises, la monoparentalité – qui concerne d'ailleurs essentiellement les femmes – renforce ce sentiment qui touche 65 % des parents seuls.

Cette difficulté se matérialise dans la vie quotidienne des parents notamment à travers leur état physiologique et psychique. Ainsi, 53 % des parents se sentent au moins de temps en temps dans un état d'épuisement, proche de la rupture. 18 % disent même être souvent dans cet état inquiétant. Là encore, ce sont les mères et les parents

6 MÈRES SUR 10 CONNAISSENT PÉRIODIQUEMENT UN ÉTAT D'ÉPUISEMENT PROCHE DE LA RUPTURE.

seuls qui sont les plus concernés : 62 % expriment s'y trouver de temps en temps au moins.

L'estime de soi est de ce fait touchée puisque 55 % des répondants concèdent avoir le sentiment, au moins de temps en temps, de ne pas être un bon parent³⁹.

38. Enquête OpinionWay pour l'Observatoire des Familles Unaf-Udaf-Uraf réalisée en 2024 sur un échantillon représentatif de parents avec au moins un enfant de moins de 20 ans au foyer.

39. Sondage OpinionWay pour Apprentis d'Auteuil, mars 2025 sur un échantillon représentatif de parents ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 18 ans.



À Toulouse, une maison qui redonne confiance aux parents

PÉPITE ÉDUCATIVE

Au rez-de-chaussée du numéro 189 de la rue du Faubourg Bonnefoy, on découvre une maison où la porte est toujours ouverte. Pas de badge, pas d'horaire imposé ni de formulaire à remplir : on entre et on sort quand on veut. C'est l'ambition profonde de la Maison des Familles de Toulouse, une des 22 Maisons des familles en France, d'offrir un espace pensé d'abord pour que les familles se sentent « chez elles » – et ça change tout.

Un lieu de vie

Lorsqu'on pénètre dans la maison, on s'y sent bien. Simplicité et générosité se rencontrent entre des murs couverts de dessins, de mots, de mantras ; des jouets à perte de vue et une bibliothèque pleine de jeux de société à côté d'une cuisine assez grande pour en faire un espace convivial.

Derrière cette apparente simplicité se cache un réel projet éducatif : offrir aux parents un lieu où ils peuvent expérimenter le vivre-ensemble, tisser de nouveaux liens et (re)trouver leur place. C'est la clé pour rendre ce lieu si vivant. Certaines familles ne font que passer, d'autres se posent plusieurs heures. Certaines mamans viennent avec leurs enfants pour qu'ils jouent, d'autres profitent de l'absence de leurs petits pour prendre un café entre elles.

**UNE RELATION HORIZONTALE
QUI VA PERMETTRE DE SOUTENIR
LES FAMILLES DANS CERTAINES
DÉMARCHES.**

Depuis son ouverture en 2019, l'accueil est anonyme et gratuit, la seule condition est d'être parent.

C'est un véritable lieu de vie pour les familles qui vivent souvent la précarité et l'isolement social. Beaucoup sont des mères seules ou éloignées de leurs proches. Elles disent venir d'abord « pour leurs enfants », à la recherche d'activités qui pourraient les occuper. Mais ce qui fait la particularité de cette maison, c'est qu'elles finissent par rester pour elles-mêmes.

Construire une relation plutôt que des activités

« La relation est la priorité de la maison des familles » explique Charlène, en charge de l'organisation de la Maison. Elle ajoute que « si on répond directement au besoin, on loupe l'étape qui nous sert à avoir une réponse ajustée et à aller plus loin que le besoin exprimé. » Dans un contexte où beaucoup de familles sont habituées à être perçues uniquement à travers leurs « manques » ou leurs difficultés, commencer directement par une réponse pratique — un rendez-vous médical, un accompagnement administratif, un soutien matériel — peut être vécu comme intrusif voire stigmatisant.

>>>

Créer et entretenir la relation prime. Cela permet de lever des freins, qu'ils soient exprimés clairement ou encore invisibles. Elle n'est pas un détournement mais la condition nécessaire pour un véritable accompagnement. Et c'est cette relation horizontale qui va permettre de les soutenir dans certaines démarches. L'équipe va pouvoir « faire sécurité » pour ceux qui pourraient avoir du mal, mais sans jamais se substituer au parent.

Une confiance qui dépasse les murs de la maison

L'objectif premier est d'offrir aux parents une expérience positive : profiter d'une joie de vivre collective, découvrir la force de l'écoute et de l'entraide. À travers ces moments, ils reprennent confiance en eux, se sentent à leur place et légitimes, non seulement dans la maison, mais aussi au-dehors. Petit à petit, ils se sentent capables d'aller échanger avec un enseignant, de participer à un conseil d'école, voire de devenir parents élus.

UNE « DEUXIÈME FAMILLE », VOIRE D'UNE « PREMIÈRE » POUR CELLES QUI N'EN ONT PAS.

Dans les discussions, l'école revient souvent : les inquiétudes face à la scolarité, les résultats de leurs enfants, les incompréhensions avec les enseignants. Il est un sujet prédominant même quand les enfants ne sont pas présents. L'école tient une place particulière dans les questionnements des mamans de la maison. Alors, lorsqu'elles rencontrent des difficultés, elles en parlent ensemble, relisent les histoires de chacune, se rassurent et s'entraident. Petit à petit, elles se sentent plus armées. Moins seules.

Les mamans qu'on a rencontrées parlent de la maison comme d'une « deuxième famille », voire d'une « première » pour celles qui n'en ont pas. Elles y trouvent des amitiés solides, une écoute sans jugement. Et, entre les lignes, la conviction d'avoir elles aussi un rôle à jouer dans la réussite de leurs enfants et dans la vie collective.

À la Maison des Familles de Toulouse, on ne « résout » pas un problème, on tisse d'abord un lien. On vient quand on veut, on reste le temps qu'on veut, et on apprend, peu à peu, à se sentir à sa place. Ce lien, c'est la première étape pour reprendre confiance. Et ce lieu, un véritable sas où la rencontre facilite l'accompagnement. ●



Précarité : quand l'urgence emporte tout

Pour une certaine frange de parents, la difficulté réside avant tout dans la précarité voire la pauvreté. L'INSEE estime qu'un enfant sur 5 vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Certaines formes familiales y sont plus exposées. 34,3 % des familles monoparentales et 25,8 % des couples avec au moins trois enfants sont considérés comme pauvres selon les critères de l'INSEE en 2023.

LA PRÉCARITÉ PRODUIT NON SEULEMENT DES MANQUES MATÉRIELS MAIS AUSSI UN DÉFICIT DE DISPONIBILITÉ PSYCHOLOGIQUE.

En plus d'exposer les enfants à des conditions de vie dégradées, la pauvreté complique largement les tâches parentales. Une large enquête menée en 2022 au Royaume-Uni a pu documenter comment le quotidien des familles pauvres – difficultés professionnelles et financières, détresse psychologique, inquiétudes liées au quartier d'habitation, difficultés conjugales – génère une moindre disponibilité pour l'enfant et la poursuite des activités éducatives⁴⁰.

La littérature expérimentale et comportementale montre également que la préoccupation financière mobilise une part importante de la « bande passante » cognitive — attention, planification, contrôle inhibiteur — au point de réduire les capacités de réflexion et de décision. Autrement dit, lorsque la survie matérielle concentre l'attention, il reste moins d'énergie mentale

pour la patience, la régulation émotionnelle ou la mise en place d'activités stimulantes pour l'enfant. Ces mécanismes cognitifs expliquent en partie pourquoi la précarité produit non seulement des manques matériels mais aussi un déficit de disponibilité psychologique⁴¹.

Concilier travail et vie de famille : mission impossible ?

Dans notre baromètre *Jeunesse&Confiance* 2025, nous avons invité les parents d'enfants de moins de 25 ans à s'exprimer sur ce qui rend ou rendait leur vie de parents compliquée. Le sujet de la conciliation entre vie professionnelle et tâches éducatives est ressorti comme un premier point de crispation.

53 % des parents considèrent que le travail les empêche, au moins de temps en temps, de consacrer suffisamment de temps à l'éducation des enfants. Ce sentiment de concurrence entre travail et éducation touche en premier lieu les pères. Ce qui exprime sans doute une tension entre des aspirations à une égale implication et des rôles de genre traditionnellement ancrés.

UNE MAJORITÉ DES PARENTS CONSIDÈRE QUE LE TRAVAIL LES EMPÊCHE DE CONSACRER SUFFISAMMENT DE TEMPS À L'ÉDUCATION DES ENFANTS.

Les jeunes parents expriment davantage que les autres cette impression de concurrence

40. Ghate, Deborah, and Neal Hazel. *Parenting in poor environments: Stress, support and coping*. Jessica Kingsley Publishers, 2002.

41. Mani, Anandi et al. "Poverty impedes cognitive function." *Science (New York, N.Y.)* vol. 341,6149, 2013.

entre travail et vie de famille⁴². Tout comme les parents seuls : près d'un quart d'entre eux affirme manquer souvent de temps à consacrer à l'éducation de leurs enfants.

Dans l'autre sens, les obligations familiales peuvent être ressenties par les parents comme un frein professionnel. 4 sur 10 estiment avoir déjà dû renoncer à une opportunité professionnelle en raison de

42. 20 % des parents d'enfants de moins de 14 ans disent que leur travail les empêche souvent de consacrer du temps à l'éducation de leurs enfants. Chez les parents d'enfants de plus de 14 ans, la proportion tombe à 14 %.

leurs responsabilités familiales. Cette proportion monte à 53 % chez les moins de 35 ans (contre 38 % chez les plus de 35 ans).

Ainsi, les deux sphères – familiale et professionnelle – ne sont aujourd'hui pas étanches. Au point que dans une enquête menée en 2023 par les Parents Zens, 98 % des parents interrogés déclarent être impactés dans leur vie professionnelle par leur vie familiale⁴³.

43. Baromètre de la parentalité en entreprise, Les Parents Zen, septembre 2023.

La tendance inflationniste des missions éducatives parentales

Au-delà des contraintes qui viennent affecter la capacité des parents à se consacrer à l'éducation de leurs enfants, c'est la nature même de leurs missions parentales qui posent des difficultés.

Les écrans et l'autorité, catalyseurs de difficultés

Au quotidien, l'utilisation des écrans est le grand gagnant des sujets compliqués à gérer pour les parents. Dans l'enquête de l'UNAF, cette complexité est exprimée par 54 % des parents ce qui place le sujet largement en tête⁴⁴.

44. Enquête OpinionWay pour l'Observatoire des Familles Unaf-Udaf-Uraf, 2024.

Dans cette même enquête, trois autres sujets sont considérés comme difficiles par 4 parents sur 10 environ : aborder les « sujets délicats » avec les enfants, affirmer son autorité et gérer les relations de son enfant avec les autres enfants. Ces sujets deviennent même une source de difficulté pour une majorité de parents d'enfants âgés de 6 à 10 ans.

Parmi ces sujets délicats, on retrouve ceux liés à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Ainsi, dans le baromètre *Jeunesse&Confiance* 2025 de VersLeHaut, un panel représentatif de parents d'enfants et de jeunes adultes a été interrogé sur les sujets pour lesquels leurs enfants se tournent vers eux pour de l'aide, des conseils du soutien. Si 42 % des parents citent le sujet des amitiés, seuls 28 % parlent de leur vie sentimentale avec leurs enfants et 20 % de sexualité.

Ces difficultés sont en partie liées à l'impression de ne pas disposer de repères suffisamment clairs sur ces sujets. D'ailleurs 84 % des parents estiment qu'il faudrait donner aux parents des repères pour éduquer leurs enfants⁴⁵.

Des parents déboussolés

Cette difficulté à trouver des repères ressort également de notre baromètre *Jeunesse&Confiance* 2025. Les parents expriment le fait qu'ils sont parfois déboussolés et peinent à trouver des conseils adaptés à leur situation. 57 % des parents se disent au moins de temps en temps déstabilisés par les messages contradictoires sur l'éducation des enfants – véhiculés par les médias comme sur les réseaux sociaux.

Cette proportion monte à 64 % chez les parents âgés de 25 à 34 ans. Un quart d'entre eux estiment même que ça leur arrive souvent ! Ce sentiment est particulièrement

Il est plus souvent ressenti par les parents d'enfants âgés de 7 à 10 ans (59 %).

L'orientation et la poursuite d'études, sources de stress

L'accompagnement des enfants dans leur orientation est identifié par les parents comme une difficulté importante de leur mission éducative. 62 % d'entre eux ressentent souvent ou de temps en temps le sentiment de ne pas être assez informés pour aider leurs enfants dans ces choix.

Étonnamment, les parents expriment ce sentiment même à des âges où leur enfant n'est pas encore directement confronté à ces choix. Ainsi, deux tiers des parents d'enfants âgés de 7 à 13 ans ressentent au moins de temps en temps ce sentiment de ne pas être assez informé. Preuve que l'orientation est un sujet d'inquiétude chez tous les parents.

L'UTILISATION DES ÉCRANS EST LE GRAND GAGNANT DES SUJETS COMPLIQUÉS À GÉRER POUR LES PARENTS.

présent chez les parents d'enfants âgés de 7 à 10 ans (65 %) et de 11 à 13 ans (64 %) (contre 51 % chez les parents d'ados de plus de 14 ans).

La difficulté peut survenir aussi au sein de la famille lorsqu'il y a un désaccord sur l'éducation entre conjoints. 45 % des parents interrogés estiment avoir des désaccords au moins de temps en temps avec leur conjoint concernant l'éducation des enfants. Ce sentiment touche plus les hommes (1 père sur deux) que les femmes (40 % des mères).

Parmi les difficultés sur lesquelles nous avons interrogé les parents, la question du financement des études ne ressort pas prioritairement.

Ils sont majoritaires à n'avoir jamais ou rarement des difficultés dans ce domaine.

Cependant, ce problème devient plus aigu pour certaines catégories de parents. Ainsi, 28 % des parents ayant plus de trois enfants affirment au contraire rencontrer souvent ce problème de financement.

C'est le cas également des parents qui ont un emploi plus précaire : 31 % de ceux qui sont en contrat à durée déterminée (CDD) reconnaissent rencontrer souvent cette difficulté (contre seulement 12 % des parents en CDI).

45. Enquête OpinionWay pour l'Observatoire des Familles Unaf-Udaf-Uraf, 2024.



Croc'Écran : un allié pour domestiquer les écrans en famille

« **A**vant, au dîner, tout le monde avait les yeux baissés sur son téléphone. Maintenant, on les met dans le Croc'Écran... et on discute. » Mahé, 7 ans, résume à sa manière le cœur du projet. Née en 2024 dans les bureaux de Bayard Jeunesse, l'initiative Croc'Écran est une réponse concrète à une question que se posent aujourd'hui des millions de parents : comment reprendre la main sur les écrans sans punir ni culpabiliser ?

Un rituel familial pour reprendre la main

Chaque foyer français compte en moyenne dix écrans. Les enfants y passent des heures, les parents aussi, souvent sans s'en rendre compte. « On sait qu'on est trop sur notre téléphone, mais on a besoin de ce genre d'ateliers pour se mettre en action », confiait une mère lors d'une animation à Strasbourg.

C'est pour répondre à cette fatigue numérique croissante, et à cette envie de réinventer les liens familiaux, que le projet a vu le jour. Le principe est d'une simplicité désarmante : fabriquer en famille une boîte décorée – le Croc'Écran – dans laquelle on dépose les téléphones à des moments choisis, pour se reconnecter... entre humains. Ce geste symbolique devient un rituel familial, soutenu par un kit complet : une histoire illustrée à lire ensemble, un livret parental, un défi de 21 jours à relever et afficher sur le frigo, des autocollants récompenses et des ressources pédagogiques.

« On ne diabolise pas les écrans. On apprend à les apprivoiser », insiste Damien Giard, directeur des produits numériques chez Bayard Jeunesse. L'objectif n'est pas de retirer les outils numériques de nos vies – mission impossible ! – mais de redonner du sens à leur usage. « La boîte devient un médiateur, un déclencheur de discussions sur ce qu'on regarde, sur le temps qu'on passe, sur ce qu'on partage vraiment. »

L'innovation réside dans cette approche positive : plutôt que de fixer des interdits, proposer des alternatives. Plutôt que de pointer les dérives, célébrer les moments de reconnexion. « C'est le coup de pouce ludique pour décrocher », résume une animatrice des ateliers.

Petit outil, grandes ambitions

Depuis novembre 2024, plus de 500 000 kits ont été diffusés via les magazines Bayard (Pomme d'Api, Images Doc, Astrapi...). Des ateliers ont été organisés dans des écoles, des centres d'accueil, des médiathèques, des centres sociaux, souvent en partenariat avec le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) ou



l'Association Générale des Enseignants des Écoles et classes Maternelles publiques (AGEEM).

Le Croc'Écran devient aussi un outil de lien social et d'inclusion numérique. Aux côtés

du spécialiste de la formation Réseau Canopé, Bayard Jeunesse a déjà mené des ateliers pilotes dans lesquels les familles découvrent qu'elles peuvent avoir prise sur leur environnement digital, qu'elles ne sont pas condamnées à subir. « C'est formidable de voir des parents qui n'osaient pas dire "non" aux écrans retrouver confiance dans leur autorité parentale », témoigne une éducatrice de Marseille.

Fort de ces premiers résultats, un partenariat avec la Fondation EDF va permettre d'élargir considérablement le dispositif : formation d'animateurs locaux, mise à disposition de kits pédagogiques et organisation d'ateliers parents-enfants dans plusieurs quartiers prioritaires des régions Grand-Est et Auvergne Rhone-Alpes. L'objectif est d'accompagner, d'ici deux ans, plusieurs milliers de familles dans un usage plus raisonné des écrans et de pérenniser cette démarche au cœur même des territoires.

Le projet s'accompagne d'une étude nationale inédite sur la technoférence – ces micro-interruptions créées par les écrans dans les relations parents-enfants. Psychologues, neuroscientifiques et enseignants-chercheurs de trois universités ont rejoint le comité scientifique pour mesurer l'impact du dispositif et proposer des pistes d'action fondées sur la recherche.

Cette dimension scientifique distingue Croc'Écran des initiatives purement militantes. « Nous voulons objectiver les effets, comprendre ce qui fonctionne vraiment pour les familles », explique Marie Danet de l'Université de Lille. L'ambition ? Faire évoluer les représentations sociales des écrans et apporter aux familles des repères fondés sur la science autant que sur l'expérience terrain.

Un prétexte à la créativité

L'initiative a suscité un engouement créatif surprenant. Bayard Jeunesse a lancé un partenariat avec la marque POSCA pour inviter des artistes à customiser des Croc'Écrans d'exception. Ces créations uniques, qui seront exposées lors du congrès de l'AGEEM, montrent que la déconnexion peut être source d'inspiration et de beauté, transformant un simple objet utilitaire en œuvre d'art.

Avec Croc'Écran, Bayard Jeunesse ne propose pas une injonction de plus, mais un souffle. Une manière de dire aux familles : « Vous avez le droit de ralentir. De créer vos propres règles. De rire, de lire, de bricoler, de vous ennuyer ensemble. »

La boîte n'est qu'un prétexte – le vrai trésor, c'est ce qui se passe quand les téléphones dorment. Les regards qui se croisent à nouveau. Les conversations qui reprennent. Les fous rires qui éclatent. Les silences apaisés. Parfois, c'est tout ce qu'il faut pour rallumer les regards, et faire jaillir ces étincelles de lien si précieuses. Car au fond, Croc'Écran ne parle pas d'écrans. Il parle de nous. ●



Justine Fesneau

Fondatrice de l'association Pas à Pas, l'Enfant

Écrans : miser sur les pros de la petite enfance pour soutenir les parents

Tout le monde le sait : élever un enfant est un défi de taille et être parent, quelle que soit l'époque, n'a jamais été facile. Aujourd'hui, relever ce défi signifie, entre autres, se positionner face au numérique pour soi et pour ses enfants. Tel un tsunami, en l'espace de quelques années, le numérique a en effet inondé nos vies et, forcément, celles de nos enfants.

Ainsi, pendant que nous surfons sur internet, nos relations se virtualisent et le rapport à cette nouvelle dimension a fini par devenir un enjeu sociétal et sanitaire majeur. Si tout le monde en fait les frais, il faut reconnaître que les enfants de moins de 6 ans font partie de ceux qui sont le plus violemment touchés par ce bouleversement porteur d'inégalités.

Pour mesurer l'urgence de la situation, il suffit de jeter un coup d'œil aux temps d'écran des enfants publiés par Santé publique France en 2023 : déjà 56 minutes par jour à 2 ans. À noter également que, à l'âge de 2 ans, les enfants des classes supérieures sont trois fois plus nombreux à ne pas utiliser d'écrans par rapport à ceux des classes populaires (ministère de la Culture, 2022).

Ce constat va de pair avec le questionnement d'un grand nombre de parents. Qu'ils ignorent les effets néfastes des écrans ou qu'ils se retrouvent pris entre les difficultés du quotidien et les facilités illusoire du monde virtuel, beaucoup d'entre eux expriment en effet le besoin d'être accompagnés, soutenus, éclairés.

On parle beaucoup d'accompagner l'usage des enfants, mais que répondre à son enfant qui réclame la tablette ? Comment gérer les crises qui surgissent inévitablement quand le dessin animé se termine et qu'il faut éteindre pour aller au lit ? Interdire tout court ? Mettre des règles ? Une aide concrète s'avère indispensable.

Professionnels de la petite enfance : les alliés des parents

En ce sens, les professionnels de la petite enfance (crèches, accueils de loisirs, relais d'assistantes maternelles, maisons de quartier, haltes jeu etc.) qui s'occupent des enfants au quotidien sont les premiers alliés des parents : leur présence régulière auprès des familles et leurs relations avec les enfants font d'eux les interlocuteurs privilégiés de la mission éducative. Ressources proches à qui chaque parent confie son enfant de nombreuses heures par jour, ces professionnels sont les mieux placés pour être – ou devenir – des pères précieux.

Malheureusement, à cause d'un manque de valorisation de leur métier, d'une formation insuffisante sur le sujet des écrans et d'une baisse chronique de recrutement dans ce secteur, le potentiel de ces personnes reste bien souvent inexprimé. À cela s'ajoutent des relations parfois difficiles ou très réduites avec les familles, ce qui contribue à créer un environnement peu rassurant autour de l'enfant.

Il s'avère donc indispensable de donner aux professionnels la confiance et les outils dont ils ont besoin pour mettre à profit leur motivation et renforcer leurs pratiques, tout en consolidant leurs relations avec les familles à partir de la mission éducative qu'ils partagent.

Pour le soutien des parents et des professionnels

Depuis 10 ans, conscients de cette urgence et persuadés de la nécessité de miser sur ces ressources de proximité, chez PPE (Pas à Pas, l'Enfant) nous avons conçu nos actions pour que les parents et les professionnels soient soutenus ensemble.

Notre accompagnement se concrétise par :

- des formations sur les risques des écrans ainsi et sur les bienfaits du jeu et des histoires adressées aux professionnels,
- des ateliers parents-enfants dans les structures qui adhèrent à nos programmes pour refaire cette expérience, si simple et puissante, de se retrouver – sans écrans – autour d'une histoire ou d'un jeu,
- Les dispositifs de prêt de livres ou de jeux pour offrir un support concret à partir duquel chaque famille peut faire un pas vers « moins d'écrans ».

Nous croyons en effet que, pour remettre les enfants au cœur de relations résolument tournées vers leur développement, il faut que les adultes qui s'occupent d'eux soient engagés et accompagnés dans un même parcours.

Formés, les professionnels se sentent valorisés et soutenus, ils retrouvent ou renforcent leur motivation face aux enfants et à leur rôle auprès des familles.

Écoutés, entendus, épaulés par des adultes qui connaissent bien leurs enfants, les parents sentent qu'ils peuvent s'appuyer sur les professionnels au quotidien et retrouvent la force de faire ces petits pas indispensables aux grands changements : raconter une histoire le soir à la place du téléphone, faire un petit jeu dans le métro, chanter sur le chemin de l'école.

POUR MESURER L'URGENCE DE LA SITUATION, IL SUFFIT DE JETER UN COUP D'ŒIL AUX TEMPS D'ÉCRAN DES ENFANTS PUBLIÉS PAR SANTÉ PUBLIQUE FRANCE EN 2023 : DÉJÀ 56 MINUTES PAR JOUR À 2 ANS.

Depuis les débuts de PPE, plus de 13 000 enfants ont vécu les ateliers parents/enfants, plus de 8 000 familles ont été accompagnées et plus de 1 300 professionnels ont suivi les formations de l'association.

Nos demandes ? Que les pouvoirs publics mettent en place des actions concrètes pour :

- 1. Former l'ensemble des professionnels de la petite enfance de la fonction publique territoriale aux risques de la surexposition aux écrans des jeunes enfants, et aux moyens d'accompagner les parents à se saisir d'alternatives à l'écran.
- 2. Faire financer lesdites formations par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).
- 3. Sanctuariser des lieux sans écrans : les structures petite enfance, les salles d'attente médicales qui accueillent de jeunes enfants etc.

Notre volonté ? Continuer de travailler sans relâche, pour et avec les professionnels, pour les parents, pour les enfants. ●

Le temps perdu des parents français

Les difficultés ressenties par les parents tiennent donc en partie au sentiment d'avoir à prendre en charge une proportion croissante de tâches ayant trait à l'éducation de leurs enfants. D'où le sentiment de ne pas toujours disposer du temps nécessaire pour se porter à la hauteur des attentes qui participe à une forme d'épuisement, en particulier chez les mères. Ce ressenti correspond-il à une réalité tangible ?

La France se distingue-t-elle par un recul du temps parental ?

En 2016, un article publié dans la revue *Journal of Marriage and Family* par deux chercheuses en sociologie proposait une

comparaison internationale de l'évolution du temps quotidien passé avec les enfants. Les conclusions de leur étude ont de quoi surprendre concernant le cas français⁴⁶.

Alors que dans l'ensemble des autres pays étudiés, le temps moyen quotidien passé avec les enfants a augmenté sur la période étudiée – de 1965 à 2012 – aussi bien du côté des mères que des pères, la France se distingue par un recul affirmé du temps passé par les mères avec leur enfant. Cette étude a forcément intrigué. Certaines limites ont été soulignées notamment une définition un peu trop restrictive du temps passé avec l'enfant, occultant par exemple

46. Dotti Sani, Giulia M., and Judith Treas. "Educational gradients in parents' child-care time across countries, 1965–2012." *Journal of marriage and Family* 78.4 (2016) : pp. 1083-1096.

Réseau des
PARENTS

Le Réseau des Parents : être parent ici et maintenant

Être parent est une aventure aussi enthousiasmante qu'exigeante. Derrière la joie d'accueillir un enfant se cache souvent une réalité plus complexe : des questionnements permanents, des doutes face aux situations nouvelles, et parfois un sentiment de solitude. Beaucoup de mères et de pères confient aujourd'hui leur désarroi : « je ne sais pas comment l'accompagner », « je me sens seul face à mon ado », « j'ai voulu mon enfant, je dois être à la hauteur ».

C'est pour répondre à cet isolement grandissant que le Réseau des Parents a vu le jour. Sa vocation est simple : offrir aux parents des espaces de rencontre, d'écoute et de partage, animés par des professionnels de la parentalité. Son leit-motiv ? « Être parent ici et maintenant ». Autrement dit, accompagner toutes les mères et tous les pères dans la réalité concrète de leur quotidien, avec ses joies, ses incertitudes et ses défis.

Des espaces pour souffler, partager et apprendre

Le Réseau des Parents déploie une palette d'actions adaptées aux besoins des familles. Dans les onze villes partenaires – majoritairement dans les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines –, l'association organise notamment des groupes de parole où chacun peut partager ses expériences sans crainte du jugement et s'appuyer sur la pair-aidance des autres parents, des apéros de parents favorisant des échanges informels, ou encore des ateliers thématiques animés par des coachs en parentalité, des psychopraticiens et des consultants spécialisés, mais également des conférences sur des thèmes aussi variés que les questionnements des parents.

**OFFRIR AUX PARENTS DES ESPACES
DE RENCONTRE, D'ÉCOUTE ET
DE PARTAGE, ANIMÉS PAR DES
PROFESSIONNELS DE LA PARENTALITÉ.**

Ces ateliers ou conférences abordent des sujets très concrets : comment accompagner un enfant porteur de troubles dans ses devoirs, quelles clés offrent les neurosciences pour mieux comprendre le développement du jeune enfant, comment concilier fermeté et bienveillance dans l'éducation, ou encore comment prendre soin de soi pour mieux prendre soin de ses enfants. D'autres rencontres s'intéressent à des thématiques plus larges : la santé mentale des jeunes, l'apaisement de la vie familiale dans les situations dites « atypiques », ou encore l'accompagnement du développement de l'enfant de 0 à 6 ans.

À travers cette diversité d'outils, le Réseau des Parents propose bien plus qu'un soutien ponctuel : il offre aux parents un lieu où il est possible de se poser, de souffler et de reprendre confiance en ses capacités éducatives. Car la conviction fondatrice est claire : un parent qui se sent épaulé est un parent qui peut mieux accompagner son enfant.

>>>

Une dynamique en partenariat avec les villes

Si le Réseau des Parents parvient à essaimer dans différents territoires, c'est grâce à une collaboration étroite avec les collectivités locales. Dans chaque ville, une convention de partenariat définit les engagements réciproques. Les municipalités mettent à disposition des locaux, soutiennent la communication et orientent les familles, tandis que l'association mobilise ses intervenants et son savoir-faire. Ensemble, ils sollicitent des financements auprès de la Région, du Département des Hauts-de-Seine et des Préfectures afin de garantir la pérennité des actions.

Et c'est par l'intermédiaire de la contribution des villes que le Réseau des Parents joue un rôle de cohésion sociale. En retissant des liens entre habitants, en créant des solidarités de proximité et en rapprochant institutions et familles, il contribue à recréer un tissu éducatif là où il s'était parfois effiloché. Être parent ne doit plus signifier être seul : telle est la conviction portée par l'association.

OSER DIRE SES DIFFICULTÉS, SANS CULPABILITÉ NI CRAINTE DU REGARD SOCIAL.

Une génération de parents en quête de repères

Le profil des parents accompagnés évolue. Les jeunes générations n'hésitent plus à exprimer leur fragilité. Loin de percevoir la demande d'aide comme un aveu d'échec, beaucoup y voient désormais une ressource légitime. Ils cherchent des repères, un « mode d'emploi », et accueillent volontiers l'accompagnement proposé. Cette évolution augure une transformation culturelle : alors qu'hier la parentalité devait se vivre en autarcie, elle s'envisage aujourd'hui davantage comme une mission partagée, nourrie de conseils et de solidarités.

Le Réseau des Parents accompagne ce mouvement en offrant un cadre sécurisant. Il permet d'oser dire ses difficultés, sans culpabilité ni crainte du regard social. Les témoignages recueillis convergent : la simple possibilité de parler librement, entouré de pairs et de professionnels, constitue déjà un soulagement et un point d'appui précieux.

Comme le souligne Marie Poizat, à l'origine de cette aventure, il ne s'agit pas de se substituer aux familles mais bien de cheminer à leurs côtés, pas à pas, dans le respect de leur parcours et de leur singularité. À l'image, d'autres acteurs de proximité, le Réseau des Parents contribue ainsi à un environnement plus soutenant pour les familles. ●



LA FRANCE SE DISTINGUE DES AUTRES PAYS PAR UN RECU AFFIRMÉ DU TEMPS PASSÉ PAR LES MÈRES AVEC LEUR ENFANT.

des temps collectifs où l'attention n'est pas concentrée spécifiquement sur l'enfant⁴⁷.

Néanmoins, il rend compte de la façon dont la pression pesant sur les mères peut être ressentie de façon d'autant plus aiguë qu'elle se combine à un recul du temps disponible. L'augmentation massive du taux d'activité des femmes françaises ainsi qu'un recours accru aux modes de gardes formels – crèches, assistantes maternelles – peuvent expliquer ce résultat. Dans le même temps, si le temps passé par les pères en France a bien augmenté, l'étude classe la France comme un mauvais élève dans ce domaine par rapport à l'ensemble des autres pays. Ainsi le temps quotidien passé avec l'enfant par les pères français est deux fois moins important par rapport à ce qu'on constate au Royaume-Uni, au Canada ou au Danemark.

Ces résultats combinés tendent à apporter du crédit au sentiment de décalage ressenti par une large frange des parents français, et soulignent que l'évolution du partage des tâches parentales dans le couple demeure embryonnaire.

Les mères, grandes perdantes du partage des tâches

Les enquêtes mentionnées précédemment laissent entrevoir une plus grande difficulté ressentie par les mères. Le partage des tâches

parentales apparaît de fait comme un élément important d'équilibre. Plusieurs études ont été menées dernièrement pour tenter d'établir un diagnostic de l'implication des deux parents dans les différents aspects du soin et de l'éducation.

S'appuyant sur les données de la cohorte Elfe (Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance), la sociologue Estelle Herbaut analyse l'évolution et les déterminants de l'implication des pères dans la sphère familiale durant les premières années de vie de l'enfant. L'étude met en lumière une nette progression du temps que les pères consacrent aux soins et à l'éducation des jeunes enfants – ce temps ayant doublé entre 1985 et 2010. Toutefois, malgré cette avancée, la France reste en retrait par rapport aux pays nordiques en matière de répartition des tâches domestiques et parentales.

LES PÈRES FRANÇAIS PASSENT DEUX FOIS MOINS DE TEMPS AU QUOTIDIEN AVEC LEUR ENFANT QUE LES PÈRES DANOIS.

L'implication des pères dans les tâches quotidiennes demeure très partielle. En moyenne, seules deux tâches domestiques ou parentales sur cinq sont équitablement réparties ou principalement prises en charge par le père. Le partage varie selon la nature des tâches : la moitié des couples se répartissent équitablement les courses et la vaisselle, un tiers pour la cuisine et le ménage, mais moins d'un couple sur cinq pour le linge — une répartition qui a peu évolué dans le temps. Les tâches perçues comme contraignantes, telles que couper les ongles ou moucher l'enfant, restent majoritairement assumées par les mères.

47. Cf. l'article de Rue 89, « Les parents français passent-ils vraiment moins de temps avec leurs enfants ? » publié en 2018 et disponible le site du *Nouvel Obs*.

LA FRANCE RESTE EN RETRAIT PAR RAPPORT AUX PAYS NORDIQUES EN MATIÈRE DE RÉPARTITION DES TÂCHES PARENTALES.

L'étude montre aussi que l'âge de l'enfant influence plus fortement l'implication paternelle que le type de tâche. Ainsi, pour le bain ou les repas, la participation des pères augmente nettement entre les 2 mois et les 2 ans de l'enfant. À 2 ans, ils sont la moitié à s'impliquer de manière équitable ou plus dans le bain, contre un tiers à 2 mois. Les tâches les plus partagées à cet âge sont le coucher de l'enfant et les trajets vers ou depuis le lieu de garde.

La sphère ludique constitue un domaine dans lequel les pères sont particulièrement présents. Dans 81 % des familles, les pères jouent aussi souvent, voire davantage que les mères avec leur enfant, et cette implication s'intensifie avec l'âge : 61 % des pères jouent quotidiennement avec leur enfant de 2 ans. Enfin, un facteur ressort comme particulièrement déterminant : la profession de la mère. Plus elle est élevée (cadre ou profession qualifiée), plus l'implication du père est importante, y compris dans les tâches les plus inégalement réparties⁴⁸.

48. Herbaut, Estelle. "L'implication des pères dans la sphère familiale : formes et déterminants au cours de la petite enfance." *Enfanter : Natalité, démographie et politiques publiques* (2025) : pp. 89-108.

Privée ou publique ? Une sphère parentale sous tension

La parentalité contemporaine est marquée par une transformation profonde du lien, portée par un double mouvement d'individualisation et de valorisation de l'enfant. Il s'inscrit dans une trajectoire plus large d'émancipation et de libération des individus – les enfants en étant, sur le temps long, des bénéficiaires tardifs⁴⁹.

À mesure de l'amplification de ce mouvement, les liens familiaux et la parenté tendent à être considérés comme les résultats de choix individuels. Les attentes qui en découlent se portent sur des parents qui

tendent également à les interioriser, l'enfant devenant à la fois une source de responsabilité et une incarnation du « projet » parental.

Un projet parental parfois enfermant

Comme le souligne Jacques Arènes, psychologue clinicien et psychanalyste, l'enfant est aujourd'hui attendu, désiré, et conçu dès l'origine comme un individu à part entière. Il incarne souvent « l'œuvre de la vie » des parents, projeté comme un être à épanouir et à écouter, dès les premiers instants. Cette attente immense nourrit une forme de toute-puissance du désir

49. Cf. Renaut, Alain. *La libération des enfants. Contribution philosophique à une histoire de l'enfance*. Bayard, 2002.



Solenne Bocquillon Le Goaziou

Fondatrice de Soft Kids, autrice du livre « Préparez aujourd'hui vos enfants au monde de demain » et hôte du podcast Génération Parents

LA PAROLE À

Il est temps de passer du parent parfait au parent en lien

Depuis quelques années, j'observe un paradoxe : jamais les parents n'ont eu autant d'informations, de livres, de comptes Instagram dédiés, d'outils éducatifs à portée de clic. Et pourtant, jamais ils ne se sont sentis aussi seuls, épuisés, ou même coupables. Entre l'injonction à « tout réussir », être un parent bienveillant, connecté à ses émotions, tout en restant performant au travail et la réalité d'un monde complexe, la parentalité du XXI^e siècle est devenue un véritable terrain d'équilibriste.

Le problème n'est pas le manque d'amour ou d'engagement. C'est le manque de sens.

Nous avons oublié qu'« être parent », ce n'est pas viser la perfection, mais avancer avec lucidité, accepter ses fragilités, et construire avec ses enfants un monde plus humain. Ce monde où la compétence première ne serait plus le contrôle de tout, mais la capacité à créer du lien, à s'adapter, à écouter.

Parents du XXI^e siècle : entre surcharge mentale et quête de repères

Le quotidien des parents ressemble souvent à une course d'endurance sans ligne d'arrivée. Les rythmes scolaires, les écrans, le télétravail, les tensions économiques... tout s'entremêle. Et au milieu, une question : Comment transmettre à nos enfants des repères stables dans un monde instable ?

Il est urgent de reconnaître que les parents d'aujourd'hui ne manquent pas de bonne volonté, mais de cadre collectif. On parle beaucoup de la « charge mentale », mais peu de la charge morale : celle qui pèse quand on veut bien faire, tout le temps, sans jamais y arriver vraiment.

C'est ici que le numérique peut devenir un allié. Pas un gadget, ni un substitut, mais un levier pour recréer du lien, partager des outils, des expériences, des apprentissages. Les parents n'ont pas besoin de plus de conseils, ils ont besoin de communautés. Des espaces où l'on ose dire : « Je ne sais pas », « Je doute », « Je fais de mon mieux ».

ON PARLE BEAUCOUP DE LA « CHARGE MENTALE », MAIS PEU DE LA CHARGE MORALE : CELLE QUI PÈSE QUAND ON VEUT BIEN FAIRE, TOUT LE TEMPS, SANS JAMAIS Y ARRIVER VRAIMENT.

>>>

LA PAROLE À

Vers une parentalité du sens et de la solidarité

Le monde change vite, et nos enfants évolueront dans des univers professionnels et sociaux que nous ne pouvons pas encore imaginer. Ce que nous pouvons leur transmettre, en revanche, ce sont des compétences humaines durables : la curiosité, la coopération, l'esprit critique, la confiance.

Mais ces compétences ne s'enseignent pas seulement à l'école : elles se vivent au quotidien, dans la façon dont on gère les émotions, dont on communique, dont on apprend à réparer après un conflit.

C'est le cœur de mon engagement : aider les parents à développer et transmettre « les compétences humaines » qui permettent de naviguer au quotidien. Parce

qu'un enfant qui apprend à reconnaître ses émotions, à utiliser son esprit critique ou à collaborer, c'est déjà un futur citoyen capable de construire du sens. Et un parent qui prend soin de lui, c'est un parent qui montre la voie.

JE RÊVE D'UNE SOCIÉTÉ PARENTANTE, OÙ CHAQUE ADULTE SE SENTIRAIT RESPONSABLE, NON SEULEMENT DE SES PROPRES ENFANTS, MAIS AUSSI DE LA QUALITÉ DU MONDE DANS LEQUEL ILS GRANDISSENT.

Réinventer ensemble le « village »

Il est temps de sortir de la logique du parent isolé face à sa perfor-

mance parentale. On ne peut plus élever nos enfants seuls dans un monde connecté et fragmenté. Les solidarités parentales qu'elles soient locales, numériques, ou intergénérationnelles sont l'avenir.

On parle souvent de la « société apprenante » : je rêve d'une société parentante, où chaque adulte se sentirait responsable, non seulement de ses propres enfants, mais aussi de la qualité du monde dans lequel ils grandissent.

Redonner du sens à la parentalité, c'est accepter que l'on n'aura pas toujours les réponses. Mais qu'on peut choisir les bonnes questions.

Et peut-être que la plus essentielle, aujourd'hui, est celle-ci : comment voulons-nous grandir, ensemble, en tant que parents ? ●



parental, qui place l'enfant au centre d'un investissement émotionnel intense – parfois au point de rendre difficile son émancipation propre : « le jeune est tellement désiré qu'il a parfois du mal à s'extraire de ce désir omniprésent »⁵⁰.

L'IDÉALISATION DE LA PARENTALITÉ VA DE PAIR AVEC UNE FRAGILISATION DE SON EXERCICE.

Cette idéalisation de la parentalité va de pair avec une fragilisation de son exercice. L'intensité du lien crée une contrepartie d'angoisse : peur de ne pas transmettre correctement, peur de rater sa mission de parent, peur de perdre l'enfant — autant de tensions que nombre de familles traversent sans toujours disposer de ressources collectives pour y faire face. Arènes observe que la parentalité tend à se vivre aujourd'hui dans un cadre privatisé, parfois isolé, où les parents ne se sentent ni solidaires des autres adultes, ni pleinement en confiance vis-à-vis des institutions. Le lien familial devient alors moins une évidence qu'un projet singulier, privé, parfois fragile.

Le paradoxe du privé et du public

Comme le rappelle la sociologie familiale contemporaine, en particulier François de Singly, la famille s'est progressivement réorganisée autour de logiques « individualistes et relationnelles ». Elle devient un lieu où s'exprime la singularité de chacun, où prime l'autonomie, et où les liens sont négociés plus que prescrits. Les partenaires d'un couple sont désormais « libres ensemble »

– ce qui redéfinit aussi, de manière parfois incertaine, les cadres de la parentalité.

Ce retrait du collectif dans la sphère familiale est l'un des éléments qui expliquent également l'intervention croissante de l'État dans les affaires familiales. Les sociologues Jacques Commaille et Claude Martin évoquent une « repolitisation de la famille » : jadis mythe fondateur du politique, elle est désormais perçue comme un espace d'« incompétence » ou de « déficience potentielle », dont les manquements appellent une surveillance ou une prise en charge institutionnelle. Cette dynamique donne corps à une prédiction ancienne d'Émile Durkheim : plus la famille se privatise, plus l'État est appelé à compenser ses fragilités⁵¹.

PLUS LA FAMILLE SE PRIVATISE, PLUS L'ÉTAT EST APPELÉ À COMPENSER SES FRAGILITÉS.

C'est tout le paradoxe de la condition parentale : en s'affirmant comme une sphère d'autonomie, la cellule familiale resserrée – parent(s) et enfant(s) – se trouve, dans le même temps, objet d'un contrôle extérieur. Les pressions sur la famille prennent largement la forme d'un « paternalisme doux » – qui va du simple conseil au discours moralisateur ou culpabilisant – qui tendent à maintenir sous influence l'autonomie parentale.

50. Arènes, Jacques, and Dominique Foyer. *Le lien familial : questions et promesses : Penser l'éthique de la famille aujourd'hui*. Desclée De Brouwer, 2013.

51. Martin, Claude, and Jacques Commaille. "La repolitisation de la famille contemporaine." *Comprendre-Revue annuelle de philosophie et de sciences sociales* 2 (2001) : pp. 129-149.



L'expertise des parents, une ressource pour la recherche

Les Universités populaires de parents (UPP) invitent des parents à se saisir de leur propre expérience de la parentalité pour mener des projets de recherche et engager un dialogue avec des acteurs de l'éducation au niveau local. Jusqu'à présent, 49 UPP ont vu le jour partout en France sous l'égide de l'Association Fédérative des Universités Populaires de Parents et des Initiatives Parentales Citoyennes.

En s'appuyant sur la méthodologie proposée par un chercheur universitaire qui les accompagne, les parents réalisent une enquête de terrain et diffusent les résultats auprès des acteurs locaux dans le but de renforcer la visibilité de la parole parentale dans le débat public. Les UPP cherchent ainsi à faire reconnaître les savoirs éducatifs des parents.

Un lieu d'échange

Le quartier de la Goutte d'Or dans le 18^e arrondissement de Paris, connu pour de fortes diasporas africaines, figure sur la carte des UPP depuis 2023, à l'initiative de l'association Home Sweet Môme et du centre social Accueil Goutte d'Or (AGO) qui le co-pilotent aujourd'hui.

Après une réunion initiale suscitant un vif intérêt des parents du quartier, 8 mères constituent aujourd'hui cette UPP. Elles se sont engagées dans un projet de recherche de 3 ans et demi dont la première phase, d'une durée d'un an et demi, a déterminé un sujet de recherche, autour des thématiques de la parentalité qui leur tenaient à cœur.

« Ce processus de maturation est très long. [...] Toutes les participantes doivent pouvoir s'exprimer et épuiser ce qu'elles ont à dire. L'idée n'est pas de frustrer, de vouloir à tout prix trouver un sujet consensuel, mais de les laisser s'exprimer. Tous ces échanges informels vont faire que chacun va apprendre à mieux se connaître et se faire confiance », explique Marie Saunier, médiatrice socioculturelle au centre social et co-animatrice des ateliers.

Partir d'une expérience personnelle

Sadia Meguernes, une des mères de l'UPP, élève un garçon autiste et a fondé l'association d'aide sociale aux personnes en situation de handicap Arc-En-Ciel 18. « Au début, je voulais qu'on parle beaucoup du handicap. [...] C'est un

thème qui m'anime. » Mais, le sujet de la transmission de la langue familiale a finalement été retenu. « Contrairement au handicap, c'est quelque chose qui touche à tout le monde », admet Sadia.

Transmettre ou pas sa langue d'origine aux enfants ? Comment le faire ? Voilà

« L'IDÉE N'EST PAS DE FRUSTER, DE VOULOIR À TOUT PRIX TROUVER UN SUJET CONSENSUEL, MAIS DE LES LAISSER S'EXPRIMER. »

des questions qui se sont imposées à chacune des participantes, toutes allophones, à l'exception d'une. Chez Sadia, à la maison on parle le kabyle, sa langue natale. « C'est important de transmettre la langue, pour que les enfants puissent communiquer avec leurs cousins et grands-parents quand ils rentrent au pays ».

Se plonger dans la recherche

Une fois le sujet de recherche défini, les sept mères, soutenue par une universitaire de Paris VIII, se sont lancées dans l'enquête de terrain. Elles mènent actuellement des entretiens avec les parents, les enfants et les institutions du quartier pour mieux comprendre les enjeux de la transmission des langues familiales.

L'enquête sera suivie d'une phase d'analyse, puis de rédaction de la synthèse qui sera publiée dans un ouvrage commun avec les 8 autres UPP appartenant à l'actuelle 5^e génération et présentée lors d'un colloque national en 2026.

Ce processus de recherche peut être long et éprouvant pour des personnes qui ne sont ni chercheuses professionnelles, ni étudiantes. « C'est un groupe assez mixte, dont le niveau scolaire et la maîtrise du français ne sont pas du tout les mêmes », explique Marie. « Il faut tenir compte de cette diversité du groupe. »

LES PARTICIPANTES RETROUVENT, PLUS QU'AILLEURS, DANS LES ÉCHANGES À L'UPP UNE INTIMITÉ ET UNE CONFIDENTIALITÉ.

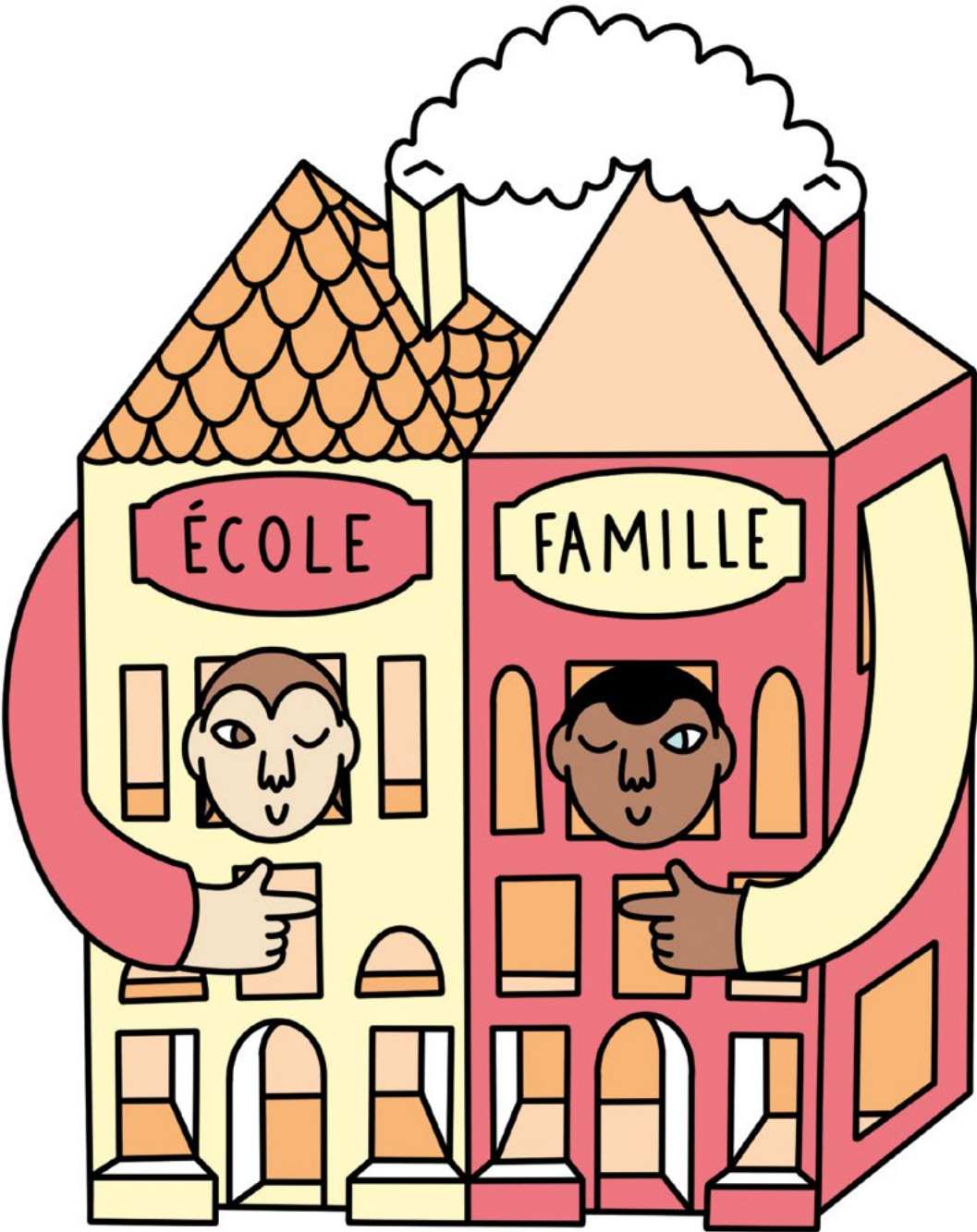
Malgré les défis du travail de recherche et le calendrier serré, Sadia reste confiante : « Aller devant les gens, et discuter avec eux, parfois ce n'est pas évident... mais je suis très à l'aise lors des entretiens. Je suis très sociable et je communique facilement. »

Faire entendre la voix des parents

Participer à l'Université populaire des parents, c'est d'abord une activité qui sort du quotidien et un lieu de rencontre avec d'autres parents. « Il y a des mamans qui ne sortent pas du tout. C'est un répit pour ne pas tout le temps faire du ménage... Tu viens, tu discutes avec d'autres mamans, elles te donnent des idées », explique Sadia, qui organise au centre social AGO d'autres rencontres, événements et ateliers de cuisine avec les autres mamans.

Les échanges au sein de l'UPP sont d'autant plus importants que les participantes y trouvent, plus qu'ailleurs, une intimité et une confidentialité. « Chacune parle de sa famille, de ses enfants, comment elles font à la maison... C'est libre et on n'est pas jugée du tout », témoigne Sadia.

D'après Marie, c'est parce que « les parents des quartiers populaires peuvent se sentir mal à l'aise pour exprimer des choses négatives par rapport aux institutions. » Grâce aux échanges et au projet de recherche, les parents « [comprennent] que leur expérience devient une forme d'expertise sur un sujet » qui les aide à se « sentir autorisés à donner un avis, une opinion, et qu'on en tienne compte ». En transformant l'expérience des parents en expertise, l'UPP ouvre un espace de parole, d'écoute et de reconnaissance. ●



ÉCOLE ET FAMILLES AU DÉFI DE L'ALLIANCE

L'école et la famille sont souvent présentées comme les deux autorités éducatives structurantes du parcours de l'enfant. Complémentarité et rivalité se mêlent et contribuent à l'ambivalence de leur relation. Si l'impératif d'une alliance au profit de l'enfant s'est imposé dans les textes depuis la fin des années 1980, sous l'idée de coéducation, elle peine encore à voir le jour au quotidien au-delà de quelques initiatives pilotes.

La relation entre l'école et les familles oscille entre un principe de partenariat – la *coéducation* – et une réalité plus contrastée. Dans un nombre non négligeable de cas, elle confine à la méfiance, voire à l'accusation. La tentation d'imputer à l'autre les difficultés des enfants – quand elles surviennent – l'emporte parfois sur les ambitions de faire alliance dans l'intérêt de l'enfant.

Au point que les conflits représentent la norme aux yeux des jeunes comme des parents d'après les résultats du baromètre *Jeunesse&Confiance* de 2025. Les conflits entre familles et institution scolaire sont perçus comme plutôt récurrents par les jeunes si bien que 42 % d'entre eux estiment en avoir déjà souffert. Une proportion qui monte à

55 % chez ceux résidant dans les quartiers prioritaires (contre 38 % chez ceux qui n'y habitent pas)⁵².

Quand on évoque les sources de tension avec l'école – notes, conflits entre enfants, manque de communication, comportement des enseignants, différence de valeurs – 66 % des parents estiment qu'ils en ont

DEUX TIERS DES PARENTS ESTIMENT AVOIR DÉJÀ VÉCU UNE SITUATION DE TENSION AVEC L'ÉCOLE.

déjà vécu au moins une. Une proportion qui monte à 71 % chez les parents d'enfants

52. Sondage OpinionWay pour VersLeHaut auprès d'un échantillon représentatif de 1 002 jeunes de 16 à 25 ans.

âgés de 7 à 13 ans. Parmi les sources de tension, il est intéressant de noter qu'un quart des parents âgés de 25 à 34 ans identifient une différence de valeurs⁵³.

Le sentiment est partagé côté établissements. Une enquête de 2024 menée auprès des chefs d'établissement du secondaire a révélé que le sentiment de dégradation des

53. Sondage OpinionWay pour VersLeHaut auprès d'un échantillon représentatif de 1 008 parents d'enfant(s) de moins de 26 ans.

relations avec les parents était partagé par 58 % d'entre eux⁵⁴.

Cette relation tumultueuse est inscrite dans l'histoire même du système scolaire français dont la situation actuelle porte encore le poids de l'héritage. Elle est cependant en pleine évolution et son actualité présente des signes encourageants d'une tendance à la normalisation.

54. Enquête du syndicat SNPDEN-UNSA, 2024.

À l'origine de la mésentente, un bref rappel historique

Le regard en arrière permet de montrer que l'implication des familles dans la scolarité n'a pas toujours été perçue comme une composante centrale de l'école. Le modèle républicain français a longtemps maintenu une séparation nette entre sphère scolaire et sphère familiale, à rebours d'une approche plus collaborative, mobilisant enseignants, parents, communauté locale et associations qui est privilégiée par exemple dans les pays anglo-saxons.

Une institution historiquement conçue sans les parents

Sous l'Ancien Régime, l'École se voulait moralisatrice. Les « écoles à tricoter » accueillaien les jeunes enfants livrés à eux-mêmes, à la garde de leurs aînés, ou à des tiers. Les écoles étaient un espace conçu pour éduquer le peuple, éviter l'errance de l'enfant abandonné et préparer une jeunesse saine tout

en responsabilisant les familles. Elles visaient notamment les parents qui laissaient l'éducation des jeunes enfants à la famille élargie, aux amis, à des travailleurs saisonniers – une organisation qui s'était révélée propice à une sexualisation des jeunes enfants⁵⁵.

À partir de 1789, l'éducation devient un enjeu important, qui consiste à donner une culture à l'ensemble des citoyens afin de légitimer et assurer la survie du nouveau système politique et économique et à former une élite affranchie de la domination religieuse⁵⁶.

Les textes qui généralisent la gratuité de la scolarisation en primaire, puis l'obligation scolaire de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, confortent cette mission pour l'École primaire d'être une *fabrique*

55. Ariès, Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Éditions du Seuil, 1973.

56. Lelièvre, Claude, 1991, cité par Jellab, Aziz, *Société française et passions scolaires*, Presses universitaires du midi, 2016.

de citoyens. Les instances décisionnaires poursuivent un double objectif : d'une part *faire Nation* (uniformisation de savoirs scolaires et conscientisation, voire exaltation

L'OBLIGATION SCOLAIRE VISE NOTAMMENT L'OBJECTIF DE PALLIER LES CARENCES PARENTALES.

du patriotisme), d'autre part pallier les carences parentales qu'elles ont recensées. Les familles les plus éloignées de la culture scolaire, celles qui n'en connaissent pas les codes, sont visées par différentes mesures qui prennent la forme de soutien à la parentalité.

Éducation Nouvelle, nouveau partenariat ?

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, des psychologues, psychanalystes, médecins, enseignants, éducateurs, hommes politiques se retrouvent avec un mot d'ordre « Plus jamais ça ! », à l'occasion du premier congrès de l'Éducation nouvelle en 1922, à Calais. Ils y présentent une École centrée sur l'enfant, son épanouissement, sa capacité à avoir une pensée autonome, à ne pas se laisser « manipuler », une fois adulte. Ils font la promotion d'une éducation à la paix qui n'entretient pas la haine entre les peuples : une éducation patriotique, dénuée de toute forme de haine.

L'Éducation Nouvelle s'inspire d'une longue tradition de pédagogues depuis les humanistes de la Renaissance qui, comme Montaigne, considérait que « l'enfant [qu'il] n'est pas un vase qu'on remplit mais un feu qu'on allume ». On trouve dans leurs écrits des références à Rabelais et son abbaye

de Thélème, à Montaigne, à Comenius, à Rousseau...

Les pédagogies de l'Éducation Nouvelle partent des centres d'intérêt de l'enfant et s'efforcent de susciter l'esprit d'exploration et de coopération : c'est le principe des méthodes actives. Elles prônent une éducation globale, accordant une importance égale aux différents domaines éducatifs : intellectuels et artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux. L'apprentissage de la vie sociale y est considéré comme essentiel.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Éducation Nouvelle est encouragée en France, par les politiques publiques de Gustave Monod. Il participe en 1945 à la création de la revue des *Cahiers pédagogiques*⁵⁷, dont il sera un temps président du comité de rédaction. Il crée la commission à l'origine du plan Langevin-Wallon qui reprend un certain nombre de principes de l'Éducation Nouvelle. Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (Céméa) ont en charge la formation des maîtres d'internat.

L'ÉDUCATION NOUVELLE VISE UNE ÉDUCATION GLOBALE MAIS N'ASSOCIE LES PARENTS QU'OCCASIONNELLEMENT.

Freinet se voit confié la responsabilité de centres d'accueil destinés à accueillir des orphelins de guerre de la région de Gap. Il fonde alors un centre scolaire dont il prend la direction. De nombreuses écoles liées à

57. Revue pédagogique qui a la particularité de publier des témoignages de praticiens et des contributions d'universitaires et qui revendique la dimension politique de la pédagogie. Le sous-titre officiel « changer la société pour changer l'école, changer l'école pour changer la société » caractérise la ligne éditoriale de la revue.

l'Éducation Nouvelle voient le jour : l'École Decroly (1901), La Source (1946), l'École du Père Castor (1946), l'École nouvelle de Boulogne (1947)... Les expérimentations dans des centres ou internats, menées par des médecins pédagogues se poursuivent (Henriette Hoffer, Victor Arnulphy, Francesca Pizzani...).

Les parents ne sont pourtant associés qu'occasionnellement. Les enseignants engagés en pédagogie Freinet, par exemple, les invitent à des spectacles réalisés par les enfants, à des séances de cinéma... Les parents d'élèves sont parmi les destinataires du *journal scolaire*. Quelques éducateurs, principalement des femmes, tentent des mises en place spécifiques. Élise Freinet anime une rubrique dans la revue du mouvement où elle aborde les questions de santé des enfants et de nutrition.

Néanmoins, la perception que les éducateurs-pédagogues ont des parents est ambivalente : entre nécessité de les inclure et rejet de leur attachement à une éducation traditionnelle à l'image de celle qu'ils ont reçue. Freinet par exemple, voit dans la violence des pères, la conséquence d'une enfance bafouée à laquelle s'ajoutent des conditions de vie et de travail violentes, qui sont de fait un frein à une association entre les éducateurs et les familles.

Une difficile et lente prise en compte des familles

Le législateur organise l'École comme un lieu de transmission de valeurs et de connaissances qui assurent sa pérennité et celle de la société civile, économique et politique. Les parents n'y sont pas associés en tant que tels. Ils ne participent pas directement à l'élaboration des projets sociétaux. En 1933, la circulaire Guizot organise le

rôle et les programmes des salles d'asile, afin de donner aux enfants « en danger » une éducation collective en dehors du cercle familial « défaillant ».

En 1989, émerge la notion de *coéducation*⁵⁸. L'enfant est au cœur du projet éducatif. En 1996, une circulaire souligne l'intérêt d'associer les familles à la vie des écoles dans le cadre de la lutte contre la violence en milieu scolaire. À travers l'implication des familles, l'accent est mis sur leur responsabilité implicite et sur la nécessité d'une action conjointe entre enseignants et parents pour éduquer. Des partenariats doivent être élaborés avec les parents, dans le cadre d'actions déterminées qui ne relèvent pas de la *coéducation*. Il s'agit d'œuvrer ensemble, École et Familles, pour permettre à l'institution scolaire de s'acquitter de sa tâche d'éducation-instruction.

En 2013 seulement, la *Loi de refondation de l'école* promeut la *coéducation* comme « un des principaux leviers de la refondation de l'école⁵⁹ ». Elle précise la nature des relations avec les parents dans l'école : « [p]our construire l'École de la réussite de tous les élèves, une coopération renforcée avec les parents, particulièrement avec les parents les plus éloignés de l'institution scolaire, constitue un enjeu majeur. » En 2015, le concept de *coopération*, signifie que parents et acteurs de l'école sont liés dans un objectif commun⁶⁰. Le partage des rôles et des responsabilités dans le cadre d'une relation individualisée mise en place par l'École avec les parents s'accompagne d'un élargissement des acteurs impliqués, en vue de répondre à la pression de la société.

58. Loi n°89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation.

59. Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'Orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

60. Senore, Dominique, *Parents et profs d'écoles de la défiance à l'alliance*, Chroniques Sociales, 2010



Clothilde Jouzeau Kraeutler

Professeure des écoles et auteure de
« Mettre en œuvre la coéducation en classe »

Faire de la place aux familles à l'École, un enjeu de société

Enseignante dans le premier degré, j'ai développé une pratique de la *coéducation participative*⁶¹ au fil des années, pour en faire un dispositif institutionnalisé. À partir de mon expérience riche d'une trentaine d'années à ouvrir ma classe aux parents, je me propose de partager certains avantages de ce fonctionnement à travers quelques illustrations.

Des ateliers animés par les parents

Tout commence lors de la réunion de rentrée. Je présente la classe comme un microcosme de la société dans lequel chacun a une place à prendre. J'invite alors les parents à parler de leurs passions, de ce qu'ils font et aiment, afin qu'ensemble nous imaginions des ateliers qu'ils pourront mener.

Ce fonctionnement de la classe permet à tous les parents de partager des savoir-faire personnels et familiaux, et donne lieu à la construction d'une culture commune. Il valorise les compétences manuelles, souvent négligées au profit des « fondamentaux », alors qu'elles sont nécessaires à la construction de l'enfant et souvent fort utiles à l'adulte.

Ces interventions permettent d'aborder des compétences et notions différemment, de façon informelle, et ainsi de dépasser des angoisses d'échec souvent présentes dès le plus jeune âge. L'élève qui essaie sous le regard d'un parent qui n'est pas le sien, est un enfant qui tâtonne sans crainte de décevoir, ni d'être jugé. Il en est plus libre et souvent plus performant.

Tous les domaines peuvent donner lieu à des moments de partage. Il n'en est pas de plus utiles, ni de plus « nobles » que d'autres. Les activités conduites par les parents en classe construisent de nouveaux savoirs scolaires.

Un atelier couture, par exemple, fait appel à des compétences telles que respecter un tracé, faire des points réguliers. Ainsi, on travaille la motricité fine, très utile lors du passage à l'écriture. La réalisation d'une recette de cuisine amène l'enfant à respecter les étapes, à se confronter à une organisation exigeante – attendre son tour par exemple. Il devra mobiliser des compétences mathématiques – dénombrement, mesure, conversion – qui lui seront utiles en contexte scolaire.

61. Voir aussi mes contributions publiées par les *Cahiers Pédagogiques* ainsi que mon ouvrage *Mettre en œuvre la coéducation en classe*.

Il en ira de même pour toutes sortes d'autres ateliers : calligraphie – écrire en arabe ou en chinois par exemple – jeux de construction, lectures de contes, faire du vélo sur un circuit.

Inviter tous les parents, même ceux éloignés de la culture scolaire

Certains parents se rapprochent naturellement des enseignants, mais il en est d'autres que l'on voit peu. Comprendre la mise en retrait est utile, elle peut avoir différentes origines : confiance totale dans l'enseignant, peur de déranger ou de ne pas savoir, de desservir son enfant⁶², impossibilité de venir du fait de contraintes professionnelles, expérience douloureuse avec l'école par le passé⁶³.

LES PARENTS QUI PARTICIPENT ET ANIMENT DES TEMPS DE CLASSE SE FAMILIARISENT AVEC L'INSTITUTION SCOLAIRE ET RECOUVRENT UNE CONFIANCE DANS LEURS CAPACITÉS À ACCOMPAGNER LEURS ENFANTS.

C'est dans le but de se rapprocher de ces familles et de les inviter à franchir la porte de l'école en confiance que je propose aux parents de parler de ce qu'« ils aiment » et pas de ce qu'« ils savent » lors de la réunion de rentrée.

Quelle satisfaction de découvrir que cette maman au verbe haut, qui participe souvent à des échanges virulents devant

l'école, est arbitre. Lors d'une sortie scolaire elle a pu organiser un match entre les élèves, et a ainsi gagné la reconnaissance de ses compétences jusqu'alors méconnues. Le changement de regard des enfants, enseignants et autres parents, lui a permis de s'investir à l'école, amenant même les enfants à se questionner sur la nécessité de poser des règles lors d'un « débat philo ».

Plaisir aussi d'accueillir cette maman qui n'avait pas fréquenté l'école lorsqu'elle était enfant et ne parlait pas très bien français. Nous avons parlé de son rôle de mère, de tout ce qu'elle apportait à ses enfants. Sa « place » d'éducatrice était reconnue. Elle est venue donner la collation du matin une première fois, puis raconter des histoires dans sa langue maternelle régulièrement sur les temps d'accueil. Son enfant était fier, et s'est davantage investi.

Hospitalité, réciprocité et diversité des savoirs

L'École qui s'ouvre aux parents fait de la place aux familles, en leur permettant de partager leurs passions et profite de cette occasion pour les amener à découvrir ses codes, ses implicites, ses attendus. Les parents qui participent et animent des temps de classe se familiarisent avec l'institution scolaire et recouvrent une confiance dans leurs capacités à accompagner leurs enfants.

62. Plusieurs témoignages vont dans ce sens, dont celui de Jean Paul Delahaye dans *L'école n'est pas faite pour les pauvres*, ou Annie Ernaux dans *La honte*.

63. Pierre Périer présente dans ses recherches de nombreux témoignages de parents qui témoignent de souffrances causées par l'institution scolaire, dont les enseignants ne prennent pas toujours la mesure.

Pour faciliter la participation des parents, il est profitable de faire preuve de souplesse et de ne pas hésiter à modifier l'emploi du temps hebdomadaire, de prendre en compte les normes et habitudes culturelles des familles et d'éviter le recours systématique à l'écrit, en fixant et rappelant les rendez-vous oralement.

Ce dispositif d'accueil des familles en classe s'inscrit pleinement dans la logique des programmes de 2015⁶⁴ qui postule que l'école maternelle est « *[u]ne école qui accueille les enfants et leurs parents dans le respect mutuel de chacun* » et dépasse une vision étriquée de la coéducation qui viserait uniquement à pallier des carences éducatives familiales. ●

64. Introduction des programmes de l'école maternelle, 1.1. Ce point n'a pas été modifié par la révision des programmes en 2021.

Une distance vécue douloureusement par les familles

Cette histoire heurtée produit des effets qui perdurent encore aujourd'hui. La difficulté à parler un langage commun, la relative opacité du monde scolaire aux yeux des parents les moins familiers tout comme la distanciation physique – parents laissés à la porte d'une école qu'ils ne sont que rarement invités à franchir à moins qu'ils ne soient « convoqués » – participent à entretenir un certain malaise dans la relation dont souffrent en premier lieu les familles qui se sentent incomprises.

Un grand fossé au milieu de l'école

L'école et le foyer familial sont souvent régis par des cadres de référence différents. L'autorité des enseignants et celle des parents s'exercent également rarement de la même façon. Toutefois, l'articulation entre ces

deux univers dans lesquels l'enfant passe l'essentiel de son temps – à des degrés divers selon les âges et les situations familiales – apparaît important pour qu'il puisse en dégager le sens.

Le manque de compréhension réciproque place l'enfant dans une position périlleuse allant parfois jusqu'à faire de lui un arbitre. Malheureusement, il est alors souvent exposé à des paroles qui effritent la légitimité de ces figures d'autorité et qui rendent plus difficile pour lui un engagement plein et entier dans la relation éducative. Ce constat est d'autant plus aigu lorsqu'il concerne des parents qui ont eux-mêmes vécu une expérience difficile à l'école, comme ont pu le souligner les travaux menés par ATD Quart Monde⁶⁵.

65. Lire, à ce propos, l'article de VersLeHaut : « L'école exerce-t-elle une autorité abusive sur les familles les plus fragiles ? ».

LORSQUE L'ÉCOLE MET LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ, LES ENFANTS PERDENT CONFIANCE DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE.

On rejoint ici un des enseignements importants du baromètre *Jeunesse&Confiance* 2025 : la confiance des jeunes dans le système éducatif est négativement corrélée au sentiment que l'école met la famille en difficulté. En effet, l'école prend une place non négligeable dans la vie de la famille. En premier lieu, parce que le « travail à la maison » implique souvent une assistance de la part des parents. Sur ce point la majorité des jeunes interrogés considèrent que leurs parents pouvaient les aider quand ils avaient des difficultés. Néanmoins, 32 % d'entre eux estiment au contraire que leurs parents ne peuvent ou ne pouvaient pas les aider.

Or ce sont précisément ceux-là qui manifestent une confiance dégradée dans le système éducatif. Ils ne sont par exemple que 52 % à lui faire confiance pour transmettre à tous les savoirs de base, là où cette confiance est partagée par 71 % des jeunes qui pouvaient être aidés par leurs parents !

Côté parents, le sentiment de pouvoir compter sur les enseignants pour contribuer à leurs côtés à l'éducation de leurs enfants est variable selon leur niveau de diplôme : de 36 % pour les moins diplômés à 56 % pour ceux ayant un niveau supérieur à bac + 2.

Côté enseignants : entre conviction et contraintes

Dans une grande enquête menée en 2021 à l'initiative de l'éditeur Nathan et menée

par le sociologue Pierre Périer, 2002 enseignants de la maternelle au CM2 et 1 002 parents ont été interrogés sur la *coéducation*. Les enseignants se disent très largement intéressés par la *coéducation* et donc convaincus de la nécessité de s'associer avec les parents. Mais au-delà de cet intérêt qui concerne 94 % des enseignants interrogés, seuls un tiers se disent très impliqués.

Les raisons qui viennent freiner cette implication sont variées. Quatre d'entre elles sont identifiées par une majorité des enseignants interrogés : le peu d'intérêt des parents, le risque d'intrusion de ces derniers dans le travail des enseignants, le manque de temps pour s'impliquer dans la relation et le manque de formation.

SI LES ENSEIGNANTS SE DISENT LARGEMENT INTÉRESSÉS PAR LA COÉDUCATION, SEULS UN TIERS SE DISENT TRÈS IMPLIQUÉS.

Le principal attrait de la *coéducation* perçu par les enseignants est « aider les parents à mieux s'impliquer dans l'apprentissage scolaire de leurs enfants » (cité par 59 % des enseignants) loin devant « aider les élèves en difficulté » (cité par 35 % d'entre eux).

Pour beaucoup d'enseignants, la vision de la *coéducation* repose encore sur l'hypothèse d'un défaut d'implication des parents. Ils ne perçoivent pas largement l'avantage qu'il y aurait à mieux connaître les familles pour s'appuyer sur leurs forces ou, au contraire, venir pallier leurs faiblesses qui très souvent relèvent plus d'un manque de ressources que d'implication.



Réconcilier la famille et l'école, ft. Aminata

JEUNES&BRILLANTS



A la tête de l'association So'parks, Aminata travaille chaque jour avec les familles, les jeunes et les établissements scolaires. Son constat est clair : le lien entre l'école et les familles se délite, souvent au détriment des enfants.

Elle raconte ces réunions de rentrée où les chaises restent vides, non par désintérêt, mais par fatigue, appréhension ou sentiment d'illégitimité. "Si tu es parent, que tu rentres du travail à 19h, tu n'as pas envie d'assister à une réunion descendante où tu te sens jugé. Et quand tu ne maîtrises pas bien la langue ou les outils numériques, tu passes à côté des informations."

Dans son expérience, Aminata voit combien la politique familiale peine à atteindre celles et ceux qu'elle prétend soutenir. Derrière les grands principes d'égalité des chances, les inégalités sociales et culturelles persistent, alimentées par des mécanismes institutionnels qui ignorent les réalités de terrain : vétusté des écoles dans les quartiers populaires, communication numérique inaccessible, discours culpabilisants.

Pour Aminata, réconcilier la famille et l'école n'est pas seulement une affaire de pédagogie, c'est une urgence, celle de repenser les dispositifs de soutien à la parentalité et de lutter contre les discriminations qui traversent l'institution scolaire. "Tant qu'on parlera d'égalité sans s'attaquer aux rapports de pouvoir et aux préjugés, on passera à côté de l'essentiel." ●

IL Y A UNE RÉELLE DÉFIANCE ENTRE LES PARENTS ET L'INSTITUTION. BEAUCOUP DE FAMILLES N'OSENT PLUS FRANCHIR LA PORTE DE L'ÉCOLE, PARCE QU'ON NE LES APPELLE QUE QUAND IL Y A UN PROBLÈME.

INFOS Jeunes&Brillants est disponible sur toutes les plateformes d'écoute



Des expériences qui réinventent le lien

Si les faits attestent d'une certaine distance entre familles et école, celle-ci n'a rien d'inéluctable. Des initiatives remarquables ont permis de la surmonter. Les parents eux-mêmes se disent par ailleurs prêts à s'investir davantage.

Pour des liens plus étroits

D'après les résultats du baromètre *Jeu-nesse&Confiance* 2025, parents et jeunes se rejoignent pour appeler plutôt de leurs vœux un rapprochement entre l'école et les familles : 56 % des parents et 43 % des jeunes considèrent qu'une communication

estiment avoir une relation de confiance avec leurs parents). Ces résultats peuvent être interprétés comme un appel à une plus grande implication des enseignants chez les jeunes issues de familles plus en difficulté.

Cette volonté de rapprochement semble peu satisfaite par le développement et la généralisation des outils numériques dans la décennie passée. La diffusion progressive des « espaces numériques de travail » (ENT) qui servent aussi bien de cahier de texte que de plateformes de communication entre équipe éducatives et parents, a institué une forme de digitalisation des relations.

UNE MAJORITÉ DE PARENTS PLAIDENT POUR UNE COMMUNICATION PLUS RÉGULIÈRE AVEC LES PERSONNELS DE L'ÉCOLE.

plus régulière pourrait améliorer la relation entre les personnels de l'école et leur famille. L'envie d'échanges plus fréquents est en particulier exprimée par 61 % des parents de jeunes enfants (moins de 7 ans).

Côté jeunes, 39 % d'entre eux auraient aimé davantage de rendez-vous entre les enseignants et leurs parents. Cette proportion grimpe à 56 % chez les jeunes ayant fréquenté l'éducation prioritaire (contre 33 % chez ceux ne l'ayant jamais fréquentée) et 53 % chez ceux qui considèrent qu'ils ont une relation toxique avec leurs parents (contre, par exemple 34 % chez ceux qui

Les sociologues Aksel Kilic et Jean-Paul Payet ont mené une enquête sur leurs usages et ont pu montrer que ces outils tendent à reproduire une certaine mise à distance des parents, notamment par la standardisation des modes de communication et le contrôle des modalités d'échanges exercé par les enseignants qui laissent peu de place à l'institution d'un véritable dialogue⁶⁶.

66. Kilic, Aksel et Payet, Jean-Paul, *L'école du like*, Presses Universitaires de France, 2024.



Répondre aux besoins des parents pour favoriser la réussite scolaire des enfants

PÉPITE ÉDUCATIVE

Depuis 2009, l'association Énergie Jeunes agit contre le déterminisme social et territorial en développant les compétences psychosociales pour favoriser la réussite scolaire de tous. Les actions menées auprès des enfants et des jeunes sont désormais complétées par un programme à destination de leurs parents.

Accompagner les parents dans la réussite scolaire des élèves

Le programme 100 % Parents vise à renforcer le rôle des parents dans la réussite éducative de leur(s) enfant(s), en les aidant à les soutenir dans leurs efforts, à susciter des échanges autour de leur scolarité ainsi qu'à créer du lien avec les équipes éducatives.

De nombreuses études scientifiques ont démontré qu'un intérêt sincère porté aux familles, ainsi qu'une communication régulière avec elles, contribuent à améliorer les résultats scolaires des élèves⁶⁷. Cette démarche s'avère particulièrement pertinente dans le contexte français, où les échanges entre le personnel enseignant et les parents restent souvent limités et parfois délicats⁶⁸.

Par ailleurs, d'autres recherches montrent que le fait d'aider les parents à adopter une vision non figée de l'intelligence, et à transmettre une approche positive de l'erreur, a un effet bénéfique sur la représentation que les enfants se font de leur intelligence – et, *in fine*, sur leur réussite scolaire⁶⁹.

Plusieurs années d'expérimentation

Pendant trois ans, l'association Énergie Jeunes a expérimenté une première version du programme sous forme d'accompagnement téléphonique. L'objectif? Offrir aux parents une opportunité d'échanger sur la scolarité de leur enfant avec un intervenant extérieur à l'établissement.

Un bénévole contactait ainsi les parents, leur présentait le programme, évoquait la scolarité de l'enfant, et partageait une vidéo soulignant notamment l'importance de valoriser les efforts des enfants, ainsi qu'une conception de l'intelligence comme une capacité évolutive, et non figée.

Au bout de trois ans, le projet a impliqué six régions, près de 40 établissements et plus de 1 800 familles. Pour renforcer le lien avec les familles, des messages SMS sur des thèmes liés à la scolarité (sommeil, écrans, relation école-famille...) ont été envoyés pendant 20 semaines.

67. Par exemple: Avvisati et al., « Getting parents involved: A field experiment in deprived schools », *Review of Economic Studies*, vol. 81, n° 1, 2014, p.57-83. Ilhan, Ozfidan, & Yilmaz, « Home visit effectiveness on students' classroom behavior and academic achievement », *Journal of Social Studies Education Research*, vol. 10, n° 1, 2019, p. 61-80.

68. Akkari & Changlakoti, « Les relations entre parents et enseignants », *Revue internationale de l'éducation familiale* vol. 25, n° 1, 2009, p. 103-130.

69. Par exemple: Pomerantz & Moorman, « Parents' involvement in children's schooling: A context for children's development ». In *Handbook of research on schools, schooling and human development*, 2010, p. 398-416.



Plusieurs études ont démontré l'impact positif de ce type d'outils : ils favorisent l'implication parentale⁷⁰, réduisent l'absentéisme et améliorent les résultats scolaires⁷¹. Le retour des familles est très positif : 92 % des parents se disent intéressés par les contenus et les échanges.

Toutefois, deux limites ont conduit l'association à repenser les modalités de mise en œuvre du programme. D'une part, la difficulté à recueillir les coordonnées téléphoniques des familles, dans un contexte réglementaire plus strict sur le démarchage. D'autre part, le format national et à distance rendait la mobilisation de bénévoles plus complexe.

Un nouveau programme au plus près des besoins des familles

À la lumière de ces enseignements, l'équipe d'Énergie Jeunes a fait évoluer son programme pour la rentrée 2025-2026. En s'inspirant du dispositif La Mallette des Parents, validé scientifiquement dès 2010⁷², elle propose, dès septembre, deux temps d'échange aux parents d'élèves de CM2, ainsi qu'aux parents d'élèves de 6e.

L'action se concentre sur la transition école-collège, un moment décisif, souvent marqué par une fragilisation des parcours et un risque accru de décrochage, sans véritable acteur pour assurer la continuité.

Concrètement, deux rencontres seront organisées en CM2. Puis, en début de 6e, un appel téléphonique permettra d'échanger avec chaque parent sur la rentrée de leur enfant. Enfin, deux autres temps collectifs leur seront proposés au cours de l'année de 6e. Au programme, des conseils et outils pour aider son enfant à apprendre, à prendre confiance en lui, préparer l'entrée au collège, accompagner l'usage des écrans.

Comme pour l'ensemble de leurs programmes, sont mobilisés les apports des sciences cognitives. Par exemple, de nombreux enfants — et leurs parents — pensent encore qu'apprendre une leçon revient à la relire, la surligner ou à faire des fiches. Or, ces stratégies se révèlent peu efficaces. Les recherches montrent que l'apprentissage est bien plus performant lorsqu'on mobilise activement sa mémoire. Cela passe par une pratique simple : se tester⁷³, c'est-à-dire se poser une question, y répondre, puis vérifier la réponse.

En complément de ces rencontres en présentiel, les parents recevront le programme de 20 SMS hebdomadaires. Les messages sont courts, directement liés aux notions vues lors des échanges, et font également le lien avec les contenus des sessions suivies en classe. Ils offrent ainsi des occasions supplémentaires d'interactions entre parents et enfants.

Les familles qui le souhaitent pourront en outre bénéficier de deux entretiens d'aide et de soutien, menés par un professionnel afin de mieux cerner leurs besoins et de les orienter vers les ressources ou organismes les plus adaptés. ●

70. York, Loeb, & Doss, « One step at a time: The effects of an early literacy text-messaging program for parents of preschoolers », *Journal of Human Resources*, vol. 54 n°3, 2019, p. 537-566.

71. Miller et al., « Texting Parents: Evaluation Report and Executive Summary », *Education Endowment Foundation*, 2016.

72. Maurin et al., *Getting Parents Involved: A Field Experiment in Deprived Schools*, n°8020. CEPR Discussion Papers, 2010.

73. Dunlosky et al., « Improving Students' Learning With Effective Learning Technique », *Psychological Science in the Public Interest*, vol. 14, n° 1, 2013, p. 4-58.

À l'école, faire place aux parents

Tous les parents ne sont pas relégués à la porte de l'école. Certains en passent régulièrement le seuil parfois même à l'initiative des enseignants. Ainsi, par exemple, Katia Forillière, professeure des écoles en toute petite section de maternelle, propose aux parents de rester dans la classe avec leur enfant aussi longtemps qu'ils le souhaitent⁷⁴.

Dans l'école élémentaire Jacques Prévert d'Yzeure dans l'Allier, des séances sont ouvertes aux parents pour leur permettre de travailler avec leurs enfants en présence de l'enseignant de la classe.

Depuis 2013, un espace à l'usage des parents d'élèves et de leurs délégués est prévu, en théorie, dans tous les établissements français d'enseignement⁷⁵. Lieu de coopération éducative, il peut par exemple être employé à des petits déjeuners d'accueil de parents pour leur présenter régulièrement les projets de l'établissement. Malheureusement, dans les faits, peu de ces « espaces parents » sont effectivement mis en place dans les écoles faute, notamment, de volontaires pour les animer.

Le film *Les parents sur le chemin de l'école* réalisé par Colette Ouanounou pour l'Union nationale des associations familiales (UNAF) décrit l'implication de l'Union départementale des associations familiales de Haute-Marne dans l'animation de l'« espace parents » de l'école René Gassin, située en Réseau d'éducation prioritaire

(REP). L'importance de faire vivre ce lieu informel, de diffuser l'information de manière répétée, en variant les supports et en allant directement à la rencontre des parents, de mobiliser des intervenants extérieurs venant apporter une expertise aux parents, y est mise en lumière. Ce qui souligne le degré d'implication attendu pour animer ces espaces et le besoin d'y associer des tiers⁷⁶.

L'accompagnement des parents au sein des établissements scolaires est également au cœur du dispositif intitulé « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE). Destiné aux parents allophones primo-arrivants volontaires, il consiste en un programme d'ateliers d'apprentissage du français, de familiarisation avec les valeurs de la République, le système scolaire français ou les attendus du rôle de parent d'élève. Le programme existe depuis 2008 et est aujourd'hui bien installé : plus de 8 000 parents s'y inscrivent chaque année pour suivre un atelier qui dispense jusqu'à 120 heures de formation⁷⁷.

Cette ouverture n'est cependant pas accueillie de la même façon par toutes les catégories de parents. Certaines familles s'estiment peu « conformes » aux yeux des standards scolaires et hésitent à s'investir dans les réunions, rencontres et échanges qui leur sont proposés. Comme le souligne Pierre Perrier, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Rennes 2, cette attitude peut être analysée comme « une manière pour les plus vulnérables de ne pas s'exposer et d'éviter la stigmatisation⁷⁸. »

74. Rencontre dans le cadre de l'étude de VersLeHaut *Le sens de l'autorité*, Katia Forillière a également accueilli dans sa classe la réalisatrice Laetitia Carton dont le film *La très petite classe* est en cours de production.

75. Article 65 de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République (article L. 521-4 modifié du code de l'éducation).

76. Le documentaire *Les parents sur le chemin de l'école* est disponible en ligne gratuitement.

77. Cf. le rapport de la mission « Réussite républicaine » remis à la ministre en charge de la Ville le 6 janvier 2025.

78. Pierre Périer, « Entre les parents et l'école : une relation paradoxale et inégalitaire », *Les notes du conseil scientifique de la FCPE*, n°24, Janvier 2021.



Super idée ! Valoriser et soutenir les compétences parentales pour favoriser les apprentissages des enfants

Coup de Pouce déploie depuis plus de 30 ans des programmes périscolaires et extrascolaires en partenariat avec l'Éducation nationale et 240 villes afin de soutenir l'entrée dans les apprentissages des enfants à partir de la moyenne section de maternelle jusqu'au cours élémentaire première année. L'objectif des clubs Coup de Pouce est de renforcer précocement la confiance des enfants dans leurs compétences scolaires, le sens qu'ils donnent aux apprentissages et la relation école-famille autour d'eux. Pour enrichir sa démarche de coéducation, l'association a conçu une recherche-action adossée à ces programmes depuis 2021.

Des SMS hebdomadaires et multilingues, une boîte à idées familiale

Chaque semaine, les parents volontaires des 10 000 enfants inscrits dans les clubs Coup de Pouce Langage, Lecture-Écriture et Mathématiques, reçoivent par SMS⁷⁹ une idée d'activité ludique et concrète qui peut être réalisée dans le quotidien de la famille sans nécessiter de temps et d'investissement supplémentaire. Les pratiques familiales ainsi partagées sont celles mises en avant par la recherche en éducation comme étant des leviers et des prolongements des apprentissages scolaires : lire ou raconter souvent des histoires à son enfant, lui apprendre à suivre des recettes de cuisine, l'encourager face aux défis scolaires, etc. Il ne s'agit ni d'exercices, ni de devoirs mais de jeux et d'activités qui peuvent prolonger les séances au club Coup de Pouce en s'intégrant dans les routines familiales comme le trajet pour se rendre à l'école ou la préparation du repas.

Littératie et numératie familiale, le rôle central de la famille dans le rapport aux apprentissages.

Pour apprendre, en particulier à lire, à écrire et à compter, les enfants doivent avoir construit un sens à ces apprentissages, avoir observé et expérimenté leur finalité et

les pratiques qui y sont associées. Cette acculturation au langage oral, écrit et mathématique est un prérequis à l'apprentissage formel porté par l'école. L'acquisition de ces prérequis repose sur un engagement fort, souvent invisible et implicite des parents – et plus largement de la famille – dans le

SUPER IDÉE ! AVEC TIMÉO, AMUSEZ-VOUS À LIRE LES PANNEAUX DANS LA RUE :) C'EST UN JEU QUI LUI PERMET DE PROGRESSER EN LECTURE ET DE SE REPÉRER COMME LES GRANDS ! ⁸⁰

79. Dans la langue de leur choix parmi 12 langues proposées.

80. Exemple de SMS.

quotidien des enfants. Ces derniers parfois consciemment et souvent inconsciemment préparent, accompagnent et stimulent les apprentissages fondamentaux en mobilisant chaque jour les appétences et les connaissances de leurs enfants sur le temps familial, le plus conséquent dans la vie de l'enfant. Quand le père d'Elias demande à son fils de compter le nombre de couverts avant de mettre la table, quand les parents de Sarah lui proposent d'écrire avec eux la liste des courses ou quand la grand-mère de Léo lui lit une histoire avant de le coucher, tous donnent du sens aux apprentissages scolaires en cours ou à venir et renforcent leur confiance et leur goût d'apprendre. Posture spontanée pour les uns, elle est très éloignée pour d'autres parents car ils ont eu peu de modèles étant enfant ou une fois adulte. C'est sur ce constat que *Super idée* est née et s'est développée sous forme de recherche-action dans le cadre d'un doctorat.⁸²

O IDEE GENIALĂ ! CÂNTATI CU MARIA DE MAI MULTE ORI PE SĂPTĂMÂNĂ , ÎN LIMBA ALEASĂ DE DVS.! POEZIOARELE SI CÂNTECELELE SUNT ISTORIOARE PE CARE LE CÂNTĂ M. ACESTEA VĂ STIMULEAZĂ COPILUL SĂ -SI DEZVOLTE VORBIREA SI SĂ DESCOPERE CUVINTE NOI :)⁸¹

Pourquoi des SMS ?

Le SMS est un outil de communication utilisé par l'immense majorité de la population quels que soient le contexte social ou économique. Un SMS peut être consulté à tout moment en fonction des disponibilités de chacun. Il permet d'atteindre les

parents qui ne peuvent pas fréquenter régulièrement le club et représente un lien supplémentaire avec chaque mère, père ou adulte référent.

Des recherches-actions nord-américaines comme le programme Ready4K⁸³ ont mis en évidence la pertinence d'un modèle d'intervention par SMS auprès des parents considérés comme les plus éloignés des attentes de l'école⁸⁴. La réception des messages par téléphone durant les week-ends favorise l'appropriation du contenu sur le temps familial car parents et enfants sont le plus souvent ensemble et plus disponibles qu'en semaine. ●

Des effets concluants !

- **78 % des parents déclarent avoir mis en œuvre une ou plusieurs idées auprès de leur enfant**
- **92 % des parents affirment que *Super idée* apporte des idées pour accompagner la scolarité de leur enfant**
- **82 % des acteurs et des actrices des clubs Coup de Pouce affirment que *Super idée* aide les parents à mieux comprendre leurs rôles dans la scolarité de leur enfant.**

Données issues des bilans Coup de Pouce de l'année scolaire 2024/2025

81.Exemple de SMS en roumain (*Super idée ! Chantez avec Maria plusieurs fois par semaine dans la langue de votre choix :) Les comptines et les chansons sont des histoires chantées. Elles aident votre enfant à parler et à découvrir de nouveaux mots.*)

82. Ferrier C. (2023). *Littératie familiale: soutenir et accompagner l'engagement systémique dans le modèle d'intervention Coup de Pouce*. Thèse de doctorat.

83. <https://parentpowered.com/>

84. York, B. N., Loeb, S., & Doss, C. (2019). One step at a time: The effects of an early literacy text-messaging program for parents of preschoolers. *Journal of Human Resources*, 54(3), 537-566.



Des ateliers autour des compétences psychosociales qui réunissent parents, enfant et enseignants

Espérance banlieues est un réseau de 16 écoles situées dans les quartiers prioritaires proposant un projet pédagogique innovant au service de l'épanouissement des enfants, leur permettant de devenir des citoyens libres et responsables.

L'alliance avec les parents est un pilier du projet pédagogique des écoles du réseau.

Les élèves y sont accompagnés à construire leur estime de soi, à réguler leurs émotions, à collaborer, à communiquer et à respecter autrui. Ce travail est le fondement du développement des compétences psychosociales ; il favorise l'empathie et prévient le harcèlement scolaire.

Associer les parents

En associant les parents aux apprentissages de leurs enfants, Espérance banlieues propose une continuité éducative entre l'école et la maison permettant une cohérence dans les messages transmis. Ainsi est renforcé l'impact des apprentissages sociaux et émotionnels.

Ce partenariat valorise le rôle essentiel et premier des familles dans le développement des enfants. Cette démarche est née d'un triple constat : des élèves par-

fois déstabilisés face à leurs émotions ou en difficulté dans la gestion des conflits ; des équipes pédagogiques engagées, souhaitant offrir un espace où chaque enfant développe une meilleure connaissance de soi et ses compétences relationnelles ; enfin, un contexte où les liens familiaux et sociaux sont fragilisés.

Plutôt que de réagir ponctuellement aux difficultés, intégrer ce parcours adapté à chaque niveau dans le programme scolaire en y associant les parents, permet à l'enfant de mieux se connaître pour mieux grandir.

Chaque période de l'année est rythmée par des ateliers ciblés, autour d'une belle histoire construite pour ce travail spécifique, avec un protagoniste auquel les enfants peuvent s'identifier.

UNE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE ENTRE L'ÉCOLE ET LA MAISON PERMETTANT UNE COHÉRENCE DANS LES MESSAGES TRANSMIS.

Nourrir un regard positif sur l'enfant

Dans un premier temps, ces ateliers s'adressent uniquement aux élèves. Ainsi, une classe de CE1 a récemment travaillé autour de l'histoire de Léon, un petit garçon curieux qui, au fil d'une conversation d'été avec sa grand-mère, découvre les qualités qu'il porte en lui : la gentillesse, la patience, le courage, l'honnêteté, le respect, l'humilité. Cette histoire simple, mais profonde permet d'aborder avec délicatesse ce que signifie « être une belle personne ».

Après avoir posé un cadre bienveillant nécessaire aux échanges, l'enseignante lit le conte et mène des échanges guidés : Qu'est-ce qu'une qualité ? Peut-on en avoir plusieurs ? Peut-on les travailler et les développer ? Puis à l'aide de la liste de qualités décrites dans l'histoire de Léon, les élèves trouvent leurs propres qualités, celles qui les caractérisent en les exprimant à l'oral devant leurs pairs.

C'est en verbalisant ses qualités que l'enfant les conscientise. Ils sont ensuite invités à identifier une qualité chez un camarade et à la verbaliser. Des moments de vérité, souvent touchants, où les enfants se découvrent autrement et apprennent à dire du bien d'eux-mêmes et des autres, et à entendre le bien que les autres ont à dire d'eux.

Dans un deuxième temps, les parents sont invités à vivre l'atelier suivant en classe avec leurs enfants. Cet atelier dédié au lien parents-enfants commence par une relecture partagée de l'histoire de Léon. Puis, chaque binôme parent-enfant est invité à chercher des situations du quotidien où une qualité s'est exprimée : Quand est-ce que tu as été patient ? Est-ce que tu t'es déjà senti courageux ? Est-ce qu'on t'a déjà dit que tu étais attentionné ? Les parents aussi se plient au jeu, permettant à leur enfant d'identifier et d'exprimer leurs qualités.

La séance se termine par une discussion collective : Peut-on changer ses qualités ? Les faire grandir ? Pourquoi est-ce difficile parfois d'en parler ? Les enfants surprennent leurs parents par leur profondeur et leur lucidité. Une mère confie : « Mon fils m'a dit qu'il pensait être gentil, mais qu'il avait du mal à le montrer quand il était fatigué. Ça m'a fait réfléchir sur son rythme de vie. »

Diffuser les effets, de la classe à la maison

Pour que cette dynamique se prolonge et se développe à la maison, à l'issue de l'atelier un petit feuillet est proposé aux parents. Il comporte des défis (nommer une qualité de l'autre avant de dormir, remercier quelqu'un sincèrement, oser demander de l'aide), mais aussi des temps d'échange sur les réussites et les difficultés rencontrées dans la semaine. Les retours sont très positifs. « On s'est dit des choses qu'on ne se disait jamais », raconte une maman. « On a même décidé de continuer à remplir notre boîte à qualités tous les dimanches. »

Du côté des élèves, les effets sont visibles en classe : plus de coopération, moins de jugements, une meilleure capacité à verbaliser ce qu'ils ressentent ou souhaitent. L'enseignante observe aussi que les conflits sont mieux gérés : « Ils ne se contentent plus de se disputer. Ils prennent du recul, formulent ce qui les a blessés et écoutent davantage. »

Chaque année de primaire, les élèves travaillent une compétence psychosociale par trimestre, et les parents participent à un atelier en classe chaque trimestre.

Un manuel illustré, accompagné des contes en version audio, sera prochainement proposé pour permettre aux familles de prolonger ce travail à la maison de manière encore plus accessible. ●

**« ON S'EST DIT
DES CHOSES QU'ON NE
SE DISAIT JAMAIS »**

Côté enseignants, quels outils pour la relation ?

Lever les obstacles identifiés par les équipes éducatives pour rendre effective l'association avec les parents nécessite de s'appuyer sur des outils concrets et réalistes. Certaines modalités sont jugées trop exigeantes par les professionnels, d'autres plus accessibles peinent parfois à créer un véritable lien.

Le principe de faire des visites à domicile a par exemple pu se révéler particulièrement efficace dans certaines situations. L'exemple de l'école élémentaire de Stanton, dans l'État de Washington aux États-Unis l'illustre. Cette école était l'une des moins bien classée du district. À la fin de l'année scolaire 2010, à peine 9 % des élèves avaient le niveau de compétences requis en lecture, et les tensions étaient fortes entre les familles et les professeurs. En réaction, à la rentrée suivante, l'équipe enseignante s'est lancée dans des visites à domicile. Les professeurs commençaient les visites en demandant aux parents quels étaient leurs rêves et leurs espoirs pour leurs enfants, avant de les interroger sur leurs forces et leurs difficultés.

DES VISITES À DOMICILE MENÉES PAR LES PROFESSEURS ONT PERMIS UN APAISEMENT CONSÉQUENT DES TENSIONS.

Les parents ont vite reconnu un changement fort dans les relations et se sont sentis reconnus dans l'école. Le nouveau lien de confiance a permis à l'équipe enseignante de faire passer des messages aux familles sur l'organisation de l'école et le nouveau projet pédagogique. Dès les premières réunions de parents, l'affluence n'était plus la

même. Les visites à domicile avaient changé le regard des parents sur l'école et le regard des enseignants sur les familles⁸⁵.

Cet exemple montre cependant que le degré d'implication demandé aux enseignants peut se révéler parfois démesuré par rapport au temps dont ils disposent et à la représentation qu'ils se font de leur métier. Des initiatives individuelles plus réalistes, et néanmoins innovantes, ont pu soulever l'attention des médias comme de l'institution.

Il en est ainsi de la méthode « Réconciliations » élaborée par Jérémie Fontanieu et David Benoit à Drancy et aujourd'hui mise en œuvre par un collectif de près de 350 enseignants. Elle repose sur l'idée de créer et maintenir un lien positif avec les parents, dès le début de l'année afin d'agir conjointement pour la réussite scolaire des enfants.

Après un premier appel ou une première réunion individuelle avec les parents, ces derniers sont tenus informés par SMS chaque fin de semaine du travail scolaire et du comportement de leur enfant. L'idée est de renforcer la constance et la récurrence du suivi des élèves et des messages qui leur sont adressés dans l'établissement comme à la maison. En rendant le lien visible et explicite, le soutien adulte perçu par les élèves gagne en robustesse et en cohérence. Quant aux parents, ils se sentent plus impliqués, responsabilisés aussi, et sont invités plus explicitement à faire alliance avec les enseignants.

Cette méthode a bénéficié d'un fort écho médiatique, notamment lors de la sortie du documentaire *Le monde est à eux* en 2021. Elle a également contribué à des

85. Mapp, Karen L., and Paul J. Kuttner. "Partners in Education : A Dual Capacity-Building Framework for Family-School Partnerships." *Sedl* (2013).

résultats scolaires positifs puisque les initiateurs du projet sont parvenus à atteindre un taux de réussite de 100 % au bac. Elle s'inscrit dans une démarche d'ouverture qui demeure cependant centrée sur l'adhésion des parents à un projet construit indépendamment d'eux, sur la base de la seule expertise des enseignants⁸⁶.

EN RENDANT LE LIEN VISIBLE ET EXPLICITE, LE SOUTIEN ADULTE PERÇU PAR LES ÉLÈVES GAGNE EN ROBUSTESSE ET EN COHÉRENCE.

Dans un même ordre d'idée, l'Éducation nationale a développé l'outil « La Mallette des Parents », un dispositif destiné à faciliter le dialogue entre les parents et les équipes éducatives et à renforcer ainsi l'implication des parents dans l'école et dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants. Il s'agit d'un ensemble d'outils (DVD, fiches méthodologiques, réunions avec l'équipe enseignante...) permettant d'organiser et de faciliter les échanges avec les parents, à plusieurs moments-charnières de la scolarité : en CP, en 6^e et en 3^e.

Expérimenté en 2008 dans l'académie de Créteil, le dispositif a fait l'objet d'une évaluation par l'École d'Économie de Paris⁸⁷. L'évaluation a porté sur des réunions d'information proposées aux parents volontaires de classes de 6^e. Les discussions y étaient centrées sur l'importance pour les parents de s'impliquer dans les devoirs, de connaître le fonctionnement de l'établissement, d'être accordés avec les demandes

des professeurs mais aussi de valoriser leur capacité à aider leurs enfants quelle que soit leur familiarité avec l'école.

On a pu constater, dans les classes qui ont bénéficié du dispositif, une baisse de l'absentéisme, des exclusions temporaires, des avertissements et, à l'inverse, une hausse des distinctions. Même les enfants dont les parents n'avaient pas participé à la réunion ont vu leur comportement s'améliorer. Le dispositif peu coûteux, entre 1 000 et 1 500 € par établissement, et assez léger, prouve l'efficacité de l'implication des parents dans l'école.

À titre individuel, des enseignants ont également pu développer leurs propres méthodes de réalisation de la *coéducation*. Certaines sont orientées davantage vers le dialogue et la prise en compte des réalités familiales⁸⁸. D'autres vont même jusqu'à intégrer les savoirs, savoir-faire et compétences des parents en vue de créer une culture commune et de faire évoluer les savoirs scolaires⁸⁹.

Le rôle clé du tiers de confiance

Dans cette entreprise de concertation avec les parents, l'intervention de structures tierces peut s'avérer précieuse pour sortir de la méfiance réciproque. L'autorité symbolique qui s'exerce sur les familles peut être amplifiée par des rencontres qui se déroulent systématiquement dans l'école et prennent la forme d'une convocation.

86. Pour aller plus loin sur cette expérience, on peut aller lire l'ouvrage écrit par Jérémie Fontanieu, *L'école de la réconciliation. Un professeur à Drancy*, Les liens qui libèrent, 2022.

87. F. Avvisati, M. Gurgand, N. Guyon et E. Maurin, « Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents d'élèves dans les collèges ? Les enseignements d'une expérimentation contrôlée », rapport pour le Haut-commissaire à la Jeunesse, 2010.

88. Cf. par exemple Catherine Hurtig-Delattre, *La coéducation, c'est possible !*, Chroniques sociales, 2016 ; Catherine Hurtig-Delattre (dir.), *Coéducation. Des clés pour une responsabilité partagée*, Réseau Canopé, 2022.

89. Cf. Clothilde Jouzeau, *Mettre en œuvre la coéducation en classe*, ESF Sciences humaines, 2023.



Hiba Foukalne

Maitre Praticienne en Education Positive et Parentalité
et fondatrice de Skilliscope

Vers une alliance éducative sincère entre l'école et les familles

Le lien entre l'école et les familles est devenu, au fil des années, un espace d'incompréhensions, de tensions, parfois de rupture. Ce fossé n'est pas seulement une affaire de communication : il révèle une faille structurelle dans la manière dont l'éducation est conçue. À l'école, l'enseignement ; à la maison, la bienséance. Pourtant, l'enfant circule entre ces deux univers sans frontière. Lorsqu'ils ne dialoguent plus, c'est lui qui en subit les conséquences.

Une expérience au croisement des mondes éducatifs

Durant quinze années passées au sein de l'Éducation nationale — de la vie scolaire à la fonction de CPE, jusqu'à l'enseignement en école primaire, puis l'accompagnement des structures scolaires — de nombreuses situations m'ont confrontée aux difficultés de coopération entre l'école et les familles. J'y ai observé des malentendus persistants, des parents en retrait, des équipes éducatives souvent démunies.

Ces constats m'ont amenée à élargir ma perspective. En me formant aux sciences cognitives, à l'éducation positive et à l'accompagnement parental, j'ai souhaité créer un espace capable de réconcilier les logiques souvent opposées des institutions scolaires et du monde familial. C'est ainsi qu'est né SKILLISCOPE, structure dans laquelle j'accompagne les établissements dans leur évolution pédagogique à travers un diagnostic profond menant à la conception d'ateliers, d'espaces de parole, de parcours de formation etc., en intégrant pleinement la parentalité à l'école comme levier de coopération éducative.

Ce que le terrain révèle du lien école-famille

Le lien entre école et famille souffre d'un déséquilibre profond. L'institution, souvent descendante dans sa posture, impose un langage et des attentes que de nombreuses familles ne partagent pas ou ne comprennent pas. En face, les parents peuvent se sentir jugés, écartés, voire illégitimes. Il en résulte des tensions, des retraits ou des confrontations qui nuisent à l'alliance éducative, pourtant essentielle.

Dans une école primaire où je suis intervenue, une mère qualifiée de « distante » assistait en silence à une réunion d'équipe éducative. Elle notait chaque mot sans oser s'exprimer. À la fin, elle m'a confié : « On me parle de mon enfant comme si ce n'était pas le mien. » Ce n'était pas de l'indifférence, mais une réelle incompréhension face à un langage institutionnel excluant.

Dans une autre école, une équipe poussait une famille à engager un parcours de soin pour leur enfant. Les parents refusaient, redoutant la stigmatisation. Le conflit s'est apaisé uniquement lorsqu'un espace tiers – un cercle de parole en dehors du cadre officiel – a permis une mise en mots sereine des craintes et des besoins de chacun.

Ces exemples illustrent à quel point la relation école-famille ne peut se résumer à de la transmission unilatérale ou à des injonctions : elle nécessite un véritable changement de posture.

Des leviers d'action construits sur l'expérience

Pour renforcer cette relation, plusieurs leviers ont pu être expérimentés dans le cadre de mes interventions.

Dans un établissement bilingue, j'ai animé un cycle de codéveloppement professionnel auprès d'une équipe éducative. Chaque séance partait d'une situation concrète avec une famille. Cette méthode, fondée sur l'analyse collective et bienveillante, a permis aux personnels d'identifier des postures contre-productives, de mieux comprendre leurs propres freins, et de développer des réponses ajustées.

En cycle 2 et 3, une démarche de co-construction d'une charte relationnelle a permis d'impliquer les parents dès le début d'année dans la définition des principes de communication. Cette dynamique a considérablement apaisé les échanges et rendu les familles plus actrices.

La parentalité peut aussi être intégrée de manière sensible dans le projet pédagogique. Dans une classe multiculturelle, j'ai accompagné une semaine thématique intitulée « Ce que j'apprends chez moi ». Les enfants ont partagé des savoirs issus de leur foyer, donnant lieu à des discussions pédagogiques, et à la rédaction d'un journal croisant apprentissages scolaires et familiaux. L'école n'était plus en surplomb, mais en résonance avec le monde des familles.

Enfin, accompagner les familles dans leur rôle éducatif reste fondamental. En cycle 1, j'ai animé des ateliers sur les routines familiales, en lien avec les attentes de l'école. Les parents ont exprimé un réel soulagement de pouvoir aborder les difficultés du quotidien sans être jugés, et les enfants ont gagné en sérénité.

Pour une école plus juste et partagée

L'école ne peut plus faire seule. Elle a besoin des familles, tout comme les familles ont besoin d'une école qui écoute, qui accueille et qui ajuste. La restauration du lien passe moins par de nouveaux dispositifs que par un changement profond de regard sur le rôle des parents.

Chaque parent est un acteur éducatif légitime, quelles que soient ses ressources, sa langue, son histoire. Coconstruire une école inclusive, c'est aussi reconnaître que la réussite scolaire ne peut se jouer uniquement à l'intérieur des murs de l'école, mais dans la force du partenariat que l'on tisse autour de chaque enfant. ●

CERTAINS ÉTABLISSEMENTS PRENNENT LE PARI DE S'APPUYER SUR L'INTERMÉDIATION DE TRAVAILLEURS SOCIAUX OU ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ POUR ENTRETENIR LE LIEN.

Certains établissements prennent le pari de s'appuyer sur l'intermédiation de travailleurs sociaux, professionnels de l'éducation non enseignants ou associations de proximité.

Ainsi, par exemple, Anaïs Mary, éducatrice spécialisée salariée de la *Sauvegarde du Nord*, association spécialisée dans la protection de l'enfance, est présente en continu dans l'école maternelle Camus, à Roubaix. Elle accompagne les enseignants mais se pose également en soutien pour les parents, proposant même de venir les aider chez eux ou les accompagner pour des rendez-vous liés aux difficultés de leurs enfants⁹⁰.

Le collège Apprentis d'Auteuil St Paul en Savoie a également créé un dispositif de soutien à la parentalité. Guillaume Soulié, l'ancien directeur de l'établissement, a pris cette initiative il y a huit ans pour proposer un accompagnement aux parents les moins à l'aise avec la culture scolaire ou régulièrement impliqués dans des relations conflictuelles avec l'établissement.

Financé par le Fonds social européen, le dispositif est animé par deux éducatrices spécialisées à mi-temps, Corine Chaix et Sylvia Doche. Elles proposent à la fois des rendez-vous individuels, des conférences, des ateliers parents-enfants. L'idée est de faire équipe avec les parents pour faire avancer la scolarité des enfants, apaiser et tempérer les relations avec les enseignants en cas de crispations, mais également d'offrir un espace de parole pour aborder tous les sujets qui préoccupent les parents.

90. Cf. le reportage de AEF Info, « Roubaix : une école maternelle REP intègre une éducatrice pour aider les enseignants et accompagner les familles », septembre 2024.





Au quotidien aux côtés des familles pour prévenir les décrochages

Dans les quartiers prioritaires, la prévention des décrochages, scolaire ou social, et l'accompagnement éducatif s'appuient nécessairement sur une relation de confiance avec les familles. C'est le pari du Valdocco, association d'éducation et de prévention spécialisée, implantée depuis plus de trente ans au cœur des territoires populaires. C'est cette conviction que Le Valdocco porte dans son action au quotidien et se place dans la position d'entretenir les liens entre le jeune, sa famille et les institutions.

Les familles au cœur des parcours des jeunes

« Se focaliser sur l'enfant, c'est ne voir qu'une partie du problème » nous confie Riyadh Harrath, directeur territorial du Valdocco Grand Lyon. Si un jeune décroche, dérive lentement vers la marginalisation ou la délinquance, c'est souvent l'aboutissement d'un enchaînement de difficultés scolaires et de relations sociales ou familiales abîmées.

Côté école, beaucoup de parents, notamment ceux dont l'itinéraire personnel a été marqué par l'échec scolaire ou la méfiance vis-à-vis des institutions, ont du mal à trouver une place ajustée. Certains se sentent illégitimes, n'osent pas répondre aux convocations ou se présentent aux réunions la boule au ventre. D'autres sont tout simplement débordés ou isolés.

Le Valdocco leur propose en premier un lieu une présence. Il ne s'agit pas seulement de « faire le lien » entre la famille et l'école, mais de construire une relation durable avec les parents eux-mêmes, dans laquelle ils ne sont pas considérés *a priori* comme défaillants et peuvent poser des questions, exprimer leurs doutes, évoquer leurs difficultés. Avec pour objectif de leur redonner la première place éducative dans un accompagnement d'alliance et de partenariat, en partant des difficultés.

**REDONNER AUX PARENTS
LA PREMIÈRE PLACE ÉDUCATIVE
DANS UN ACCOMPAGNEMENT
D'ALLIANCE ET DE PARTENARIAT.**

Miser sur la proximité et l'ancrage local

Ce travail est rendu possible par la présence quotidienne des éducateurs dans les quartiers, souvent depuis des années. Permanences, visites à domicile, sorties d'école : les équipes du Valdocco sont sur le terrain, disponibles, visibles. Cette proximité permet d'installer une relation de confiance sur le long terme. Riyadh Harrath le résume ainsi : « Quand on va frapper à la porte, on nous ouvre ».

>>>

Cette confiance n'est pas seulement utile au Valdocco : elle bénéficie à l'ensemble des partenaires éducatifs. Les écoles, en particulier, s'appuient de plus en plus sur l'association pour jouer un rôle de tiers. Certaines sollicitent leur présence en commission éducative, afin de mieux comprendre la situation d'un élève et de rétablir le dialogue avec la famille, ou pour intervenir dans l'établissement pour prévenir le décrochage ou accompagner le retour d'un élève.

Et pour tisser des liens avec les établissements, les équipes du Valdocco n'attendent pas que les problèmes surgissent : elles prennent les devants, demandent des rendez-vous aux directions, se rendent aux abords des établissements pour rencontrer les parents. Dans cette idée de prévention, Le Valdocco se préoccupe de familles dont les enfants sont de plus en plus jeunes, actuellement dès 5 ou 6 ans.

Un engagement éducatif global

Cette médiation scolaire n'est qu'une composante de l'accompagnement éducatif au sens large que propose Le Valdocco. Partout où l'association peut soutenir les enfants et leur famille, elle propose des actions concrètes et adaptées.

LES ÉQUIPES DU VALDOCCO SONT SUR LE TERRAIN, DISPONIBLES, VISIBLES.

L'aide aux devoirs se conjugue avec une posture de soutien qui conduit les éducateurs à répondre aux questions que les familles se posent : comment gérer les écrans ? quelle orientation envisager ? comment soutenir la motivation scolaire ? quelle relation avec l'école et quel suivi ? Autant de sujets sur lesquels les parents sont souvent seuls, et pour

lesquels ils apprécient de pouvoir échanger.

Ainsi est né le dispositif Valdocco Connect, mis en place en partenariat avec plusieurs établissements à Vaux-en-Velin. L'idée : organiser des ateliers numériques à destination des jeunes et de leurs parents, pour désamorcer les tensions liées à l'usage des outils numériques (comme Pronote) et renforcer les compétences familiales.

Le Valdocco intervient aussi là où l'école n'a plus de prise. Pendant l'épidémie de COVID-19, ce sont les éducateurs qui sont allés frapper aux portes des familles dont les enfants ne se connectaient plus, qui ont imprimé les devoirs, pris des nouvelles, relancé les dynamiques d'apprentissage.

Au quotidien, appréhender et comprendre le cadre familial s'avère nécessaire pour offrir un accompagnement adapté. De nombreux jeunes préfèrent par exemple faire leurs devoirs dans les locaux du Valdocco plutôt qu'à la maison, faute de conditions favorables au travail scolaire chez eux.

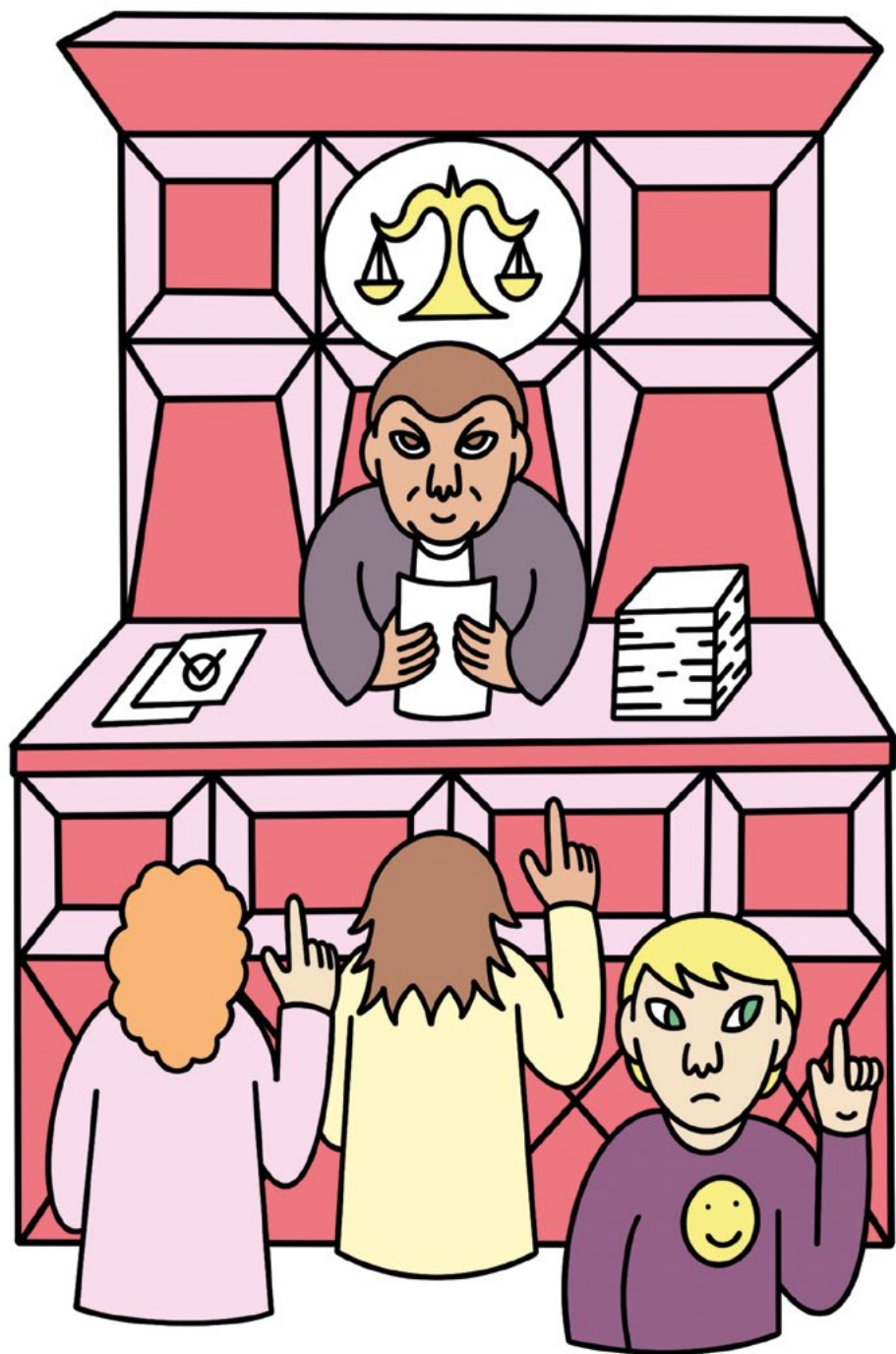
Tiers de confiance

La prévention des décrochages passe donc par une politique de la relation : avec les jeunes, bien sûr, mais aussi avec leurs familles. Trop souvent, celles-ci sont stigmatisées comme absentes, déficientes. Le Valdocco choisit de les voir comme

des porteurs de solutions à part entière. En allant vers elles, en respectant leur rythme, en accueillant leurs inquiétudes, l'association crée un climat de confiance propice à l'engagement de tous dans les projets éducatifs au service des jeunes.

Et lorsque cette confiance est établie, elle devient un levier pour mobiliser d'autres acteurs, orienter les familles vers des professionnels, créer des passerelles vers l'école et la société. C'est sur ce partenariat de confiance que mise Le Valdocco. ●





POLITIQUE FAMILIALE : UNE AMBITION FRANÇAISE EN QUÊTE DE RENOUVEAU

À l'aune de l'évolution des attentes des parents, la France doit repenser sa politique familiale. Moins de transferts, plus de services, un recentrage sur les jeunes enfants : le temps est venu de refonder le pacte social autour de nos ambitions éducatives.

Allocations familiales, congés parentaux, aides à la garde d'enfants, soutien à la parentalité. La politique familiale s'appuie sur des dispositifs très variés. Profondément installés dans

l'imaginaire et le quotidien des parents, on oublie parfois d'interroger leur pertinence et leur efficacité. Répondent-ils effectivement aux besoins des enfants et des familles ?



Une ambition en décalage avec les souhaits des Français

La politique familiale est ancrée dans l'histoire des politiques publiques en France. Aux dires du sociologue Claude Martin, elle serait même « une des plus anciennes et explicites en Europe⁸⁵ ». Créée au début du XX^e siècle pour répondre au constat d'une démographie déclinante, notamment face à l'Allemagne, elle poursuit l'objectif général d'aider les parents à élever leurs enfants et à faire face aux charges financières de la naissance et de l'éducation. Cependant, dans un contexte démographique de nouveau dégradé, une certaine ambiguïté persiste aujourd'hui sur ses objectifs finaux.

Une politique en retard sur l'opinion ?

La politique familiale demeure largement associée dans les esprits au soutien à la natalité. En contribuant à compenser financièrement les charges des familles, elle marque l'engagement de la collectivité dans le renouvellement des générations. Cependant, d'autres objectifs lui ont été assignés. Ainsi, elle poursuit une visée de lutte contre les inégalités en aidant davantage les familles vulnérables. Elle cherche également à rendre plus facile la vie de parent en favorisant la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle⁸⁶.

Les Français se reconnaissent d'ailleurs beaucoup plus dans ce dernier objectif que dans le soutien à la natalité si on en croit le Baromètre d'opinion 2024 de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du Ministère des Solidarités. Si 59 % des Français identifient « Permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle » parmi les deux objectifs prioritaires de la politique familiale, ils ne sont que 25 % à mentionner « Soutenir la natalité »⁸⁷.

Autre sujet sur lequel l'opinion des Français semble tranchée, celui de la redistribution opérée par la politique familiale. Doit-elle être verticale, et contribuer à lutter contre les inégalités de revenus, ou horizontale, et marquer ainsi une solidarité vis-à-vis de l'ensemble des familles avec enfants ? 43 % placent la première option – « rapprocher

DEUX PILIERS CONSTITUTIFS DE LA POLITIQUE FAMILIALE – SOUTIEN À LA NATALITÉ ET UNIVERSALITÉ DES PRESTATIONS – SE VOIENT LARGEMENT MARGINALISÉS DANS L'OPINION.

les niveaux de vie entre les familles aisées et les familles modestes » – parmi les deux priorités de la politique familiale. Ils sont seulement 19 % à faire de même pour la

85. Claude Martin, « Enjeux des politiques de la famille en France », *Revue Projet*, 322.3 (2011) : 45-51.

86. Direction de la Sécurité sociale (DSS), *Rapport d'évaluation des politiques de sécurité sociale (REPPS) – Annexe 1 Famille*, édition 2024.

87. Baromètre annuel depuis 2000 relatif à l'opinion des Français sur les grands sujets relevant du Ministère des Solidarités : santé, protection sociale, famille et inégalités sociales. En 2024, un échantillon représentatif de la population française de 4000 personnes a été interrogé en face-à-face du 14 octobre au 20 décembre.

UNE PARTIE DES PRESTATIONS CONSTITUE EN RÉALITÉ UNE CONTREPARTIE VERSÉE AUX FAMILLES DU FAIT DE LA CONSOMMATION D'UN SERVICE.

deuxième option – « rapprocher les niveaux de vie des familles avec enfants et des personnes sans enfant »⁸⁸.

Au final, deux piliers constitutifs de la politique familiale – soutien à la natalité et universalité des prestations – se voient largement marginalisés dans l'opinion.

Prestations monétaires : un réflexe français qui s'essouffle

Dans les faits, la politique familiale se traduit en premier lieu par des prestations monétaires. Allocations familiales, primes à la naissance, allocation de rentrée scolaire, bourses d'études dans le secondaire mais également des prestations compensatoires pour les parents qui arrêtent de travailler, réduisent leur temps de travail ou font garder leur enfant. Sans compter l'indemnisation des congés liés à l'arrivée de l'enfant.

Cet ensemble de prestations représente 38,7 milliards d'euros en 2017 selon le périmètre retenu par le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA). Ces prestations n'épuisent pas les efforts financiers consentis à l'égard des familles puisqu'il faut également tenir compte des différentes modalités qui allègent la fiscalité – quotient familial en premier lieu – pour un total de 16,6 milliards d'euros. Par comparaison, les montants consacrés à l'action sociale à

destination des familles sont moins élevés. Ils s'élèvent à 21 milliards d'euros en 2017 dont 6,5 milliards dédiés à l'accueil des jeunes enfants⁸⁹. À première vue, la politique familiale privilégie donc largement une distribution en espèces plutôt qu'en nature.

Cette analyse doit cependant être nuancée puisqu'une partie des prestations constitue en réalité une contrepartie versée aux familles du fait de la consommation d'un service. Il en est ainsi, par exemple, des prestations, tel le complément de libre choix du mode de garde (CMG), venant indemniser les familles qui ont choisi un mode de garde individuel pour les jeunes enfants : assistante maternelle, garde à domicile... Pour l'année 2023, ces prestations s'élèvent à environ 6,5 milliards d'euros⁹⁰.

De même, certains transferts visent à compenser une réduction d'activité des parents pour s'occuper de leurs jeunes enfants. C'est notamment le cas de la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE). Il s'agit certes d'un transfert monétaire mais qui vient indemniser un arbitrage pour passer plus de temps avec son enfant et donc renoncer à une activité rémunérée.

69 % DES FRANÇAIS DEMANDENT EN PRIORITÉ DES PRESTATIONS FAMILIALES EN NATURE.

En 2023, le coût pour la collectivité de ce complément de libre choix d'activité s'élevait à 200 millions d'euros environ.

89. Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, *L'évolution des dépenses sociales et fiscales consacrées aux enfants à charge au titre de la politique familiale*, Rapport adopté par le Conseil de la famille le 30 mars 2021.

90. Direction de la Sécurité sociale (DSS), *Rapport d'évaluation des politiques de sécurité sociale (REPPS) – Annexe 1 Famille*, édition 2024.

88. Baromètre d'opinion 2024 de la DREES.



Dominique Grabin

Infirmière puéricultrice ayant occupé divers postes à responsabilité dans le domaine de la petite enfance

De l'enfant-providence à l'enfant-citoyen : quelle politique familiale voulons-nous ?

Depuis 1945, la France s'est dotée d'une politique familiale ambitieuse. Saluée pour son soutien à la natalité et à l'emploi, elle est souvent perçue comme un pilier de notre modèle social. Mais cette politique, construite autour de l'enfant, a-t-elle vraiment été pensée pour lui ?

Relancer la démographie, soutenir le pouvoir d'achat des familles, garantir l'équilibre des retraites... Depuis l'après-guerre, l'enfant a souvent été envisagé comme un futur adulte à rentabiliser, plus que comme un sujet de droits. Il est temps de recentrer notre regard, et nos politiques, à hauteur d'enfant.

1945-1975 : L'enfant, ressource pour la Nation

Après la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction du pays passe par un renforcement de la natalité. Le Code de la famille (1945) met en place les allocations familiales pour encourager les naissances et soutenir les familles nombreuses. Dans cette logique nataliste, l'enfant est avant tout perçu comme un futur travailleur, un garant du redressement économique et démographique du pays.

Mais on parle peu de ses besoins. L'école est alors conçue comme un outil d'intégration républicaine, davantage qu'un lieu d'épanouissement personnel. Les notions de développement affectif, de sécurité émotionnelle, ou encore de qualité relationnelle entre l'enfant et l'adulte sont quasi absentes des débats publics. L'enfant est là, mais en creux.

1980-2000 : L'enfant apparaît, sans être reconnu

À partir des années 1980, les politiques évoluent sous l'effet des transformations familiales : augmentation des divorces, émergence des familles recomposées, progression de l'activité féminine. L'État met en place des dispositifs pour accompagner les parents : congé parental, création de crèches, prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Pour autant, ces mesures restent centrées sur les besoins des adultes, notamment la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

La Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée en 1989, marque un tournant majeur. Pour la première fois, l'enfant est reconnu comme un sujet de droit à part entière. Pourtant, cette avancée peine à se traduire concrètement dans les politiques publiques françaises. Les droits de l'enfant restent souvent relégués au second plan, comme une préoccupation parmi d'autres.

Depuis 2000 : Discours d'intention, réalités contrastées

Les deux dernières décennies ont vu émerger un discours valorisant la petite enfance : les neurosciences affectives, les 1 000 premiers jours, ou encore l'éducation bienveillante ont sensibilisé l'opinion publique à l'importance cruciale des premières années de vie. L'enfant est reconnu comme un être de besoins et de potentiels, dès sa naissance.

Mais sur le terrain, les pratiques évoluent lentement. Les logiques comptables dominent encore : taux d'occupation des structures, rentabilité des modes d'accueil, retour à l'emploi des parents. La qualité des interactions, la continuité éducative, le respect des rythmes individuels et le bien-être des professionnels sont trop souvent négligés. Le système tend à instrumentaliser l'enfant au lieu de s'adapter à lui.

Vers une politique de l'enfance fondée sur les droits

Les droits de l'enfant – à la santé, à l'éducation, à la participation, à la protection contre toute forme de violence – offrent une ligne claire pour orienter l'action publique. En les plaçant au cœur de l'élaboration des politiques, l'attention ne porte plus exclusivement sur les besoins des adultes mais aussi sur l'intérêt de l'enfant, tel que défini dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). L'enfant est sujet de droit à part entière, qui exprime ses besoins et aspirations, et non un simple objet de protection.

Une politique de l'enfance fondée sur les droits suppose de mobiliser des leviers concrets et coordonnés. À ce titre, la politique familiale doit pouvoir poursuivre des objectifs tournés vers l'effectivité des droits.

En premier lieu, une telle politique doit bénéficier d'une gouvernance qui garantisse une telle prise en compte. La création d'un ministère de l'Enfance, permettrait de dépasser l'actuelle fragmentation institutionnelle et d'assurer une continuité réelle de la naissance à l'âge adulte. La participation des enfants doit devenir effective à tous les niveaux, par exemple à travers des conseils d'enfants pérennes, dotés d'un réel pouvoir consultatif y compris au sommet de l'État. La formation des professionnels doit intégrer de façon systématique une approche par les droits de l'enfant.

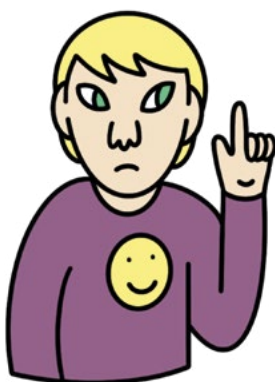
Par ailleurs, un plan pluriannuel de financement pour l'enfance, doit garantir des ressources stables et suffisantes, adaptées aux besoins des familles, en regard d'objectifs mesurables : accès à la santé, à l'éducation, à une vie digne. Par exemple, un tel plan pourrait financer le déploiement de crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) dans les quartiers prioritaires. En assurant leur pérennité financière, et en fixant des objectifs tels que l'augmentation du taux d'emploi des parents isolés, ce plan permettrait d'agir sur les conditions de vie des familles et de garantir aux jeunes enfants un accueil de qualité.

La politique familiale doit donc se doter de leviers concrets pour viser de meilleures conditions d'effectivité des droits afin que notre société considère, pleinement et durablement, chaque enfant comme un citoyen à part entière. ●

Au final, le champ d'action de la politique familiale penche néanmoins plutôt du côté des transferts monétaires. Ce qui ne reflète pas forcément les priorités exprimées par les Français dans les enquêtes d'opinion. Seuls 13 % des Français pensent qu'il faudrait privilégier les prestations en espèces pour mieux aider les familles. Si on y ajoute les 15 % de Français qui misent sur les avantages fiscaux, les transferts monétaires sont vus comme la forme privilégiée d'aide aux

familles par 28 % des Français. Loin des prestations en nature qui convainquent 69 % d'entre eux bien que les préférences soient réparties entre équipements et services d'accueil (crèches, centres aérés, centres de vacances) – 32 % – aménagements horaires au travail – 26 % – ou aides sous forme de conseils et de soutiens humains – 11 %⁹¹.

91. Baromètre d'opinion 2024 de la DREES.



Les outils de la politique familiale au service de l'enfant ?

Au-delà de l'objectif de compenser les charges financières des familles, la question de l'impact de la politique familiale sur le parcours des enfants se pose. En effet l'éducation des enfants est une responsabilité partagée entre la famille et la collectivité. Les dépenses de l'État et des collectivités locales peuvent ainsi être affectées à soutenir l'éducation dans la famille (prestation partagée d'éducation de l'enfant ou allocation de rentrée scolaire par exemple) ou à financer une prise en charge collective (dans les établissements

d'accueil du jeune enfant, dans les écoles ou dans d'autres lieux d'accueil gérés par exemple par des associations).

Précarité et enfance : quand le revenu change tout

La pertinence des versements monétaires à destination des familles a cependant des fondements identifiés par la recherche. Plusieurs études concluantes ont montré que le niveau de revenu des parents joue

un rôle important sur tous les aspects du développement des enfants : cognitif, social, comportemental, sanitaire.

EN DESSOUS D'UN CERTAIN SEUIL, LE NIVEAU DE REVENU DES PARENTS JOUE UN RÔLE IMPORTANT SUR TOUS LES ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS.

C'est particulièrement vrai pour les familles les plus touchées par la précarité économique. Dans un article publié en 2021, Kerris Cooper et Kitty Stewart, deux chercheuses de la prestigieuse *London School of Economics*, se sont penchées sur la question de l'impact du niveau de revenu des parents sur le parcours des enfants en passant en revue les principaux travaux de recherche menés dans ce domaine entre 1988 et 2017⁹². Elles ont notamment cherché à déterminer dans quelle mesure c'était bien le niveau de revenu en tant que tel qui affectait la trajectoire des enfants ou d'autres caractéristiques des parents – niveau d'éducation, santé mentale par exemple – ou du foyer – lieu d'habitation notamment.

Leur conclusion est que le niveau de revenu du foyer influence en lui-même les trajectoires des enfants en termes de développement cognitif, comportement social, niveau de santé et résultats scolaires. L'effet est d'autant plus marqué pour les ménages les plus pauvres.

Ces résultats viennent confirmer l'intuition selon laquelle la précarité économique se révèle délétère pour les enfants. Deux

théories principales permettent d'éclairer les effets de la pauvreté monétaire.

La théorie de l'investissement soutient que les ressources financières permettent aux parents d'acheter des biens et services essentiels au bon développement des enfants — logement de qualité, alimentation saine, livres, matériel éducatif, sorties culturelles ou vacances. Un revenu suffisant favorise donc directement l'accès à des conditions propices à l'épanouissement.

Le modèle du stress familial met quant à lui en avant l'effet de la précarité économique sur le climat émotionnel au sein du foyer. Les difficultés financières génèrent du stress chez les parents, ce qui peut nuire à leurs capacités éducatives. Ils deviennent plus irritables, moins patients et ont davantage de mal à offrir un cadre affectif stable et soutenant.

Ces deux modèles ne s'opposent pas, l'effet global de la pauvreté sur le parcours éducatif des enfants pouvant se diffuser par ces

EN COMBATTANT LA PAUVRETÉ, ON ACCROÎT DONC BIEN LA CAPACITÉ DES PARENTS À S'INVESTIR DANS L'ÉDUCATION DE LEURS ENFANTS.

deux canaux. En combattant la pauvreté, on accroît donc bien la capacité des parents à s'investir dans l'éducation de leurs enfants.

Pour Kerris Cooper et Kitty Stewart « les politiques de soutien au revenu des ménages ont un rôle clé à jouer dans toute stratégie visant à améliorer les perspectives d'avenir des enfants issus de milieux défavorisés. Une augmentation du revenu a des effets sur la parentalité et l'environnement matériel

92. Cooper, K., Stewart, K. Does Household Income Affect children's Outcomes? A Systematic Review of the Evidence. *Child Ind Res* 14, 981–1005 (2021).

du foyer, sur la dépression maternelle, sur les capacités cognitives des enfants, leur réussite et leur engagement scolaires, ainsi que sur leur comportement. Peu d'autres politiques ont un impact aussi large sur autant de dimensions à la fois⁹³. »

IL EXISTE UN LIEN ÉVIDENT ENTRE LE COMPORTEMENT PARENTAL ET CERTAINES CAPACITÉS COGNITIVES ET ÉMOTIONNELLES DÉVELOPPÉES PAR LES ENFANTS.

Le maintien de prestations ciblant en particulier les familles en situation de précarité semble donc un bon choix en matière de politiques familiales dès lors qu'on envisage les bénéfices pour l'enfant.

Petite enfance : la qualité de l'accueil, clé du développement

Au sein de l'environnement du jeune enfant, la présence d'adultes qui répondent à ses besoins et lui portent de l'attention se révèle être un élément déterminant de son développement. À ce titre, le comportement des parents et la qualité des soins qu'ils prodiguent à l'enfant constituent le premier pilier d'un environnement de qualité. Par la suite, la qualité des interactions avec les autres adultes, en particulier les professionnels chargés de son accueil, contribuent également à assouvir son besoin de sécurité et à son équilibre émotionnel.

Plusieurs études insistent sur le lien entre le comportement parental – en particulier

l'attention portée aux demandes des enfants, la chaleur dans les interactions, le soutien manifesté – et certaines capacités cognitives et émotionnelles développées par les enfants. C'est d'autant plus vrai en ce qui concerne la capacité du très jeune enfant à réguler son état émotionnel et à s'engager dans les activités favorables à son développement⁹⁴.

En assumant en partie le coût de l'accueil du jeune enfant chez lui ou dans un lieu dédié, et en compensant la perte de revenus induite par un congé ou une réduction d'activité, la politique familiale modèle largement l'environnement dans lequel il est amené à évoluer. Face à la diversité des situations d'accueil et compte tenu des enjeux de développement du jeune enfant, tous les lieux d'accueil se valent-ils ? Des recherches récentes ont pu apporter quelques éléments de réponse.

L'accueil collectif tel qu'il est proposé en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) se révélerait plutôt bénéfique sur certains aspects. Il faciliterait le développement du langage, en particulier chez les enfants dont l'environnement familial est moins favorable sur le plan socio-économique. Ainsi, un enfant de 2 ans ayant fréquenté une crèche au moins un an maîtrise plus de mots que celui qui ne l'a pas fréquentée. Mais cet effet est plus marqué chez les enfants dont l'environnement familial est moins favorable, par exemple ceux dont la mère a un niveau d'éducation inférieur au baccalauréat (+ 10 mots contre + 5 chez ceux dont la mère a au moins le baccalauréat)⁹⁵.

L'accueil collectif amoindrirait également le risque de rencontrer par la suite

94. Samdan, Gizem, et al. "The relationship between parental behavior and infant regulation: A systematic review." *Developmental Review* 57 (2020).

95. Berger, Lawrence M., Lidia Panico, and Anne Solaz. "The impact of center-based childcare attendance on early child development: Evidence from the French Elfe cohort." *Demography* 58.2 (2021): 419-450.

93. Cooper, K., Stewart, K. Does Household Income Affect children's Outcomes? A Systematic Review of the Evidence. *Child Ind Res* 14, 981–1005 (2021).



« Aller-vers et faire avec » : accompagner la parentalité par la confiance et le partenariat

PÉPITE ÉDUCATIVE

Depuis près de 45 ans, l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (Acepp) développe un projet participatif d'accueil des jeunes enfants et de leurs parents. Un accueil inconditionnel et solidaire, co-construit avec les familles, les professionnels et les partenaires locaux.

Dans son dernier recueil, *Aller-vers et faire avec les parents* (2024-2025), l'Acepp rassemble 19 expériences menées dans des crèches associatives, des Lieux d'Accueil Enfants-Parents (Laep) et des dispositifs itinérants à travers la France. Toutes ces initiatives reposent sur la confiance, l'écoute, l'innovation sociale et le partenariat.

Dans un contexte où un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté en France (Insee, 2023), où les familles migrantes, précaires, isolées ou confrontées au handicap peinent à accéder aux modes d'accueil, et alors que les équipes professionnelles de la petite enfance se trouvent parfois démunies face à des situations complexes, ces expériences apportent des pistes de réponses concrètes et adaptées.

Elles consistent à aller vers les familles là où elles vivent, à créer des espaces de respiration et à tisser des liens avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs. Aller à la rencontre de celles qui n'osent pas franchir la porte, construire avec elles des parcours sur mesure et, surtout, renforcer la confiance – des parents envers les institutions, des enfants envers les adultes et des professionnels envers les familles – contribue directement à améliorer la qualité de l'accueil.

Valoriser le rôle parental

Dans les lieux du réseau Acepp, les parents ne sont pas qu'« usagers ». Ils sont aussi, pour certains, les gestionnaires associatifs et plus globalement partie intégrante des projets avec la volonté de faire vivre un collectif coéducatif.

Au quotidien l'accueil des jeunes enfants et de leurs parents guide

L'Acepp en chiffres

- 800 crèches associatives et parentales accueillent 17 000 enfants au sein du réseau.
- 50 LAEP animent des espaces d'écoute et de convivialité parents-enfants.
- Plus de 45 000 parents impliqués dans les projets éducatifs et associatifs.

L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT PEUT ÊTRE BIEN PLUS QU'UN SERVICE : UN ESPACE DE CITOYENNETÉ ACTIVE, OÙ LES PARENTS, QUELS QUE SOIENT LEUR ORIGINE OU LEUR STATUT, SONT INVITÉS À AGIR, PROPOSER ET DÉCIDER.

>>>

PÉPITE ÉDUCATIVE

les postures des professionnels. Les formes sont diverses : participation aux ateliers et sorties qui ouvrent sur la culture et la nature, implication dans la vie associative, l'entretien, le choix des menus, temps collectifs de rencontre, d'échanges entre parents et / ou avec les équipes professionnelles... Autant d'occasions de se sentir reconnus et de reconnaître les autres dans une logique de solidarité. Autant de manières de penser l'accueil au rythme de chacun dès les premiers temps et en particulier de la familiarisation. Pas de protocole mais une posture, une ouverture qui pense l'altérité comme une richesse, qui autorise chacun à se laisser surprendre.

À la crèche Les Petits Bouts à Lyon, certains parents animent des ateliers (lecture, cuisine, musique), d'autres accompagnent des sorties culturelles ou partagent



leurs savoir-faire (jardinage, artisanat). Cette approche brise les barrières sociales et culturelles, tout en renforçant le lien entre les familles et les professionnels. Un parent réfugié, par exemple, a pu proposer un atelier de contes dans sa langue d'origine, offrant aux enfants une ouverture sur d'autres cultures tout en valorisant son propre parcours. Ces initiatives transforment la crèche en un laboratoire vivant de solidarité, où les com-

pétences de chacun sont reconnues et mises en commun pour le bien-être de tous.

La posture des équipes : écoute et coéducation

Les professionnels décrivent leur posture comme un « être avec » plutôt qu'un « faire pour ». Cela implique :

- de l'écoute, pour accueillir chaque parole sans jugement ;
- de la souplesse, pour adapter l'accueil aux réalités des familles (contrats courts, horaires flexibles) ;
- une démarche de coéducation, en reconnaissant les parents comme premiers éducateurs de leurs enfants.

Inspirée de la pédagogie de la diversité développée dans le réseau Acepp, cette approche valorise la richesse des parcours individuels et ouvre des espaces de solidarité.

L'écoute est au cœur de l'accompagnement. Échanger avec les parents sur leurs pratiques éducatives, leurs inquiétudes ou leurs savoirs instaure un climat de respect mutuel.

Une parentalité solidaire, c'est possible

Ces expériences montrent que l'innovation reste possible malgré des obstacles structurels persistants : la sécurisation des financements, la nécessité de former

régulièrement les professionnels et le temps requis pour organiser la coordination entre acteurs.

L'accueil du jeune enfant peut être bien plus qu'un service : c'est un espace de citoyenneté active, où les parents, quels que soient leur origine ou leur statut, sont invités à agir, proposer et décider. Cela demande aux professionnels une posture ouverte mais les bénéfices sont multiples : mixité sociale renforcée, inclusion effective, et une éducation partagée qui profite à tous les enfants

L'accueil ne se décrète pas, il se vit – dans la durée, avec patience et humilité. L'enjeu est de créer des espaces où les parents se sentent légitimes, où les enfants grandissent en sécurité et où les professionnels peuvent innover. ●

POUR ALLER PLUS LOIN :

« Aller-vers et faire avec les parents »
(Acepp, 2024-2025)



des difficultés émotionnelles ou relationnelles⁹⁶. Le développement moteur des enfants semble également favorisé par la fréquentation d'une crèche.

Pour autant, au niveau du comportement, la fréquentation d'un accueil collectif semble moins favorable. À ce titre, il semble désormais avéré qu'un accueil prématuré hors de la famille – avant un an – nuit à la qualité de la relation entre l'enfant et ses parents et contribue à altérer son comportement.

Ces recherches permettent d'affiner nos intuitions quant à l'environnement le plus propice au jeune enfant. Avant un an, un accueil principalement familial semble

préférable, comme le souligne explicitement le rapport de la commission des 1 000

IL SEMBLE Désormais AVÉRÉ QU'UN ACCUEIL PRÉMATURÉ HORS DE LA FAMILLE – AVANT UN AN – NUIT À LA QUALITÉ DE LA RELATION ENTRE L'ENFANT ET SES PARENTS.

premiers jours⁹⁷. Par la suite, le recours à des temps collectifs présenterait un intérêt certain, en particulier pour les enfants dont l'environnement socio-économique est moins favorable. Cependant, un tel schéma-type demeure largement dépendant de la qualité de l'accueil proposé, en particulier sur le plan de la sécurité affective et relationnelle offerte à l'enfant.

96. Gomajee, Ramchandrar, et al. "Early childcare type predicts children's emotional and behavioural trajectories into middle childhood. Data from the EDEN mother-child cohort study." *J Epidemiol Community Health* 72.11 (2018) : 1033-1043.

97. *Les 1 000 premiers jours. Là où tout commence*. Rapport de la commission des 1 000 premiers jours. Septembre 2020.

Se recentrer sur les besoins des enfants et des familles ?

La prise en compte des souhaits des familles et des besoins des enfants nous conduit à interroger la façon dont la politique familiale pourrait se porter davantage à leur rencontre. Si certaines familles ont indéniablement besoin d'un soutien financier pour pourvoir aux besoins de leurs enfants, d'autres sont surtout en demande de temps auprès de leurs enfants et de soutien des professionnels à leurs côtés.

Reconsidérer la prépondérance des prestations en espèces

L'effet avéré d'une hausse du revenu monétaire sur la trajectoire des enfants des familles les plus défavorisées sur le plan économique suggère une efficacité de la politique familiale à ce niveau. Mais qu'en est-il des autres familles ? La pertinence de l'universalité de tels transferts a déjà été remis en question par l'introduction dans la loi de financement de la Sécurité sociale

AUJOURD'HUI ENCORE, L'EFFET REDISTRIBUTIF DES TRANSFERTS LIÉS À LA PRÉSENCE D'ENFANTS DEMEURE MODÉRÉ.

de 2015 d'une modulation des allocations familiales en fonction du revenu.

De façon plus large, en tenant compte également des réformes ayant modifié les minima sociaux et la fiscalité, l'évolution

de la politique familiale va plutôt dans le sens d'une redistribution des familles les plus aisées vers les plus modestes⁹⁸.

Les transferts monétaires au titre de la politique familiale se concentrent donc davantage sur les ménages ayant les besoins économiques les plus aigus. Peu vont néanmoins jusqu'à préconiser l'abandon de l'aide de l'État aux familles les plus aisées. Le caractère universel des allocations familiales poursuit d'autres objectifs dont on a vu qu'ils sont moins valorisés par les Français et dont l'efficacité n'est pas toujours démontrée. C'est notamment le cas sur l'objectif de soutien à la natalité. Un récent rapport conjoint de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale des affaires sociales concluait que « l'effet des dispositifs de compensation financière (prestations d'entretien, quotient familial...) est positif mais très limité sur la natalité au regard de diverses études comparatives et quantitatives »⁹⁹.

Au final, l'effet redistributif des transferts relevant des outils de la politique familiale – y compris la fiscalité – pourrait être mieux calibré pour assurer en priorité un soutien financier aux familles dont le niveau de revenu affecte négativement les conditions d'éducation au sein de la famille. À l'heure actuelle, cet objectif est insuffisamment atteint. Comme le souligne

98. Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, *L'évolution des dépenses sociales et fiscales consacrées aux enfants à charge au titre de la politique familiale*, Rapport adopté par le Conseil de la famille le 30 mars 2021.

99. IGAS/IGF, *Revue des dépenses socio-fiscales en faveur de la politique familiale*, juillet 2011.

une note du Ministère de l'Économie, « le supplément de revenu disponible lié à la présence d'enfants varie peu avec le revenu des ménages »¹⁰⁰.

Accompagner les parents pour renforcer l'impact des prestations

Le versement de prestations monétaires aux familles fait souvent l'objet de polémiques. Elles ne seraient pas toujours utilisées au bénéfice de l'enfant selon ses détracteurs. Chaque année, le versement de l'allocation de rentrée scolaire, par exemple, donne lieu à une couverture médiatique systématique sur l'usage détourné qu'en feraient certains parents. Une façon d'alimenter un soupçon bien souvent infondé selon une étude menée par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF)¹⁰¹.

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION DE LEUR BUDGET PERMETTENT AUX FAMILLES DE RETROUVER UNE AUTONOMIE ET DU MÊME COUP DE RESTAURER LEUR AUTORITÉ PARENTALE.

Néanmoins, plusieurs dispositifs existent pour soutenir les familles en difficulté dans l'usage de leurs prestations sociales. Certains d'entre eux sont mis en place à la demande des familles. C'est le cas de la Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP), qui bien qu'elle ne cible pas exclusivement les parents, propose un accompagnement administratif

individualisé permettant aux bénéficiaires de retrouver une autonomie dans la gestion de leurs ressources, ce qui dans le cas d'une famille peut avoir un impact direct sur le bien-être et l'éducation des enfants.

Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (AESF) est plus spécifique aux familles mais également mis en place sur la base du volontariat. Il se concentre plus directement sur l'intérêt de l'enfant en travaillant avec les familles sur les conditions matérielles de vie (logement, santé, alimentation, scolarité).

Les mesures d'accompagnement à la gestion de leur budget permettent aux familles de retrouver une autonomie et du même coup de restaurer leur autorité parentale.

D'autres mesures plus contraignantes peuvent également être décidées par l'autorité judiciaire. Ainsi, certaines familles peuvent se voir appliquer une Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) et devront confier dans ce cadre, la gestion de leurs prestations familiales à un délégué. L'objectif est alors d'accompagner la famille vers une situation stable et durable d'autonomie en s'assurant que la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant guide les décisions des parents.

Ces mesures sont souvent perçues positivement par les parents qui en bénéficient comme le souligne le rapport *Retour d'expérience de familles bénéficiant d'une mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial* commandité et financé par l'Union nationale des associations familiales (UNAF)¹⁰².

100. Direction générale du Trésor, « Les enjeux économiques de la redistribution vers les familles », *Trésor-Eco*, n°359, Février 2025.

101. Caisse nationale d'allocations familiales, *L'essentiel*, n°220, 2023.

102. CEDIAS – CREA Île-de-France, *Retour d'expérience de familles bénéficiant d'une mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial*, 2014.

Renforcer la cohérence du projet pour les moins de 3 ans

Une grande partie de la politique familiale est concentrée sur les parents de jeunes enfants, en particulier d'enfants de moins de trois ans. Ce choix peut se comprendre

56 % DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS SONT GARDÉS PRINCIPALEMENT PAR LEURS PARENTS. ILS NE SERAIENT QU'UN TIERS SI LES PREMIERS CHOIX DES PARENTS ÉTAIENT RESPECTÉS.

du fait des enjeux de développement inhérents à la petite enfance mais également parce que la scolarisation obligatoire des enfants à partir de trois ans transfère une partie des coûts d'éducation sur un autre poste de dépense publique.

De fait, le quotidien des jeunes enfants est largement dépendant de l'adéquation entre le souhait des familles et les possibilités offertes effectivement à leurs parents. Sur ce dernier point, la politique familiale joue un rôle déterminant : en pilotant l'offre d'accueil mais également en influant sur la capacité des parents à rester auprès de leur enfant.

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a mené une grande enquête « Mode de garde et d'accueil des jeunes enfants » en 2021 afin d'identifier les habitudes d'accueil des enfants de moins de trois ans en semaine, sur les heures de travail (de 8h à 19h). Il en ressort que si l'accueil hors de la famille

s'est largement développé, la plupart des enfants (56 %) sont gardés la majorité du temps par leurs parents au domicile familial. Cependant, seuls 34 % d'entre eux passent réellement toute la semaine au domicile des parents. Environ la moitié des enfants de moins de trois ans connaissent un mode hybride¹⁰³.

Cette réalité est cependant éloignée des souhaits formulés par les familles du fait de contraintes fortes qui pèsent sur les parents. C'est notamment la difficulté à trouver une place en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) qui vient affecter leur plan idéal. D'après la même enquête de la DREES, à peine un peu plus d'un tiers des enfants seraient gardés principalement par leurs parents si les choix de ces derniers avaient

été respectés. Le déficit de places en EAJE s'établit donc comme un facteur venant contrecarrer les souhaits des familles.

Pourtant, la France dispose d'une bonne couverture en termes de capacité d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans : 60,3 places de garde pour 100 enfants en 2022¹⁰⁴.

La puissance publique doit-elle se porter à la rencontre des souhaits des familles ? Certains pays ont fait ce choix en instituant un droit opposable à une place d'accueil pour les enfants de moins de trois ans. Ainsi, les pouvoirs publics doivent proposer une place à toute famille qui en fait la demande sous peine de dédommager les parents. La Finlande l'a institué dès 1990. Plus récemment, le Danemark ou l'Allemagne l'ont également adopté¹⁰⁵.

103. DREES, *Études et résultats*, n°1257, 2023.

104. Direction de la Sécurité sociale (DSS), *Rapport d'évaluation des politiques de sécurité sociale (REPPS) – Annexe 1 Famille*, édition 2024.

105. Collombet, Catherine. « Le droit à une place d'accueil du jeune enfant dans six pays européens : quels enseignements pour la France ? ». *Chronique Internationale de l'INES*, 2022/2 N° 178, 2022. pp.3-13.

Ces pays ont cependant souvent accolé leur généreuse offre d'accueil à une politique de congés parentaux attractifs. En effet la préférence des parents pour les modes de garde formels est aussi largement dépendante des conditions d'indemnisation des congés pris par les parents. En France le congé parental n'est pas rémunéré à proprement parler mais compensé par la Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) dont le montant est cependant très peu attractif. En Suède, par exemple, le congé est rémunéré environ aux trois quarts du salaire antérieur et peut durer jusqu'à 240 jours pour chaque parent.

La commission des 1 000 premiers jours a d'ailleurs proposé de mettre en place un congé « parental » de neuf mois partageable entre les deux parents avec un montant d'indemnisation similaire à ce qui est proposé en Suède pour garantir la présence des parents aux côtés de l'enfant jusqu'à ses un an.

À l'heure où le congé parental est utilisé par moins de 1 % des pères – contre 14 % des mères – le Gouvernement met en place dès janvier 2026 le congé de naissance. Celui-ci a pour but de remplacer le congé parental par une approche plus égalitaire, proposant ainsi 4 mois à partager entre les deux parents et sans transfert possible. Mieux indemnisé, il sera plafonné à 1 800 euros par mois avec la possibilité pour l'entreprise de verser un complément jusqu'à atteindre 100 % du salaire.

Étendre l'offre de services pour toutes les familles

La politique familiale souffre probablement de la trop grande diversité d'objectifs qu'elle poursuit. Pourtant, les attentes des familles expriment le besoin d'un recentrage sur

quelques priorités : une politique d'accueil du jeune enfant plus ambitieuse, un soutien financier concentré sur les familles les plus modestes, des dispositions légales permettant une plus grande conciliation entre la vie professionnelle et le temps passé auprès des enfants.

Par ailleurs, les difficultés au quotidien exprimées par de nombreux parents

LE CONGÉ PARENTAL EST UTILISÉ PAR MOINS DE 1 % DES PÈRES ET 14 % DES MÈRES.

plaident également pour un pilotage plus ambitieux du secteur de l'accompagnement et du soutien à la parentalité¹⁰⁶. Sans offre de service lisible et coordonnée, une partie des transferts à destination des familles risque d'être absorbé par un marché du coaching parental privé à la fiabilité douteuse.

Cette ambition pourrait être poursuivie en mettant en place une véritable stratégie nationale de soutien aux familles aux objectifs clairement identifiés et dotée d'un budget adapté pour soutenir les acteurs locaux déjà engagés aux côtés des familles¹⁰⁷.

106. Cf. l'article « La condition parentale : un bonheur contrarié » dans ce même volume.

107. Cf. l'article « Enfin une politique publique de la parentalité ? » dans ce même volume.





À Viroflay, une municipalité au service des familles

Dans cette commune des Yvelines d'environ 17 000 habitants, la municipalité agit pour les familles, dès la naissance et tout au long du parcours des enfants, en proposant tout une gamme de services. Laure Cottin, maire adjoint aux affaires familiales et sociales de la commune, nous a accueillis le temps d'une journée pour nous faire découvrir la diversité de l'offre municipale.

Le cocon des familles, épicerie du soutien aux familles

Jusqu'en 2016, le « Cocon des familles » était occupé par un centre de protection maternelle infantile (PMI). Aujourd'hui, Cet espace, dédié aux parents, aux enfants et aux professionnels de la petite enfance, offre un large éventail d'activités pour accompagner les familles puisqu'il regroupe un lieu d'accueil parent-enfant (LAEP) et un relai petite enfance.

Tous les parents de la ville passent par le Cocon pour s'informer et faire une demande de mode d'accueil, c'est donc un lieu identifié et connu de tous.

Pour Sindy Philippy, directrice de la petite enfance et de la parentalité pour la municipalité, l'objectif est double : centraliser les informations et ressources nécessaires pour les familles à la recherche de solutions d'accueil et faire découvrir les activités proposées par le Cocon.

Les parents viennent seuls ou accompagnés de leurs enfants et assistent à des ateliers (séance de massage avec son bébé, atelier créatif, yoga prénatal...). Ils participent également au « goûter des parents », ou à des conférences sur des sujets liés à la parentalité, comme l'alimentation ou la motricité. « C'est toujours intéressant d'aller à ces conférences, [...] ça rassure », explique Juliette, maman en congé parental et active au sein du Cocon.

Dans le cadre du LAEP, des permanences sans inscription, les mercredis et vendredis, permettent aux parents de bénéficier d'une écoute active des professionnels et d'échanger avec d'autres parents. Leur enfant profite pendant ce temps des jeux mis à disposition. Pour Sindy Philippy il faut maintenant réussir à toucher les familles les plus en difficultés « qui sollicitent le Cocon pour une place en crèche, mais ne viennent pas par la suite ».

L'offre du Cocon est complétée par les services d'une psychologue et d'une conseillère conjugale et familiale pour les familles traversant des périodes difficiles (conflits, événements imprévus, décisions difficiles à prendre). Selon Laure Cottin, il s'agit de « proposer une offre dans laquelle les familles piochent selon les problématiques rencontrées ».

**ROMPRE L'ISOLEMENT RESSENTI PAR
LES PARENTS LORS DE L'ARRIVÉE D'UN
ENFANT ET (RE)DONNER CONFIANCE.**

Tous les dispositifs mis en place contribuent à rompre l'isolement ressenti par les parents lors de l'arrivée d'un enfant et à leur (re)donner confiance.

L'accueil des enfants... et des parents

Tous ces acteurs travaillent en réseau et en lien avec les crèches, lieux privilégiés pour mener des actions de soutien à la parentalité, et les professionnels de la petite enfance.

Le personnel de la mini-crèche de Verdun par exemple place les parents au cœur de leur projet pédagogique. Pour Constance, la directrice, « il est important que les parents se sentent bien pour que les enfants se sentent bien ».

Chaque matin, ils peuvent prendre le temps souhaité avant de partir pour que la séparation avec leur enfant se fasse en douceur et pour que s'instaure un dialogue avec les professionnels.

Le « Café des parents » propose également un espace d'échange régulier où chacun se confie et discute de ses interrogations. Parfois, la discussion est libre, parfois, des professionnels interviennent sur une thématique précise, l'alimentation par exemple.

Les parents peuvent également être impliqués dans la vie de la crèche comme cette maman venue jouer de la trompette la semaine de notre visite. Ces interventions enrichissent les activités proposées et permettent à ceux qui le souhaitent de s'investir dans la vie de la crèche.

L'équipe éducative accompagne aussi les familles lors de la transition entre la crèche et l'école maternelle, un passage parfois difficile. « À l'école, c'est plus compliqué d'avoir des informations qu'à la crèche, il y a un gros gap » témoigne Juliette. Les professionnels de la petite enfance de la crèche font découvrir l'école aux enfants lors de journées portes ouvertes et participent à des réunions avec les directeurs et directrices d'école pour répondre aux questionnements des familles.

Au commencement, le soutien des professionnelles

Pour garantir un accompagnement de qualité et l'épanouissement des professionnels de la petite enfance, la commune met l'accent sur la formation continue. Cela se traduit par des séances régulières d'analyses de pratiques professionnelles et des temps d'observation et d'échanges avec la psychologue de la ville.

Les professionnels de la petite enfance sont aussi formés à l'accueil et à l'écoute des parents. L'idée, pour Sindy Philippy, est de travailler sur la posture d'écouter, de trouver la bonne distance professionnelle pour construire à partir des ressources des parents et des compétences qu'ils ont déjà.

Voici les ingrédients de la politique de soutien à la parentalité de Viroflay : un lieu identifié par tous les parents, des modes d'accompagnement diversifiés (ateliers, conférences, moments de convivialité), des professionnels en réseau soutenus par la commune et une offre médico-sociale large et ouverte à tous. Un exemple qui illustre les leviers d'action de la commune pour répondre au mieux aux besoins des familles. ●



ENFIN UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE LA PARENTALITÉ ?

Si les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, ils ne sont pas les seuls. L'éducation des enfants est avant tout un projet collectif. L'importance de ce qui se noue dans la famille plaide pour une implication de la collectivité aux côtés des parents afin qu'ils puissent jouer le rôle que nous attendons d'eux. Face aux besoins exprimés par les familles, l'inconstance des réponses interroge sur notre capacité à structurer une réelle politique publique dans ce domaine.

« **J**'en appelle à la responsabilité des parents. La République n'a pas vocation à se substituer à eux. » C'est par cette formule que le président de la République avait réagi à la participation de nombreux mineurs aux émeutes ayant fait suite à la mort de Nahel Merzouk, tué par balle par un policier à Nanterre le 27 juin 2023.

Ce faisant, Emmanuel Macron amplifiait une interrogation largement relayée dans les médias : « mais que font les parents ? ». Ce qu'ils peuvent, bien souvent. 60 % des mineurs interpellés lors des émeutes étaient élevés par un parent seul – la mère la plupart du temps.

Dans un article du Monde, le sociologue Pierre Périer notait que ces parents menaient souvent « des vies d'incertitude et de vulnérabilité permanente, qui ne les mettent pas dans une position forte pour asseoir leur autorité sur les enfants » et regrettait que la parole publique « fasse abstraction des conditions sociales d'existence et des difficultés multiples que les familles doivent surmonter »¹⁰⁸.

Comme souvent, ces événements dramatiques ont tenu lieu de révélateur. Des difficultés des parents à exercer leurs missions éducatives mais également de notre

108. « 'Vous donnez une éducation à vos gosses, mais la rue prend le dessus' : le désarroi des parents après les émeutes » publié le 13 décembre 2023.

INVOQUER LA RESPONSABILITÉ PARENTALE PLUTÔT QUE DE PRENDRE ACTE DE NOS MANQUEMENTS COLLECTIFS.

propension à invoquer la responsabilité parentale plutôt qu'à prendre acte de nos manquements collectifs.

Cette prise de conscience avait poussé le gouvernement à mettre en place une commission scientifique « pour nos enfants et

nos adolescents : soutenir la parentalité » co-présidée par le psychiatre Serge Hefez et Hélène Roques, fondatrice de Notre avenir à tous. Sa mission consistait à fournir des éléments de réflexion sur les modalités de mise en œuvre d'une « politique plus affirmée d'accompagnement et de soutien des parents¹⁰⁹ ». Pour aller vers une réelle politique publique en la matière ? Deux ans et une dissolution plus tard, le sujet reste entier.

109. Lettre de mission adressée le 8 décembre 2023 par Aurore Bergé, alors ministre des Solidarités et des Familles, à Serge Hefez et Hélène Roques, co-présidents de la commission « Pour nos enfants et nos adolescents, être des parents. »

Une politique publique encore en quête de cohérence

La nécessité d'une politique structurée d'accompagnement des parents convainc dans les grandes lignes et est appelée à être mise en œuvre depuis de nombreuses années. La publication du récent rapport de la commission « parentalité » renouvelle cette ambition. Les difficultés de mise en œuvre demeurent prégnantes malgré l'accumulation des preuves de l'efficacité des interventions auprès des parents.

Une nouvelle piqure de rappel pour un diagnostic partagé

Selon le rapport de la commission Hefez-Roques, on voit émerger de nouvelles façons de « faire famille ». Les familles sont moins nombreuses, l'âge moyen de la maternité a augmenté et les trajectoires se complexifient. En 2020, une famille sur

4 est monoparentale. Ces transformations rendent d'autant plus nécessaire une politique cohérente et structurée, afin d'accompagner les parents dans les défis qu'ils rencontrent au quotidien comme, instaurer un cadre, trouver un équilibre avec leur vie professionnelle ou s'adapter aux nouveaux usages des écrans¹¹⁰.

Concernant l'offre de soutien à la parentalité, la commission constate qu'aujourd'hui, elle est très variée. Les acteurs sont multiples - les caisses d'allocations familiales (CAF), les communes, les crèches, les établissements scolaires, le réseau associatif - et les dispositifs diversifiés. Ils peuvent prendre la forme d'ateliers, d'aides à domicile, de temps d'accueil parents-enfants ou encore de conférences. Néanmoins, les acteurs

110. *Pour une société partenaire des parents*, rapport de la commission « Pour nos enfants et nos adolescents : soutenir la parentalité. », Décembre 2024.

étant autonomes et leurs actions territorialisées, l'offre peut parfois se révéler peu lisible et morcelée. Ainsi, si la diversité des dispositifs permet de répondre à une large gamme de besoins, elle souffre pourtant d'un manque de coordination et d'harmonisation à l'échelle nationale.

Pour répondre à ces enjeux, le rapport préconise de déployer une politique de soutien à la parentalité en tant que telle, afin d'adopter une approche préventive plutôt que curative. En intervenant en amont pour accompagner les familles de manière systématique tout au long des étapes clé du développement de l'enfant, certaines difficultés pourraient être évitées. Ces parcours d'accompagnement doivent se faire dans le cadre d'un véritable partenariat entre les familles et les institutions, les parents devenant acteurs et non plus seulement récipiendaires d'aides ou de dispositifs préétablis.

Cette ambition n'est pas nouvelle. Déjà en 2013, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) préconisait de faire preuve d'une ambition plus affirmée en matière de soutien à la parentalité, le jugeant « peu coûteux pour les finances publiques, pertinent dans ses objectifs et apportant une contribution positive au maintien de la cohésion sociale¹¹¹ ».

111. Jacquey-Vazquez B., Sitruk P. et Raymond M., Inspection générale des affaires sociales (Igas), *Évaluation de la politique de soutien à la parentalité*, Paris, La Documentation française, 2013.

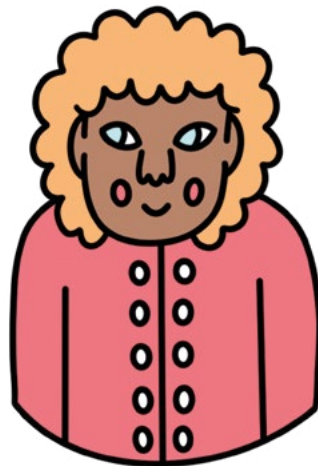
LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ SOUFFRE, À ÉCHELLE NATIONALE, D'UN MANQUE DE COORDINATION ET D'HARMONISATION.

L'application de ces recommandations passe par une meilleure coopération entre les différentes organisations impliquées (État, CAF, collectivités territoriales, associations), par une accessibilité effective des dispositifs sur

DÉJÀ EN 2013, UN RAPPORT DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES PRÉCONISAIT DE FAIRE PREUVE D'UNE AMBITION PLUS AFFIRMÉE EN MATIÈRE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ.

l'ensemble du territoire, mais également par une meilleure prise en compte de la diversité des schémas familiaux, en réfléchissant à des dispositifs spécifiques pour les parents les plus vulnérables.

Ainsi, par exemple, la commission propose de mettre en œuvre une offre socle de services de la parentalité, de densifier les lieux d'accueil enfants-parents dans toute la France, en permettant notamment aux associations d'obtenir des financements pluriannuels pour travailler dans la durée.





Parol 84 Relever avec les parents le défi du langage

Le langage est une des premières causes des inégalités scolaires. Consciente de cet enjeu majeur, l'association Parol 84, implantée dans le Vaucluse, en a fait son cheval de bataille et œuvre pour sensibiliser les parents au développement du langage dès les premiers jours de vie des enfants.

Face à une multitude de recommandations parfois contradictoires, cette association composée d'orthophonistes, entend apporter aux parents des outils favorisant les échanges langagiers qui sous-tendent la parole.

Des inégalités précoces entre les enfants

De nombreux chercheurs en neurosciences montrent l'importance de la stimulation par le langage chez les tout petits. Stanislas Dehaene, spécialiste en psychologie cognitive, souligne que

le langage exerce une influence déterminante sur l'acquisition des concepts élémentaires. En étiquetant des mots sur des choses, l'enfant structure sa pensée plus rapidement et réduit son champ des hypothèses.

TOUCHER LES FAMILLES LES PLUS VULNÉRABLES EN LEUR OFFRANT UNE INFORMATION ET DES PISTES PRATIQUES DE SOUTIEN LANGAGIER.

Une étude récente menée par le ministère de l'Éducation nationale met en évidence le niveau des élèves de maternelle sous le prisme du milieu social. Dans le domaine du langage, on constate que les enfants issus d'une famille de milieu défavorisé obtiennent une moyenne de 238 contre 270 pour les enfants de milieu très favorisé¹¹². Ce résultat conforte dans sa volonté l'association Parol 84 : toucher les familles les plus vulnérables en leur offrant une information et des pistes pratiques de soutien langagier.

Aller à la rencontre des parents

Parol 84 agit auprès des parents en leur proposant une diversité d'ateliers liés aux enjeux du langage et aux bonnes pratiques qui en découlent. Café-parents, ateliers dans les centres de Protection maternelle et infantile (PMI) et des Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), rencontres en centres sociaux, ateliers à destination des futurs parents : l'association diversifie ses cadres d'intervention pour engager les familles à s'impliquer dans les interactions avec leurs enfants.

112. « En petite section de maternelle, des acquis plus solides pour les élèves nés en début d'année et pour les filles », *Note d'Information* n° 25.03, ministère de l'Éducation nationale, février 2025.

L'association organise également pour les familles des ateliers de pré-rentree afin de préparer le passage à l'école maternelle. C'est un moment privilégié pour mobiliser les parents. Ces rencontres explicitent les attendus de la scolarité, mais aussi l'importance des compétences langagières pour la socialisation et pour les apprentissages à venir.

L'éducation ne se cloisonnant pas à la sphère familiale, les professionnels de santé et de l'éducation sont aussi sensibilisés à la prévention et à l'accompagnement parental.

Parol 84 travaille avec des sage-femmes, des auxiliaires de puériculture, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). Autant d'acteurs pouvant faire office d'intermédiaires auprès des parents pour les sensibiliser sur le rôle déterminant qu'ils jouent dans le développement de leur enfant. Ils interviennent sur des sujets aussi variés que l'usage des écrans ou de la tétine.

Cette équipe d'orthophonistes expérimentés assure une veille scientifique sur les thématiques liées à l'enfance, dans le but d'adapter son offre au public qu'elle rencontre. Elle évalue ses actions menées sur le terrain à la fin des ateliers ou à distance.

Étendre le champ d'action des professionnels de santé

Ces actions de prévention primaire se distinguent de la prévention en cabinet, il ne s'agit pas de dépister les pathologies le plus tôt possible. Ce sont deux temps complémentaires qui répondent à des besoins différents, nécessitant une mobilisation importante des orthophonistes, qui concilient activités professionnelles et actions de préventions, dans un contexte de pénurie professionnelle.

En s'attachant à sensibiliser les acteurs de la petite enfance aux enjeux du langage, Parol 84 contribue à aider les familles en recherche de ressources pour accompagner leur enfant dans son développement. Ainsi, la chaîne vertueuse de la prévention bénéficie à tous, parents, enfants, école et dépenses publiques. ●



Des programmes de prévention validés dans les pays anglo-saxons

Proposer des « pratiques » et « messages-clés », formulés par des acteurs spécialisés (hors du champ de la santé) est une approche très récente en France. Les familles ne se tournent pas forcément prioritairement vers des structures spécialisées. Comme le note Michel Vandenbroeck, docteur en sciences de l'éducation, en décryptant des études menées en France comme en Belgique, « en cas de difficultés, de questions ou de doutes, on s'adresse d'abord à son propre réseau familial ou social, ensuite à Internet, et ce n'est qu'en dernier ressort que l'expert entre en scène¹¹³. »

Dans les pays Anglo-saxons, les politiques de prévention sont beaucoup plus au fait de cette approche de la parentalité accompagnée et plus « décomplexée », considérant qu'il n'est pas intrusif mais, au contraire, du devoir des spécialistes de partager des pratiques qui produisent des résultats probants

DES ÉVALUATIONS ROBUSTES ONT PERMIS DE CONCLURE À L'EFFICACITÉ D'UNE PRÉVENTION PRIMAIRE VISANT À AMÉLIORER LES COMPÉTENCES PARENTALES.

sur la trajectoire des familles, pour lutter activement, par la connaissance, contre les inégalités.

Nous disposons aujourd'hui d'un historique abondant sur les programmes de prévention et de développement de l'enfant.

Des évaluations particulièrement robustes ont permis de conclure que la prévention primaire centrée sur les différentes facettes du développement des enfants – cognitif, langagier, socio-émotionnel notamment – et visant à améliorer les compétences parentales se révélait efficace¹¹⁴.

Parmi les plus anciens, le programme *HighScope Perry Preschool*, mis en place dans les années 1960 a posé les bases d'une pédagogie préscolaire active : à l'âge de 3 et 4 ans, les enfants sont invités à planifier, réaliser et commenter leurs propres activités dans un environnement structuré. Les enseignants, formés au curriculum *HighScope*, jouent un rôle de facilitateurs et sont également impliqués dans des visites hebdomadaires à domicile, dans une logique de partenariat avec les familles. Ce programme précurseur intègre aussi des outils d'évaluation du développement.

Les programmes *Early Head Start* et *Head Start REDI* ont été conçus aux États-Unis pour les enfants de milieux défavorisés. Le premier cible spécifiquement les enfants de moins de 3 ans et leurs familles, via un éventail de services – soins à domicile, en crèche, ou en agence – adaptés aux réalités locales. Le programme insiste sur la relation parent-enfant et sur l'accompagnement global des familles. *Head Start REDI*, pour sa part, vise à améliorer la préparation scolaire des enfants en renforçant leurs compétences langagières (vocabulaire, syntaxe, conscience phonologique, conscience de l'écrit) et socio-émotionnelles (empathie, maîtrise de soi, résolution de conflit). Les enseignants sont formés et accompagnés dans la mise en œuvre, et les parents

113. Michel Vandenbroeck, *Être parent dans notre monde néolibéral* Éditions Érès, 2024.

114. Tarabulsky, George M., et al. *Programmes de prévention et développement de l'enfant : 50 ans d'expérimentation*. Presses de l'Université du Québec, 2019.

sont impliqués à travers des outils conçus pour la maison.

D'autres programmes visent plus spécifiquement la prévention des comportements perturbateurs. Le programme *Fluppy*, déployé au Québec dès la maternelle, comprend deux volets : un volet universel mené en classe pour développer les habiletés sociales et l'autorégulation, et un volet ciblé pour les enfants identifiés comme à risque, incluant des interventions à domicile et des séances en présence des parents. La figure centrale du programme est une marionnette de chien, qui facilite l'engagement des enfants dans les activités.

Enfin, l'approche *Triple P – Pratiques parentales positives* vise à prévenir l'apparition de troubles émotionnels et comportementaux par un soutien parental différencié, modulé selon les besoins et les situations. Elle repose sur cinq principes fondamentaux : offrir un environnement sécurisant, soutenir l'apprentissage, discipliner de manière cohérente et non violente, ajuster ses attentes et prendre soin de soi en tant que parent. Le programme se décline en plusieurs niveaux d'intervention, individuels ou collectifs.

De prudentes évolutions du cadre légal et administratif

La politique publique du soutien à la parentalité est difficile à construire du fait de sa position à l'interface de plusieurs domaines de politique publique – santé, éducation et jeunesse, famille, ville – et de gouvernance – État, collectivités locales, organismes de sécurité sociale.

Néanmoins, ces dernières années, certains jalons ont pu être posés pour structurer quelque peu le soutien à la parentalité en tant que politique publique. La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a élaboré une stratégie nationale de soutien à la parentalité sur la période 2018-2022 et devrait la renouveler prochainement. Elle pose le diagnostic des besoins, les orientations et les objectifs pour les parties prenantes¹¹⁵.

Les Schémas départementaux des services aux familles (SDSF) généralisés en 2014 et pilotés par des comités dédiés réunissant

DES ÉVALUATIONS ROBUSTES ONT PERMIS DE CONCLURE À L'EFFICACITÉ D'UNE PRÉVENTION PRIMAIRE VISANT À AMÉLIORER LES COMPÉTENCES PARENTALES.

représentants de l'État, des collectivités territoriales et des caisses d'allocations familiales fournissent un support à la déclinaison locale de la politique publique du soutien à la parentalité.

Enfin, le cadre légal a été affiné notamment par l'ordonnance du 19 mai 2021 qui inscrit le soutien à la parentalité dans le code de l'action sociale et des familles (CASF) et la Charte nationale du soutien à la parentalité publiée en 2022 qui fixe huit principes devant guider les actions dans le domaine¹¹⁶.

115. Stratégie nationale de soutien à la parentalité 2018-2022 : « Dessine-moi un parent », Direction générale de la cohésion sociale, 2018.

116. Arrêté du 29 juillet 2022.



La Boussole Parentale : Renforcer l'accompagnement des familles vulnérables le plus tôt possible

Soucieux de s'engager concrètement pour réduire les inégalités dès le plus jeune âge, cinq fondations¹¹⁷ ont créé en 2025 le Collectif Petite Enfance pour mener des projets opérationnels susceptibles de faire évoluer la politique publique.

Une intuition initiale : agir dès le début de la vie pour réduire les inégalités

Dès sa création, le Collectif a souhaité s'attaquer à une question clé : comment renforcer l'accompagnement des familles les plus vulnérables dès les premières étapes de la vie ? À la suite d'une étude approfondie sur les inégalités dès le plus jeune âge¹¹⁸ menée en 2024 par *Break Poverty Foundation*, les équipes du Collectif Petite Enfance ont souhaité lancer une expérimentation sociale s'inspirant d'approches à l'étranger ayant fait leurs preuves.

La littérature internationale¹¹⁹ met en évidence deux leviers majeurs pour prévenir les inégalités de développement :

- Le recours à des approches **médico-sociales** qui traitent les problématiques de santé (via des médecins, sage-femmes, puéricultrices, etc.) et apportent des réponses sociales pour sécuriser le parcours (accès au logement, accès à l'emploi, recours aux droits, etc.) ;
- L'importance d'une **intervention très précoce**, idéalement dès le 4^e mois de grossesse.

UN ACTEUR MAJEUR DE LA PRÉVENTION EN SANTÉ EXISTE DÉJÀ EN FRANCE ET JOUE UN RÔLE CLÉ EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS VULNÉRABLES : LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI).

Un acteur majeur de la prévention en santé existe déjà en France et joue un rôle clé en matière d'accompagnement des parents vulnérables : la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Le Collectif a donc consulté plus de 20 PMI pour comprendre comment renforcer l'efficacité de

117. La Fondation Groupe ADP, le Fonds de dotation bioMérieux pour l'Éducation, la Fondation Rothschild, la Fondation Pierre Bellon et Break Poverty Foundation.

118. Étude menée par Break Poverty Foundation et soutenue par la fondation Pierre Bellon, la Fondation Rothschild, la fondation Lama, Okola, le fonds BioMérieux pour l'Éducation, la fondation Total Énergies

119. Nous nous appuyons notamment sur les évaluations robustes menées sur les projets suivants : Preparing for Life, Healthy Families America, Reach Up and Learn, Perry Preschool Program, Bucharest Early Intervention Project, Healthy Visitors UK.

leur accompagnement. Un enjeu majeur a été identifié : l'accessibilité. En effet, les services de PMI ne parviennent pas toujours à atteindre les familles vulnérables, notamment en raison de modes de contact passifs (courriers postaux pour l'essentiel), peu adaptés pour ce type de ménage. L'idée majeure de la Boussole Parentale était née : rendre plus systématique et plus précoce l'identification et l'accompagnement des futurs parents.

Une expérience de référence : les premiers enseignements de l'intervention Ariane®

Pour répondre à cet enjeu, le Collectif Petite Enfance s'est appuyé sur une approche déjà testée sur le terrain par l'Agence Kalia, experte en prévention santé. Cette intervention, baptisée Ariane®, repose sur trois piliers :

- Une prise de contact systématique par téléphone par la PMI dès le 4^e mois de grossesse.
- Une évaluation fine des besoins des familles.
- Une orientation adaptée vers les services pertinents.

Cette méthode a déjà été expérimentée dans plusieurs territoires (Moselle, Ardèche...), avec des résultats très encourageants :

- Découverte des services : en Ardèche, 61 % des personnes appelées ne connaissaient pas la PMI avant l'échange téléphonique.
- Efficience des visites à domicile : en Moselle, la part de portes closes est passée de 30 % à 10 % suite à l'intervention.
- Pertinence du repérage : en Ardèche, 43 % des familles identifiées avec des besoins lors des appels n'étaient pas repérées auparavant.
- Appui aux professionnels : les équipes de PMI soulignent l'intérêt, en amont du premier rendez-vous, de disposer de données qui peuvent être collectées lors de l'évaluation des besoins par téléphone.

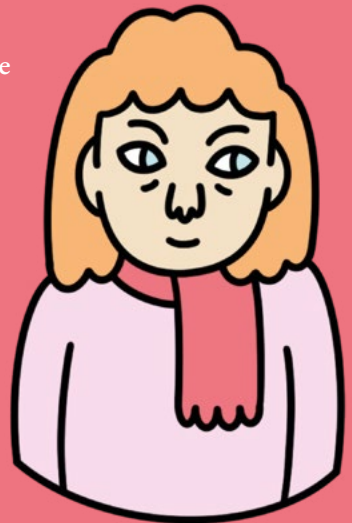
Une expérimentation pour préparer un changement d'échelle

Pour aller plus loin et tester cette approche à plus grande échelle, le Collectif Petite Enfance lance une expérimentation pilote sur trois ans (2026-2029) dans deux départements : l'Indre-et-Loire et le Nord.

Ce projet fédère une alliance inédite entre acteurs publics et privés :

- le Collectif Petite Enfance comme coordinateur ;
- l'Agence Kalia, maître d'œuvre de l'accompagnement des PMI ;
- les départements d'Indre-et-Loire et du Nord et les PMI associées ;
- un laboratoire d'évaluation d'impact pour mesurer les effets de l'intervention.

>>>



Cette expérimentation comprendra deux volets :

Un volet opérationnel visant à outiller les services de PMI pour mettre en place ce repérage des besoins dès le 4^e mois de grossesse et l'orientation adaptée aux besoins des patients ;

Un volet d'évaluation rigoureux (groupes de comparaison) pour mesurer les effets sur :

- les PMI : leur capacité à accompagner un plus grand nombre de ménages vulnérables, leur notoriété, l'efficacité de leurs interventions, la réassurance des professionnels.
- les familles : évolution du climat familial, du niveau de stress parental, qualité des liens parents-enfants, fluidité du parcours social des familles, évolution du risque de placement des enfants, connaissance et confiance envers la PMI et les services publics, accès aux droits.
- les enfants : indicateurs de santé, évolution du nombre de naissances de bébés de petit poids, couverture vaccinale, régularité du suivi médical, qualité du développement cognitif.

Cette évaluation permettra d'étayer les premiers résultats positifs déjà observés. ●

Le « Référentiel de soutien et/ou d'accompagnement parentalité de la branche Famille » fixe les éléments structurants associés au financement des actions de soutien à la parentalité par le fonds national de soutien à la parentalité (Fnp).

La « Convention d'objectifs et de gestion entre l'État et la caisse nationale d'allocations familiales » fixe sur la période 2023 – 2027 les engagements pris respectivement par la branche Famille de la sécurité sociale et l'État dans le domaine du soutien à la parentalité. Les principaux objectifs affichés s'appuient sur le développement des Lieux d'accueil enfant parent (LAEP) mais également de lieux ressources parentalité, l'expérimentation de dispositifs d'accompagnement individuels, la promotion de la médiation familiale ou encore des démarches permettant de mieux connaître les besoins des familles monoparentales et de mieux y répondre.

Enfin, la mise en place du service public de la petite enfance depuis le 1^{er} janvier 2025 confie aux communes le rôle d'autorité organisatrice. A ce titre, elles ont la responsabilité de recenser les besoins des familles de jeunes enfants notamment en matière de soutien à la parentalité et d'organiser et structurer une offre d'accompagnement pour tous les parents¹²⁰.

120. Loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi.



Et sur le terrain ?

Des familles demandeuses et une diversité d'initiatives

Si l'intention publique prend forme, la réalité de terrain suit-elle pour autant ? Les familles se sentent-elles en besoin d'accompagnement ? A quoi ressemble l'offre qui leur est adressée ?

Un réel besoin chez certaines familles

Si les parents expriment un certain nombre de difficultés relatives au soin et à l'éducation des enfants, sont-elles pour autant prêtes à sauter le pas de l'accompagnement ? Le baromètre d'opinion de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du Ministère des Solidarités constitue un outil précieux pour évaluer le besoin ressenti par les parents.

De manière récurrente, on demande ainsi aux parents d'enfants de moins de 18 ans s'ils souhaiteraient ou auraient souhaité par

ou conflits familiaux et l'accompagnement du développement du jeune enfant. Et également, quel type d'accompagnement ils privilégient : groupes de parole, entretiens individuels avec des professionnels, mise à disposition d'information.

Il ressort des résultats du baromètre 2024 que l'accompagnement est souhaité par une part non négligeable des parents interrogés. Sur certaines questions, une petite majorité des parents l'appellent de leurs vœux. C'est particulièrement le cas sur les questions de santé et sur l'accompagnement du développement du jeune enfant.

Deux critères permettent d'affiner cette analyse. Les femmes se disent plus largement volontaires que les hommes. Par exemple, en cas de conflits familiaux ou de ruptures, 47 % des femmes voient d'un bon œil un accompagnement contre seulement 37 % des hommes. L'écart entre hommes et femmes se retrouve sur tous les domaines.

UNE MAJORITÉ DE PARENTS EXPRIMENT UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT SUR LES QUESTIONS DE SANTÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT.

le passé recevoir de l'aide sur des sujets aussi divers que la gestion de l'autorité, la relation à l'école, les questions de santé, les ruptures

La distinction entre couples avec enfants et familles monoparentales est également un critère déterminant. Dans le cas de conflits familiaux ou de ruptures, 57 % des parents seuls – presque toujours des mères – éprouvent le besoin de soutien là contre seulement 40 % des parents en couple. Sur tous les autres sujets, on retrouve un écart allant de 4 à 12 points toujours dans le même sens.



Relais parentaux Coup d’Pouce 92 : un répit pour mieux reprendre son rôle de parent

Dans les coulisses de la protection de l'enfance, certains dispositifs demeurent méconnus alors qu'ils transforment des vies. Les relais parentaux font partie de ces solutions discrètes et efficaces : de petites maisons familiales qui accueillent temporairement les enfants, tout en associant leurs parents. Ni foyer, ni lieu de placement, mais un espace de respiration où chacun peut retrouver confiance.

Un relais pour souffler sans rompre le lien

Quand l'épuisement guette, que la santé mentale se dégrade, que les horaires de travail deviennent intenable ou que la perte d'un logement déstabilise toute une famille, il reste peu de solutions pour les parents isolés. Sans soutien amical ou familial, ces situations peuvent malheureusement déboucher sur un placement en urgence des enfants.

Les relais parentaux, créés il y a trente ans par un éducateur spécialisé et une puéricultrice, apportent une réponse originale : offrir aux parents un temps de répit, sans rompre le lien avec leur enfant. Apprentis d'Auteuil a repris et développé ce dispositif en 2011, dans une logique de prévention et de soutien à la parentalité.

Ouvert aux enfants de la naissance à 17 ans, le relais parental accueille des situations très diverses : mamans en dépression post-partum ou en saturation parentale, familles hébergées à l'hôtel ou au 115, parents en reprise d'activité, personnes en attente d'un logement ou en recherche d'insertion professionnelle... Dans plus de 90 % des cas, il s'agit de femmes seules avec leurs enfants. La demande émane des parents eux-mêmes, orientés par un prescripteur de confiance : PMI, hôpital, service de soins, école ou association locale.

Une maison ouverte, une équipe pluridisciplinaire

À Fontenay-aux-Roses et Châtenay-Malabry, dans les Hauts-de-Seine, quatorze enfants peuvent être accueillis dans une maison familiale avec jardin. Tout est

pensé pour créer un environnement rassurant : « une maison et pas un foyer », insiste Stéphanie Le Beuze, responsable du dispositif. L'équipe pluridisciplinaire associe éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, maîtresse

OFFRIR AUX PARENTS UN TEMPS DE RÉPIT, SANS ROMPRE LE LIEN AVEC LEUR ENFANT.

de maison, veilleuses de nuit. Leur rôle : assurer la continuité du quotidien, tout en soutenant activement la relation parent-enfant.

Les modalités d'accueil sont souples. Certains enfants viennent à la journée, comme en crèche, pour permettre à leur parent de se soigner ou de souffler

quelques heures. D'autres sont accueillis jour et nuit, parfois plusieurs mois, quand une rupture de logement ou une maladie impose un relais plus long. L'accueil séquentiel – un week-end sur deux, une ou deux nuits par semaine – permet aussi de prévenir la saturation parentale.

Dans tous les cas, les parents sont associés : ils participent à des bilans réguliers, peuvent partager des moments avec leur enfant dans la maison, et bénéficient d'ateliers collectifs (nutrition, psychomotricité, cafés des parents, séjours familiaux). L'équipe pratique le non-jugement, l'écoute et la disponibilité, restituant aux parents le quotidien de leur enfant, ses progrès, ses découvertes. C'est souvent au fil de cette relation de confiance que d'autres difficultés peuvent être révélées et accompagnées.

Prévenir plutôt que placer

Les résultats sont là : 98 % des parents déclarent un soulagement immédiat dès l'accueil. Ils gagnent en confiance, se sentent plus compétents, et perçoivent une amélioration de leur situation. Les enfants bénéficient d'un accompagnement individualisé : continuité scolaire, maintien des repères (club de foot, orthophonie, crèche), soutien au dévelop-



pement du langage et de la motricité, repérage précoce de troubles. Préserver le lien familial reste la priorité : dans la grande majorité des cas, l'accueil au relais parental évite un placement et facilite un retour serein dans la famille.

Le dispositif séduit aussi les professionnels : 100 % des partenaires et des membres des équipes se disent satisfaits. Pourtant, il reste fragile. Il est encore méconnu de certains acteurs et exige un gros effort de communication pour espérer le voir se diffuser. Souvent les deux structures des Hauts-de-Seine se voient dépassées par les sollicitations, parfois contraintes de refuser des demandes. L'inexistence du dispositif dans les départements limitrophes renforce cette pression.

La stratégie nationale de prévention en protection de l'enfance de 2020 prévoit la création d'une vingtaine de relais parentaux : une perspective encourageante, renforcée par l'étude d'impact social conduite en 2024 par l'agence Archipel&Co. Car

DANS LA GRANDE MAJORITÉ DES CAS, L'ACCUEIL AU RELAIS PARENTAL ÉVITE UN PLACEMENT ET FACILITE UN RETOUR SEREIN DANS LA FAMILLE.

au-delà des chiffres, ces maisons familiales démontrent chaque jour qu'un soutien adapté, souple et bienveillant peut préserver l'essentiel : la confiance des parents et la continuité des liens avec leurs enfants. ●

UNE MAJORITÉ DE PARENTS EXPRIMENT UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT SUR LES QUESTIONS DE SANTÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT.

Les mères seules sont donc les plus demandeuses de soutien. Le plus souvent, c'est l'entretien individuel avec un professionnel qui apparaît comme la modalité d'accompagnement privilégiée et la mise à disposition d'informations la moins valorisée.

Il en ressort qu'il existe une demande de soutien à la parentalité largement plus substantielle que ne le laisse supposer le recours actuel aux dispositifs – évalué généralement entre 10 et 15 %. Certains sujets justifient une approche universelle – en particulier l'accompagnement du développement du jeune enfant où la demande de soutien est majoritaire quelle que soit la structure du foyer parental. D'autres répondent à des besoins plus spécifiquement identifiés par les mères seules – ce qui n'exclue pas qu'ils pourraient bénéficier à une frange plus large de la population.

Mais qui s'occupe vraiment des parents ?

L'offre d'accompagnement à destination des familles existe bel et bien mais est parfois mal identifiée. Une enquête menée en 2016 par la CNAF concluait sur le manque de lisibilité pour les familles¹²¹. Cette confusion ressort également d'un récent sondage où 59 % des parents se disent mal informés

sur les structures et les professionnels qui peuvent les aider et les accompagner en matière d'éducation¹²².

Comme le note l'inspectrice générale des Affaires sociales Bénédicte Jacquey-Vazquez, la difficulté repose sur la définition du périmètre du soutien à la parentalité. Car les dispositifs qui s'y rapportent « au sens strict » - réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), Lieux d'accueils enfant-parent (LAEP), contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas) par exemple – n'épuisent pas le sujet¹²³.

UNE DEMANDE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ PLUS SUBSTANTIELLE QUE LE RECOURS ACTUEL AUX DISPOSITIFS ÉVALUÉ GÉNÉRALEMENT ENTRE 10 ET 15 %.

Ainsi, les centres de la Protection maternelle et infantile (PMI) proposent souvent des accompagnements, les centres sociaux également. Des initiatives relevant de la protection de l'enfance ou financées sur les fonds de la politique de la ville s'emparent également du soutien à la parentalité.

Derrière toutes ces propositions, on retrouve aussi des intentions différentes, comme le souligne très justement le rapport de la fondation *Break Poverty* consacré à la petite enfance. Ce rapport distingue trois approches de l'offre associative adressée aux parents : le renforcement du pouvoir

122. « Baromètre des violences éducatives ordinaires », étude IFOP pour la Fondation pour l'enfance, octobre 2022.

123. Jacquey-Vazquez, Bénédicte. « Focus – Le soutien à la parentalité, un levier pour l'investissement social ». Informations sociales, 2016/1 n° 192, 2016. p.98-101.

121. *Accompagner les parents dans leur travail éducatif et de soins, op. cit.*



Marianne Journo

Coordinatrice parentalité au sein de l'association Le Petit Ney

LA PAROLE À

Les Cafés des parents : animer un espace de partage et de solidarité dans l'école

Le matin, avant le café des parents, je vais à la rencontre de ces derniers, dans le hall de l'école. Je suis coordinatrice parentalité au sein de l'association Le Petit Ney, implantée dans un quartier populaire du 18^e arrondissement de Paris. Depuis 2022, l'association anime des cafés des parents dans les crèches, les écoles, les collèges du quartier, avec le soutien de la Cité Éducative.

Il y a les parents pressés, qui doivent filer au travail ou à la crèche ou ceux qui nous lancent de grands sourires, mais « non, cette fois-ci je ne peux pas ». D'autres qui profitent de la boisson chaude offerte, ne restent pas, mais parlent quelques minutes avec moi de leurs enfants, leurs préoccupations. Ce qui permet de faire connaissance, de nouer un premier lien, et de donner une place à leur expression à l'école. Et puis, il y a les parents un peu pressés, mais pas trop, et ceux qui ont le temps, se servent un café, s'installent sur les chaises dans l'espace dédié, papotent le temps que tout le monde arrive ou consultent les programmes des différentes associations et les offres de la ville que j'ai apportés avec moi.

Au plus près des préoccupations des parents

Le thème du jour, les relations au sein de la fratrie, a été choisi lors du premier café de l'année parmi une dizaine de sujets : les écrans, la sécurité devant l'école, l'alimentation, l'entrée au CP, le développement du langage, la laïcité et l'enseignement du fait religieux, la violence à l'école. Pour chaque rencontre de l'année, nous rédigeons un compte rendu, et en enregistrons une version audio. Ce support, diffusé aux parents et à l'équipe enseignante, permet à celles et ceux qui n'étaient pas présents, de savoir ce qui s'y est dit, et d'avoir accès aux informations et ressources proposées. Pour les enseignants, c'est une opportunité de mieux connaître les questionnements des familles.

Partant de ces sujets, nous avons sollicité des intervenants spécialistes, pour venir apporter leur éclairage, et dialoguer avec les parents : l' élu d'arrondissement en charge de la sécurité routière, une nutritionniste. Dès que c'est possible, nous sollicitons des acteurs de proximité, au sein du réseau éducatif local : pour parler de l'entrée au CP, Mr T., directeur de l'école élémentaire de secteur, sur le développement du langage, les orthophonistes de la Communauté Pluridisciplinaire Territoriale de Santé du 18^e.

« BONJOUR, VOUS VOUS
RAPPELEZ, AUJOURD'HUI A LIEU LE
CAFÉ DES PARENTS ? »

« BONJOUR, AVEZ-VOUS LE TEMPS
DE VENIR BOIRE UN CAFÉ AVEC
NOUS ET DISCUTER UN PEU ? »

>>>

Une rencontre particulière

Nous sommes à présent tous installés, sur les chaises disposées en cercle. L'intervenante du jour, C. M., est psychologue clinicienne. Je me souviens particulièrement de cette rencontre, parce qu'elle m'a fait prendre conscience de l'importance de ma présence, en tant que médiatrice pour accompagner ce groupe de parents.

Ils sont six, cinq mères et un père, qui exposent leurs interrogations : comment aménager un temps privilégié avec chacun des enfants, comment gérer les rivalités, les jalousies parfois. C. M. se tourne vers moi : « Et toi, est-ce que tu as en tête des questions posées par les parents lors des séances précédentes, et qui n'auraient pas encore été abordées aujourd'hui ? ».

Au premier café des parents, une maman avait évoqué la différence frappante entre son fils et sa fille dans la relation avec ses grands-parents. Je réponds à la question de C. M. : « Je me souviens d'une maman, qui évoquait la préférence qu'on peut avoir entre deux enfants, en tant qu'adulte, et des conséquences que cela peut avoir sur les enfants ».

La psychologue commence à expliquer qu'il est humain d'avoir pour les enfants des facilités de contact différentes et qu'il est important de pouvoir le leur exprimer. Puis elle aborde la question transgénérationnelle : l'histoire familiale se répercute souvent dans les relations entre enfants et parents.

« Je suis désolée, je me permets de vous interrompre, intervient une maman, mais ce que vous décrivez-là, c'est exactement ce que je vis avec mes enfants ! » Elle commence à raconter : la préférence au sein de sa famille pour les filles de sa fratrie à elle, et comment cela se reproduisait à l'endroit de sa fille et de son fils. Et comment elle compense auprès de son fils, les répercussions que cela pouvait avoir entre elle et sa fille.

La parole de cette mère est pleine d'émotion. Les parents écoutent avec attention. Je vois dans leurs yeux qu'ils pensent à leur propre famille. Moi-même je pense à ma famille. Quelque chose s'est vécu là, de profond et partagé entre des parents qui pour certains se rencontrent pour la première fois. Je pense que cela nous a fait du bien à tous et pourra bénéficier aux enfants.

Rendre tangible la communauté éducative

Soutenir les parents dans l'exercice de leur parentalité, avec leur histoire singulière, les reconnaître en reprenant les préoccupations qu'ils m'ont confiées. Voilà un des objectifs de ma présence ici. Mais aussi lutter contre l'isolement dont beaucoup souffrent dans le quartier, et renforcer la confiance et des liens entre les établissements et les familles.

En bref : accompagner les parents à intégrer pleinement et sereinement la communauté éducative. Rendre perceptible pour chacun que parents, enseignants, directeurs, animateurs, acteurs associatifs convergeons tous ensemble pour œuvrer à la réussite et l'épanouissement des enfants. ●

d'agir des parents, le renforcement du lien parent-enfant et l'outillage des parents par le biais d'interventions ciblées¹²⁴.

Les deux premières approches ont en commun une volonté de partir du parent, de ses besoins, de lui laisser l'initiative en proposant des ressources dont il décide de se saisir ou non. Ainsi, par exemple, de nombreuses associations locales proposent à la fois des actions de soutien à la parentalité collectives (conférences, ateliers, groupes de parole...) et individuelles. Les sujets qui y sont abordés sont vastes et destinés à rencontrer la diversité des préoccupations des familles : périnatalité, place des pères, éveil des jeunes enfants, gestion des écrans, l'accompagnement de la scolarité, gestion des émotions et des relations.

Le modèle de la Maison des Familles repose quant à lui sur un lieu d'accueil hospitalier pour les parents, avec ou sans leur enfant, dans le but de créer un espace de solidarité et de soutien d'abord entre familles. La priorité est la création d'un espace de convivialité, de construire des liens, plutôt que la réponse à un besoin spécifique formulé par le parent.

L'approche visant à outiller les parents est toute autre. Elle cherche à diffuser des bonnes pratiques, souvent validées par des études expérimentales, dont la mise en

œuvre est censée garantir un développement plus harmonieux des enfants.

Une implantation récente des programmes validés par la recherche

En France, le Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP) fait partie des programmes validés par la recherche. Il s'agit d'un dispositif structuré visant à renforcer les compétences parentales et à améliorer la qualité des interactions entre parents et enfants. Développé aux États-Unis et adapté en France sous l'égide de Santé publique France, il est aujourd'hui déployé dans plusieurs régions. Il repose sur un protocole précis, avec un nombre défini de 14 sessions de 2h et une progression établie, ce qui le distingue des autres formes d'accompagnement à la parentalité plus informelles ou ponctuelles.

Le programme se déroule sur plusieurs semaines et alterne des sessions distinctes pour les parents et les enfants, ainsi que des moments communs où ils expérimentent ensemble les apprentissages abordés. Les thématiques traitées incluent la gestion des émotions, la communication au sein de la famille, la mise en place d'un cadre éducatif structurant et le développement des compétences psychosociales. Les séances s'appuient sur des outils concrets et des mises en situation, avec une approche interactive permettant une appropriation progressive des pratiques proposées.

Le PSFP est mis en œuvre par des professionnels formés et s'appuie sur un réseau d'acteurs locaux (centres sociaux, structures périscolaires, collectivités) qui facilitent son déploiement

124. Break Poverty Foundation, *Les inégalités dès le plus jeune âge. Comprendre et agir*, juin 2024.

LE MODÈLE DE LA MAISON DES FAMILLES REPOSE SUR UN LIEU D'ACCUEIL HOSPITALIER POUR LES PARENTS, AVEC OU SANS LEUR ENFANT, DANS LE BUT DE CRÉER UN ESPACE DE SOLIDARITÉ ET DE SOUTIEN D'ABORD ENTRE FAMILLES.

auprès des familles. Le programme est actuellement déployé dans 11 régions françaises.

Depuis 2014, l'association Le Prado, association œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance en Auvergne-Rhône-Alpes, développe et adapte en France un autre programme américain, *Incredible Years*, sous le nom *Ces années incroyables*.

Formée par des spécialistes américaines, l'équipe a d'abord expérimenté le programme auprès d'un premier groupe dans l'Ain en 2017. Bénéficiant du soutien de la Fondation pour l'enfance et de Santé publique France, *Ces années incroyables* s'implante progressivement dans d'autres territoires : Seine-et-Marne, Corse, Gard, Guadeloupe.

Le programme repose sur le renforcement des compétences parentales par des solutions concrètes, non culpabilisantes, fondées sur l'expérience et les échanges entre pairs. Organisé en 14 à 18 séances hebdomadaire de deux heures, il propose

un accompagnement structuré, animé par deux professionnels, pour des groupes de 7 à 12 parents généralement.

La structure du programme suit une progression en pyramide : à la base, la qualité de la relation avec l'enfant (jeu partagé, attention positive, langage). Puis viennent les règles, les routines, et enfin les outils de discipline positive adaptés aux situations difficiles. Chaque séance combine visionnage de courtes vignettes vidéo, discussions collectives, jeux de rôles, échanges d'expériences et missions concrètes à réaliser à la maison. Une part importante est réservée au retour d'expérience des parents sur ce qu'ils ont mis en œuvre entre deux séances. Cette dynamique vise à créer une "bulle de confort", où les parents s'encouragent et se soutiennent mutuellement.

Le programme connaît actuellement un taux d'assiduité supérieur à 75 % et une démarche d'évaluation est en cours, confiée notamment au laboratoire DIPHE de l'Université de Lyon 2.

Et demain ?

Ce panorama tend à démontrer un grand dynamisme sur le terrain de la part d'acteurs engagés auprès des familles. La diversité des approches répond également à une diversité des besoins. La juxtaposition d'initiatives et de dispositifs peine cependant à constituer une politique publique.

De l'aveu même de nombreux porteurs de projet, un besoin de pilotage se fait sentir pour assurer la lisibilité de l'offre, sa

concordance avec les besoins identifiés et la pérennité des initiatives.

Au-delà de la recherche d'une efficacité accrue – toucher davantage de familles et répondre en priorité aux besoins les plus criants pour le développement et l'éducation des enfants – la refondation d'une politique de la parentalité permettrait d'adresser un message fort aux familles : nous sommes là, à vos côtés.



Pour une culture commune de l'accompagnement des familles : miser sur la formation inter-métier

PÉPITE ÉDUCATIVE

Former les professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI), de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et des Services d'orientation (ASO) à la guidance parentale, telle est l'ambition d'un projet innovant mené dans le département de l'Isère en partenariat avec Acteurs de Lien — organisme de formation spécialisé dans les compétences psychosociales, les habiletés relationnelles, et la transformation des pratiques professionnelles.

Ce programme vise à outiller les professionnels pour animer des ateliers de soutien à la parentalité, cafés de parents, conférences à destination des familles ou entretiens individuels. L'approche éducative choisie est celle de la Discipline Positive qui conjugue fermeté et bienveillance, dans le respect des besoins fondamentaux et spécifiques de l'enfant comme de ceux de l'adulte. Dans le cas présent, elle vise à renforcer le pouvoir d'agir des parents, leur permettre de développer leurs compétences éducatives et relationnelles, et restaurer la confiance dans leur rôle.

L'APPROCHE ÉDUCATIVE CHOISIE EST CELLE DE LA DISCIPLINE POSITIVE QUI CONJUGUE FERMETÉ ET BIENVEILLANCE, DANS LE RESPECT DES BESOINS FONDAMENTAUX ET SPÉCIFIQUES DE L'ENFANT COMME DE CEUX DE L'ADULTE.

Le dispositif repose sur quatre journées de formation initiale, suivies de 18 mois d'accompagnement via des séances d'analyse de pratique en visioconférence, organisées tous les deux mois. Ce cadre permet une montée en compétence progressive et un soutien continu dans le temps.

Ce projet innovant déployé sur 2 ans et impliquant 70 professionnels du département de l'Isère, a été présenté aux Assises Nationales de la Protection de l'Enfance en juin 2025.

Un large spectre d'acteurs engagés auprès des familles

Les professionnels engagés dans la formation ont été sélectionnés sur la base du volontariat, avec une attention portée à la couverture de l'ensemble du territoire départemental. Chaque secteur compte au moins un ou deux professionnels formés, favorisant ainsi la dynamique locale et la mise en œuvre concrète d'actions auprès des familles dès la fin de la formation.

Le groupe réunit une diversité de profils : infirmières puéricultrices, travailleurs sociaux, pédiatres, assistantes sociales et assistantes familiales. Cette diversité

>>>

interprofessionnelle nourrit les échanges, fait émerger une culture commune et permet à chacun de mieux comprendre les rôles et les contraintes des autres dans l'accompagnement des familles.

Animer en binôme des ateliers de soutien à la parentalité permet de créer du lien entre les professionnels et d'offrir un espace d'échange et d'enrichissement dans les pratiques. On se sent moins isolé, moins intimidé parfois, on peut partager le travail de préparation et d'animation. Cette coopération renforce le plaisir et le sentiment d'être capable.

Des outils concrets pour soutenir les parents

La formation repose sur une pédagogie active, expérientielle et sensible au trauma. Les professionnels découvrent et expérimentent les outils phares de la Discipline Positive au travers de mises en situation, de jeux de rôle, de recherches de solutions entre pairs. Ils disposent d'un manuel complet d'activités interactives à mener avec les parents et d'outils concrets à leur proposer.

Par exemple, on travaillera sur les façons de développer le langage de l'encouragement. S'entraîner à verbaliser en ce sens – dire à un jeune enfant « je vois que tu as mis tes chaussures tout seul » – permettra au parent d'aider l'enfant à mesurer ce qu'il sait faire. L'enfant sait qu'il est vu dans cette progression, ce qui nourrit directement la confiance et l'estime de soi. De même, dans l'accompagnement des parents, une mise en lumière par les professionnels de ce qu'ils savent déjà faire, de ce qui fonctionne bien grâce à eux, leur redonnera de l'élan dans leur pouvoir d'agir.

Dans les mois qui suivent la formation des professionnels, ces outils prennent vie dans des initiatives concrètes sur le terrain. Ainsi, des groupes de 6 à 15 parents



ont pu suivre des cycles d'ateliers reprenant les thèmes travaillés lors de la formation : poser un cadre clair tout en intégrant la perspective et le besoin de l'enfant, apprendre à gérer ses émotions et aider son enfant à en faire autant, poser des sanctions éducatives et réparatrices quand elles sont nécessaires

Ces espaces offrent aux parents une possibilité d'échanger, de tester de nouvelles approches et de retrouver de la confiance dans leur quotidien familial. La force de ce projet tient aussi à sa dynamique de réciprocité. Il ne s'agit pas seulement de « former » ou « d'outiller » les parents, mais bien de faire grandir en parallèle le sentiment de compétence des professionnels. Nombreux sont ceux qui témoignent du plaisir à travailler ensemble, à porter des projets locaux à plusieurs, et à voir les parents se saisir des outils.

En conjuguant les savoirs, les expériences et les regards, il est possible de créer un accompagnement à la fois plus humain, plus cohérent, plus efficace et plus ajusté.

**EN CONJUGUANT LES SAVOIRS,
LES EXPÉRIENCES ET LES REGARDS,
IL EST POSSIBLE DE CRÉER
UN ACCOMPAGNEMENT À LA FOIS
PLUS HUMAIN, PLUS COHÉRENT, PLUS
EFFICACE ET PLUS AJUSTÉ.**

Un projet collectif au service du lien

En favorisant la coopération inter-métier, ce projet participe à décroïsonner les pratiques et à construire une vision partagée et un langage commun dans l'accompagnement des familles.

Ce travail collectif ouvre un espace d'intelligence partagée, d'innovation et de solidarité. Il montre qu'en conjuguant les savoirs, les expériences et les regards, il est possible de créer un accompagnement à la fois plus humain, plus cohérent, plus efficace et plus ajusté aux besoins spécifiques en lien avec le parcours de vie de l'enfant et de sa famille. Au cœur de cette dynamique : la conviction que travailler ensemble, c'est aussi donner du sens à son métier. ●



LIBÉRER LES FAMILLES

Idéalisées ou honnies, jugées tour à tour démissionnaires ou surprotectrices, les familles suscitent bel et bien passions et idées reçues. De débats houleux sur la parentalité en prises de position incantatoires des responsables publics, les réalités vécues par les familles demeurent largement dans l'ombre, détrônées par des représentations idéalisées ou trop parcellaires.

Pourtant, ce qui se joue dans la vie familiale a un impact déterminant sur les individus. La recherche en sciences sociales nous apprend que les trajectoires scolaires et personnelles des enfants et des jeunes sont durablement influencées par les expériences vécues au sein du foyer, dès le plus jeune âge. Constat largement confirmé par les évaluations internationales : la France se caractérise par un déterminisme particulièrement injuste.

Ouvrir la boîte noire de la vie familiale

C'est précisément pour dépasser le stade des représentations approximatives, des postures aveugles aux réalités familiales, que nous avons entrepris cette étude. Il nous semblait de ce fait important d'ouvrir la boîte noire de la vie familiale, sous peine de passer à côté d'un pan déterminant du devenir des enfants et, dans une certaine mesure, condamner les politiques éducatives à l'impuissance.

Pour franchir cette frontière entre sphère publique et privée, nous avons souhaité au départ, dans notre baromètre *Jeunesse & Confiance 2025*, donner la parole aux premiers concernés. Quel regard les jeunes portent-ils sur ce qui se vit, se noue dans le foyer familial ? Comment les parents perçoivent-ils leur mission éducative et ses difficultés ? Quelle image ont-ils de la relation avec l'institution scolaire ?

Par-delà les injonctions aveugles qui contribuent au repli et à l'isolement, nous nous proposons ainsi d'interroger les conditions qui permettront aux familles de répondre au mieux aux besoins de l'enfant et de l'adulte qu'il sera demain.

La présente étude constitue le prolongement de cette enquête. En nous attachant à dresser un état des lieux des réalités familiales dans lesquelles grandissent les enfants, de l'expérience parentale contemporaine, nous avons pu établir quelques constats structurants.

Des conditions familiales fragilisées

Du fait de la diversité de leurs compositions, de leurs ressources, de leurs fragilités, les familles de France se retrouvent inégalement dotées quant aux conditions d'éducation qu'elles peuvent offrir aux enfants. En particulier, certaines cumulent des

difficultés – précarité, isolement, mésinformation – qui les privent de ressources éducatives cruciales. Les mères, d'autant plus lorsqu'elles sont célibataires, se révèlent les premières concernées.

Au regard de ces difficultés structurelles, mais également d'une pression sociale ressentie à des degrés divers par tous les parents mais qui pèse là encore plus spécifiquement sur les mères, le vécu parental contemporain demeure teinté d'ambivalence. Largement ressenti comme une source de bonheur et d'accomplissement, il est également parfois générateur d'un malaise profond, qui confine à l'épuisement.

Largement désireuses de bien faire, les familles se voient de fait parfois empêchées. Le sentiment de manquer de ressources se conjugue à l'inflation des missions parentales. Sommées de gérer les écrans, de décrypter les rouages du système scolaire, de pallier les carences de nos modes de vie – malbouffe, sédentarité – comme les dangers de l'environnement éducatif – harcèlement, exposition à la pornographie – elles se retrouvent souvent en première ligne de défis qui les dépassent.

Prévenir une double menace

Une double menace pèse donc aujourd'hui sur les familles. En premier lieu l'invisibilisation des réalités vécues tant par les adultes que les enfants au sein du foyer. Trop souvent encore, nous dressons une frontière invisible entre les temps et lieux éducatifs. Ce qui se passe à la maison doit rester à la porte de l'école, de la crèche, du gymnase, du local associatif. Ces ornières portent le risque d'appauvrir le projet éducatif et d'en amoindrir l'efficacité.

Par ailleurs, les familles sont menacées d'isolement. Du fait des recompositions familiales, de liens distendus, de solidarités de voisinage en recul, de la distance des professionnels, elles sont nombreuses à ne pas disposer d'un entourage aux ressources précieuses – en temps, en présence, en conseils. Les parents, et toujours davan-

LE SENTIMENT DE MANQUER DE RESSOURCES SE CONJUGUE À L'INFLATION DES MISSIONS PARENTALES.

tager la mère, se retrouvent dès lors seuls face à l'ensemble des tâches éducatives : soins, suivi de la scolarité, activités, alimentation, écoute, autorité. Un poids qui, pour beaucoup, s'avère trop lourd à porter.

C'est pour prévenir cette double menace que nous devons aujourd'hui prendre la mesure des réalités familiales et agir à la mesure des besoins formulés par les familles.

Prendre la mesure des besoins

Au premier rang de ces besoins : des ressources pour mener à bien leurs missions éducatives. Du temps auprès de leurs enfants mais également pour souffler quand la charge devient trop lourde, une attention de la part des professionnels engagés à leur côté, une offre de services adaptée aux contraintes familiales.

C'est autour de ces besoins que nous pourrions restructurer une proposition éducative qui donne toute sa place aux familles.

En s'assurant qu'elles soient bien entourées, dès la naissance de l'enfant, pour bénéficier

de conseils, de soutien, du répit dont elles ont souvent besoin.

En leur laissant le temps et la disponibilité d'esprit de jouer pleinement leur rôle auprès de leurs enfants.

En garantissant tout le long du parcours une alliance avec les professionnels de l'éducation qui participent à leur côté à faire grandir leurs enfants.

En leur donnant accès à un réseau de solidarités qui pourra s'avérer déterminant dans les inévitables périodes de fragilité.

Porter une ambition collective

Cette exigence d'attention vis-à-vis des besoins des familles nous incombe collectivement.

Aux pouvoirs publics pour refonder une politique familiale plus en phase avec les attentes formulées et attentive à l'évolution des vulnérabilités familiales.

Aux professionnels de l'éducation pour accueillir les familles au sein du projet pensé pour leurs enfants.

Aux professionnels de santé, pour conseiller et orienter les parents dès la grossesse et la naissance de l'enfant et s'impliquer dans les actions de prévention.

Aux acteurs du monde associatif pour proposer une offre locale de services au plus près des besoins.

Aux citoyens qui, concernés par l'éducation des enfants des autres, peuvent se porter

en soutien de leurs familles en tant que parrains, amis, voisins.

Libérer les familles

Dans la formalisation de ce projet collectif, nous devons être attentif à éloigner l'ultime menace qui pèse sur les familles : la mise sous tutelle. Parce que le soutien, l'accompagnement, la guidance peuvent parfois confiner au contrôle, à l'impératif.

Si la famille demeure le premier lieu d'éducation des enfants, et les parents les premiers éducateurs, c'est parce qu'une éducation apaisée se vit largement dans l'intimité, la spontanéité, l'inventivité. Soit une forme de liberté soucieuse des droits et intérêts des enfants mais débarrassée d'une pression et d'injonctions constantes qui conditionnent, inhibent et culpabilisent.

Offrir un cadre de ressources dont les familles peuvent se saisir librement pour une éducation tournée vers l'intérêt de l'enfant, les soutenir en prenant en compte la pluralité

DES RESSOURCES DONT LES FAMILLES POURRONT SE SAISIR POUR POURSUIVRE EN TOUTE LIBERTÉ UNE ÉDUCATION PLEINEMENT ADAPTÉE AUX INTÉRÊTS DE LEURS ENFANTS.

et la réalité des situations familiales et la fragilité des mères, leur permettre d'occuper pleinement leur place dans une société tournée vers l'avenir : c'est tout l'enjeu de ce nouveau pacte éducatif que nous appelons de nos vœux.

INDEX DES DÉTACHÉS

La parole à

- 23** Mathilde Hinzelin, Solidarités familiales aujourd'hui : quelle famille entoure vraiment l'enfant ?
- 29** Marie-Pierre Auger, La conférence familiale : élargir la notion de famille pour mieux répondre à l'intérêt de l'enfant
- 46** Justine Fesneau, Écrans : miser sur les pros de la petite enfance pour soutenir les parents
- 53** Solenne Bocquillon Le Goaziou, Il est temps de passer du parent parfait au parent en lien
- 63** Clothilde Jouzeau Kraeutler, Faire de la place aux familles à l'École, un enjeu de société
- 78** Hiba Foukalne, Vers une alliance éducative sincère entre l'école et les familles
- 88** Dominique Grabin, De l'enfant-providence à l'enfant-citoyen : quelle politique familiale voulons-nous ?
- 117** Marianne Journo, Les Cafés des parents : animer un espace de partage et de solidarité dans l'école

Pépites éducatives

- 27** Le parrainage de proximité : « de la famille en plus »
- 39** Maison des Familles : À Toulouse, une maison qui redonne confiance aux parents
- 44** Croc'Écran : un allié pour domestiquer les écrans en famille
- 49** Le Réseau des Parents : être parent ici et maintenant
- 56** Universités Populaires de Parents : L'expertise des parents, une ressource pour la recherche
- 69** Énergie Jeunes : 100 % Parents. Répondre aux besoins des parents pour favoriser la réussite scolaire des enfants
- 72** Coup de Pouce : Super idée ! Valoriser et soutenir les compétences parentales pour favoriser les apprentissages des enfants
- 74** Espérance banlieues : Des ateliers autour des compétences psychosociales qui réunissent parents, enfants et enseignants
- 81** Le Valdocco : Au quotidien aux côtés des familles pour prévenir les décrochages
- 93** Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels : « Aller-vers et faire avec » : accompagner la parentalité par la confiance et le partenariat
- 106** Parol 84 : relever avec les parents le défi du langage
- 100** À Viroflay, une municipalité au service des familles
- 110** La Boussole Parentale : Renforcer l'accompagnement des familles vulnérables le plus tôt possible
- 114** Relais parentaux Coup d'Pouce 92 : un répit pour mieux reprendre son rôle de parent
- 121** Acteurs de Lien : Pour une culture commune de l'accompagnement des familles, miser sur la formation inter-métier

Podcast Jeunes&Brillants

- 35** Se battre pour une personne que l'on aime, ft. Chelsie
- 67** Réconcilier la famille et l'école, ft. Aminata



Faire de la coéducation une mission éducative à part entière, en formant obligatoirement tous les personnels éducatifs (animateurs périscolaires, ATSEM, enseignants) et en intégrant et valorisant l'échange avec les familles dans leur temps de travail.



Renforcer l'engagement des parents tout au long de la scolarité en facilitant leur participation aux parcours éducatifs* et aux séances d'aide au travail personnel – via Devoirs faits* par exemple – en démocratisant les espaces parents* dans les écoles grâce à leur intégration au cahier des charges de la rénovation du bâti, et en déployant massivement la Mallette des parents*.



Créer une Direction des parents au sein du Ministère de l'Éducation nationale afin de manifester le souhait d'ouvrir l'école aux parents.



OUVRIR RÉSOLUMENT L'ÉCOLE AUX PARENTS



Favoriser l'implication d'adultes de confiance aux côtés des familles, en développant le parrainage de proximité*, les espaces intergénérationnels, le mentorat ou la mise en œuvre de conférences familiales*.



Introduire une clause d'implication des familles pour les associations œuvrant dans le champ éducatif, en tenant compte de ce critère dans les procédures d'attribution d'agréments et de financements.

(Re)donner fa



ENCOURAGER LES SOLIDARITÉS ÉDUCATIVES

Glossaire :

* **CLAS** : le contrat local d'accompagnement à la scolarité permet de déployer des actions en dehors du temps scolaire afin, notamment, d'aider les enfants à acquérir des méthodes de travail et de soutenir les parents dans leur suivi scolaire.

* **Crèches AVIP** : dispositif d'accueil du jeune enfant adapté à l'accompagnement des parents, en particulier les mères seules, en situation de recherche d'emploi.

* **Conférences familiales** : modèle de prise de décisions permettant d'associer les familles en intégrant toutes les personnes qui, aux yeux de l'enfant ou de ses proches, comptent dans sa vie et sont susceptibles de s'engager à ses côtés.

* **Contrats à impact social** : accords tripartites entre opérateurs d'économie sociale et solidaire (associations principalement), investisseurs privés et organismes publics (État, collectivités locales, agences) pour financer une expérimentation sociale.

* **Devoirs faits** : temps d'étude accompagnée proposé aux collégiens au sein de l'établissement.

* **EAJE** : établissement d'accueil du jeune enfant (crèche, halte-garderie, jardin d'enfant).



Renforcer l'accompagnement à la parentalité en l'intégrant systématiquement dans les CLAS*, en mobilisant plus efficacement les EAJE* et en encourageant l'innovation via des Contrats à impact social* – en favorisant notamment l'aide aux parents sur les usages numériques et la gestion des écrans.



Étendre les dispositifs d'accueil des enfants adaptés aux situations de vulnérabilité parentale : crèches AVIP*, relais parentaux*, solutions de répit temporaire.



REFONDER LA POLITIQUE FAMILIALE AUTOUR DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



Favoriser la présence des deux parents auprès des enfants en alignant la politique de congés parentaux sur les législations européennes les plus généreuses et en ouvrant des jours de congés pour le suivi de la scolarité, permettant d'accompagner rendez-vous, réunions et transitions clés.

prise aux milles



Renforcer la priorité accordée aux familles modestes et monoparentales dans l'architecture des prestations monétaires et des dispositifs fiscaux.



Mobiliser les professionnels de santé pour prévenir l'épuisement parental à chaque étape du suivi médical de l'enfant.



Déployer sur tout le territoire des lieux d'écoute et d'accueil inconditionnel pour les parents sur le modèle des Maisons des familles*.

* **Espace parent** : espace à l'usage des parents d'élèves prévu par le Code de l'éducation et destiné à faciliter la coéducation, l'information des familles et leur participation à la vie de l'établissement.

* **Maisons des familles** : lieux d'accueil dédiés aux familles déployés dans le cadre d'un programme national porté notamment par Apprentis d'Auteuil et le Secours Catholique.

* **Mallette des parents** : ensemble d'outils destinés à organiser et faciliter les échanges avec les parents, à plusieurs moments-charnières de la scolarité.

* **Parcours éducatifs** : apprentissages non limités à une discipline et transversaux aux temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire ; on en dénombre 4 : avenir, éducation artistique et culturelle, santé et citoyenneté.

* **Parrainage de proximité** : construction d'une relation privilégiée instituée entre un adulte "parrain/marraine" un enfant et sa famille.

* **Relais parentaux** : dispositif d'accueil temporaire des enfants destiné à offrir un temps de répit aux parents qui traversent des périodes de vulnérabilité.

NOTRE COMITÉ D'ORIENTATION POUR CETTE ÉTUDE

Pour nous guider, nous conseiller, nous mettre en garde, nous encourager tout au long de ce travail, nous avons réuni à plusieurs reprises un comité d'orientation dont nous présentons ici les membres. Tout en précisant qu'ils ne sauraient être tenus responsables des propos émis dans ces pages, nous les remercions chaleureusement pour le temps qu'ils nous ont consacré et la qualité de leurs apports.

Céline Ferrier

Engagée dans le domaine de la coéducation et de la lutte contre les inégalités scolaires, Céline est docteure en sciences du langage et responsable des contenus scientifiques au sein de l'association Coup de Pouce. Ses travaux de recherche portent sur les pratiques éducatives associées à la lecture et leurs impacts sur la réussite scolaire des enfants. Elle pilote l'amélioration continue des programmes Coup de Pouce en tant qu'actions péri et extrascolaire pour les enfants de maternelle et d'élémentaire qui ont besoin de vivre davantage de situations de réussite à l'école.



Claire Gougeon

Géographe de formation ayant particulièrement travaillé sur les questions de participation des usagers / habitants / parents, Claire Gougeon est actuellement chargée de mission parentalité et culture à l'Accepp nationale, un mouvement parental et citoyen engagé pour l'accueil des jeunes enfants et de leurs parents.

Claire Neltner

Claire Neltner est Directrice générale adjointe de Sport dans la ville – principale association d’insertion par le sport en France qui accompagne 13 000 jeunes issus de quartiers prioritaires sur le chemin de la réussite, dans 5 régions en France – en charge des Programmes et de l’Impact. Elle a travaillé préalablement pendant 20 ans en cabinet de conseil et en entreprise, après une double formation Commerce et Sciences Politiques.



Émilie Casin-Larretche

Émilie Casin-Larretche est directrice du pôle familles-parentalité à Apprentis d’Auteuil après avoir été pendant plus de 10 ans directrice du plaidoyer et des relations extérieures de la fondation. Sa mission consiste à faire progresser la prise en compte et la participation des familles dans l’ensemble des activités de cet acteur majeur de l’éducation, qui accueille, éduque et forme plus de 40 000 jeunes en France et soutient près de 9 000 familles. Elle appuie et coordonne le développement des activités spécifiques de soutien à la parentalité.

Ignacio Socías

Figure reconnue dans le domaine des politiques familiales et des organisations internationales, il a occupé pendant quinze ans le poste de directeur de la communication et des relations internationales au sein de l’International Federation for Family Development (IFFD), organisation non gouvernementale, reconnue au niveau mondial – notamment par les Nations Unies – pour son action en faveur de la promotion des politiques familiales et du soutien aux familles. Il dispense régulièrement des cours dans plusieurs universités européennes et est invité en tant qu’expert à des conférences internationales sur les politiques familiales et sociales.



Jérôme Husson

Engagé depuis 25 ans dans la promotion de la jeunesse et des activités éducatives en parallèle d’une carrière dans le secteur financier, Jérôme a rejoint les Associations Familiales Catholiques dont il est depuis 2024 le Délégué général de la Confédération.



Justine Fesneau

Diplômée de l'ESCP Europe, Justine travaille 10 ans dans une start-up. En 2014, soucieuse de s'engager pour l'alliance éducative parents/professionnels et pour le bon développement des jeunes enfants, Justine fonde l'association PPE Pas à Pas, l'Enfant. Engagée à toutes les étapes du projet, elle pilote notamment la stratégie de déploiement et la recherche de financements. Elle continue par ailleurs à intervenir sur le terrain, ayant à cœur de préserver un lien direct et concret avec les bénéficiaires.

Marie-Pierre Auger

Après avoir été éducatrice spécialisée auprès d'adolescents déficients visuels puis d'enfants en situation de handicap moteur, elle a exercé des responsabilités diverses dans le champ de la protection de l'enfance. Elle a également soutenu en 2023 une thèse en sciences de l'éducation sur le thème des conférences familiales. Elle exerce aujourd'hui comme conseillère technique en protection de l'enfance au sein de la Cnape, principale fédération d'associations de protection de l'enfance.



Mathilde Hinzlin

Juriste et philosophe, Mathilde a co-fondé et dirigé les études du CESOF, think tank spécialisé dans les solidarités familiales et sociales. Elle est diplômée de l'Université de Lorraine (2021) et de l'université Paris 2 Panthéon Assas (2019).

Myriam Menez

Secrétaire générale du think tank Education au cœur qui milite pour le développement de partenariats entre les familles et toutes les sphères éducatives, notamment l'école. Ce laboratoire d'idées a pour objectif de contribuer aux débats publics sur les questions scolaires, de parentalité et plus globalement d'éducation. Il a pour spécificité d'être doté d'un conseil de parents ayant développé des compétences ou des expériences dans le domaine éducatif en plus d'un conseil scientifique composé d'une quinzaine d'experts.



Patricia Humann

Après avoir passé une quinzaine d'année dans des instituts d'études et travaillé pour la santé publique (INPES) et l'action sociale (ODAS), Patricia Humann a rejoint l'Unaf comme coordinatrice du pôle École, petite enfance, jeunesse. Depuis 18 ans, elle y construit des plaidoyers et auditions par les pouvoirs publics, participe au Comité de filière petite enfance, est membre du CA de Lire et faire lire au titre de l'Unaf et anime le réseau des Udaf sur les champs petite enfance et éducation.



Solenne Bocquillon - Le Goaziou

Fondatrice de Soft Kids, une application et une plateforme de formation dédiées au développement des compétences humaines du XXI^e siècle, Solenne œuvre pour une éducation plus inclusive et adaptée aux défis contemporains. Entrepreneure engagée et experte en *soft skills*, elle accompagne parents et enfants dans l'acquisition des compétences du XXI^e siècle, essentielles à la réussite personnelle et collective. Autrice et conférencière, elle anime le podcast « Génération Parent », où elle explore chaque semaine les grands enjeux éducatifs et sociétaux avec rigueur et ouverture.

Valérie Bonazzi

Valérie est directrice territoriale pour la Fondation SOS Villages d'Enfants, après un parcours professionnel entièrement dédié à la protection de l'enfance. SOS Villages d'Enfants offre à des frères et sœurs un cadre de vie de type familial et un accompagnement dans la durée. Valérie accompagne les villages d'enfants de l'Est de la France et, au niveau national, pilote l'axe transversal consacré au développement de l'accompagnement du lien parent-enfant.



ILS ONT FAÇONNÉ CETTE ÉTUDE

Cette étude est le fruit d'un travail collectif de cadrage, de coordination, d'enquête et de rédaction. Mais qui a fait quoi ?



Stephan Lipiansky,

directeur des études de VersLeHaut, en a été le coordinateur et rédacteur principal.



Elise Wagner,

chargée d'études chez VersLeHaut, a contribué à l'écriture de plusieurs articles et a participé à la rédaction des pépites éducatives.



Alexanne Bardet,

responsable du réseau éducation chez VersLeHaut, a participé à la rédaction des pépites éducatives.



Rémy Verlyck,

directeur général du think-tank Familles durables a participé au cadrage et à la coordination.



Agathe Olory,

chargée d'études chez VersLeHaut, a contribué à l'écriture de plusieurs articles et a participé à la rédaction des pépites éducatives.



Eva Kolbas,

chargée d'études chez VersLeHaut, a participé à la rédaction des pépites éducatives.



Clothilde Jouzeau Kraeutler,

professeure des écoles et auteure de *Mettre en œuvre la coéducation en classe*, a co-écrit l'article « École et familles au défi de l'alliance ».



Marion Denis,

responsable jeunesse et création chez VersLeHaut, a rédigé les détachés Jeunes & Brillants.

La rédaction des *pépites éducatives* a été menée en partenariat et avec la contribution active des porteurs d'initiatives documentées. Les détachés *La parole à* ont été rédigés par leurs auteures.

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

Études

- Le monde du travail, nouvel horizon éducatif? Ouvrir les chemins de la réussite, mars 2025
- Un sérieux besoin de confiance. Ce que nous devons à la jeunesse, octobre 2024
- Le sport, terrain d'éducation, (en collaboration avec David Blough), avril 2024
- Le sens de l'autorité. Idées et initiatives pour soutenir la relation éducative, juin 2023

Décryptages

- 10 chroniques de rentrée. Un voyage au cœur des parcours éducatifs, septembre 2025
- Baromètre *Jeunesse&Confiance* 2025 - La famille: un pilier éducatif fragile, janvier 2025
- 10 personnes qui font bouger l'éducation, septembre 2024
- Aux origines de la confiance: l'éveil du jeune enfant au cœur d'une révolution éducative, juin 2024
- Baromètre *Jeunesse&Confiance* 2023 - Moi, les autres, la planète: une jeunesse en quête de confiance, novembre 2023

Podcasts Jeunes&Brillants

- Mon TDAH ne m'empêche pas de briller, ft Aty, octobre 2025
- J'ai repris mes études à 28 ans pour devenir magistrate, ft. Camille, septembre 2025
- On a ouvert notre couple, ft. Claire et Clément, septembre 2025
- Ma vie de lycéen, ft. Esteban, juillet 2025

Toutes nos publications sont disponibles gratuitement sur www.verslehaut.org

REMERCIEMENTS

Tout en précisant qu'elles ne sauraient être tenues responsables des propos émis dans ces pages, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette étude par leur témoignage, leurs éclairages, leurs ressources et par le temps qu'elles ont bien voulu consacrer à VersLeHaut.

Agnès Paris

Pilote national du programme PSFP

Alyette de Beru

Cheffe de projet plaidoyer et relations institutionnelles chez Apprentis d'Auteuil

Aminata N'diaye,

Éducatrice spécialisée et fondatrice de So'Parks

Anthony Plasse

Directeur santé et addictions à l'association Le MAS

Armelle Martin

Maître formatrice en discipline positive et co-fondatrice d'Acteurs de lien

Audrey Coulhot Bolcato

Responsable des programmes de renforcement des compétences parentales à l'association Le Prado

Béatrice Sabaté

Maître formatrice en discipline positive et co-fondatrice d'Acteurs de lien

Bruno Verrechia

Responsable de Fil santé jeunes

Calliste Scheibling-Sève

Directrice pédagogique et scientifique à l'association Énergie Jeunes

Caroline Carmantrand

Maire adjointe à la famille et à la petite enfance d'Asnières-sur-Seine

Caroline Diesnis

Co-fondatrice de la Fresque des Parents

Charlène Senegas

Responsable de la Maison des Familles de Toulouse

Chloé Riban

Enseignante-chercheuse en sciences de l'éducation à l'Université Paris-Nanterre

Christophe Beau

Responsable programme international familles et parentalité chez Apprentis d'Auteuil

Christophe Sanchez

Directeur de l'innovation chez Break Poverty Foundation

Coline Dumoulin

Responsable du programme parentalité à la Croix-Rouge française

Constance Ferre

Directrice de crèche

Corine Chaix

Éducatrice spécialisée

Corinne Roehrig

Experte du programme PSFP

Damien Giard

Directeur des produits numériques chez Bayard Jeunesse

Delphine Teillard

Directrice des programmes L dans la Ville et Réussite dans la Ville chez Sport dans la ville

Dominique Grabin

Infirmière puéricultrice

Elisa Mendes

Auxiliaire de puériculture

Emmanuelle Leprince-Ringuet

Conseillère conjugale et familiale

Eric Verdier

Psychologue communautaire et responsable du pôle discriminations, violence et santé à l'association Le MAS

Françoise Cardoso

Présidente de Be Family

Gabrielle Sebire

Parent et professeure des écoles

Guillaume Soulié

Coordinateur national du pôle prévention du décrochage scolaire et innovation pédagogique chez Apprentis d'Auteuil

Hiba Foukalne

Maîtresse praticienne en éducation positive et parentalité et fondatrice de Skilliscope

Isabelle Beau
Parent et grand-parent

Jean-Régis Catta
Ancien adjoint au sous-directeur de l'enfance et de la famille à la Direction générale de la cohésion sociale

Jeanne Rault
Fondatrice du média Les petits résistants

Jessica Pothet
Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Claude Bernard Lyon 1

Juliane Bigot
Responsable projets et prospection à l'association Le Valdocco

Julie Flottes
Chargée de projets innovation chez Break Poverty Foundation

Juliette Marechal
Parent

Laure Cottin
Maire Adjointe petite Enfance, affaires familiales et sociales à Viroflay

Laure Pradelle
Orthophoniste et secrétaire adjointe de l'association Parol'84

Laurence Piquet
Coordinatrice de l'offre « autour de l'école » chez Espérance banlieues

Laurence Scheibel
Présidente du Carrefour national des délégués aux prestations familiales

Lise-Marie Schaffhauser
Animatrice du pôle innovation à l'Union nationale des acteurs du parrainage de proximité

Lucie Closon
Psychologue

Lucille Wattraint Bader
Fondatrice de Juners

Marianne Journo,
Coordinatrice parentalité au sein de l'association Le Petit Ney

Marie Belakhovsky
Directrice de crèche

Marie Poidatz
Présidente et fondatrice du Réseau des parents

Marie Saunier
Médiatrice socioculturelle au centre social Accueil Goutte d'Or

Marie-Luce Thouvenin
Administratrice de l'Union nationale des acteurs du parrainage de proximité

Marie-Thérèse Cendron
Administratrice de l'Union nationale des acteurs du parrainage de proximité

Mathilde Berthou
Responsable sport et éducation Hauts de France chez Sport dans la ville

Muriel Bodin
Coordinatrice parentalité au sein de l'association Le Petit Ney

Nicole Maillard
Présidente de l'association le Valdocco

Pierre Naves
Inspecteur générale IGAS honoraire

Pierre Stecker
Directeur de projet soutien à la parentalité à la Direction générale de la cohésion sociale

Richard Steyer
Directeur général de l'École des parents et des éducateurs d'Île-de-France

Riyad Harrath
Directeur territorial du Valdocco Grand Lyon

Sindy Philipppy
Directrice de la petite enfance et de la parentalité à la mairie de Viroflay

Sophie Jeandel
Responsable nationale du programme 100 % parents à l'association Énergie Jeunes

Stéphanie Le Beuze
Directrice relais parentaux Coup d'Pouce 92 chez Apprentis d'Auteuil

Sylvia Doche
Éducatrice spécialisée

Les équipes de Home Sweet Môme, du centre social Accueil Goutte d'Or et les parents de l'UPP du 18^e arrondissement de Paris.

Les équipes de la ville de Viroflay.

Les équipes, les élèves et les parents du collège Saint-Paul à Saint-Paul-sur-Isère.

Les équipes et les familles de la Maison des Familles de Toulouse.

Les équipes de l'association le Petit Ney et les parents du café des parents de l'école maternelle 72 Championnet à Paris.

Conception graphique :
Panteo.fr / x.jacobi@panteo.fr

Illustrations :
Baron_lescopains

Infographie de la page 128-129 : **Joséphine Gilles**

Sauf mention contraire, les droits des photos qui accompagnent les pépites éducatives appartiennent à la structure dont l'initiative est mise en lumière.

Impression : Isiprint



Novembre 2025

FAMILLES SOUS PRESSION

QUI LES SOUTIENT ?

dévalorisées ou honnies, jugées tour à tour démissionnaires ou surprotectrices, les familles suscitent souvent passions et idées reçues. Pourtant, les réalités familiales – ce qui se vit au quotidien au sein du foyer et qui influence durablement les trajectoires des enfants – demeurent largement encore un angle mort des politiques éducatives.

Confrontées à des difficultés structurantes – précarité, isolement, éloignement de la culture scolaire – ou saturées d'injonctions croissantes et paradoxales – sur la gestion des écrans, l'autorité, la santé ou l'alimentation – de nombreuses familles sont fragilisées dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives.

Alors que la tendance « No Kids » menace de cantonner les familles à un espace uniquement privé, cette étude de VersLeHaut se propose au contraire de réaffirmer l'attention et le soutien que nous leur devons collectivement.

C'est en rapprochant familles et professionnels, en réinventant la politique familiale autour de la parentalité, en reconstruisant les solidarités éducatives que nous redonnerons prise aux familles dans l'éducation de leurs enfants.

Novembre 2025



Des idées pour les jeunes et l'éducation



AVEC LE SOUTIEN DE

*Agir pour le
développement humain*

FONDATION PIERRE BELLON